



## Présentation du Groupe CMNE

- 5 Editorial
- 6 Profil et Chiffres clés
- 7 Implantation
- 8 Organigramme financier
- 9 Organisation du Groupe

## Rapport de Gestion

- 11 Des activités structurées par pôle
  - Pôle Bancassurance France 11
  - Pôle Bancassurance Belux 14
  - Pôle Entreprises 16
  - Pôle Assurances 18
  - Pôle Gestion pour compte de tiers 20
  - Pôle Services et activités diverses 22
- 23 Bilan consolidé
  - Total bilan 24
  - Comptes consolidés au 31/12/07 25
  - Les fonds propres 26
  - Les risques 26
  - Contrôle et audit 33
- 34 Informations sociales
- 39 Responsabilité Sociale de l'Entreprise
- 40 Tendances récentes et perspectives

## Gouvernance et Contrôle Interne

- 42 Composition du Conseil d'administration
- 43 Composition du Comité de Direction
- 44 Rapport du Président du Conseil d'administration
- 54 Rapport des Commissaires aux Comptes  
(sur le rapport du Président)

## Rapport financier

- 57 États de synthèse
  - Bilan 58
  - Résultat 60
  - Flux de trésorerie nette 61
  - Variation des capitaux propres 62

- 64 Annexe aux comptes consolidés
- 99 Rapport des Commissaires aux Comptes  
(sur les comptes consolidés)

## Informations Juridiques et Administratives

- 103 Attestation du Directeur Général
- 104 Renseignements de caractère général
- 107 Assemblée Générale du 16 mai 2008  
Texte des résolutions
- 109 Table de concordance
- 110 Coordonnées des sociétés du Groupe

# Présentation du Groupe CMNE

- 5 Editorial
- 6 Profil et Chiffres clés
- 7 Implantation
- 8 Organigramme financier
- 9 Organisation du Groupe

Paris  
Lille  
Bruxelles  
Luxembourg





Philippe Vasseur



Eric Charpentier

Malgré la crise financière, 2007 a été une bonne année pour le CMNE, marquée par le développement de son activité au service de ses 1 400 000 clients en France et en Belgique et la progression de ses résultats.

En France, grâce à la mobilisation de ses 3000 collaborateurs, la collecte d'épargne a augmenté de 30 %, avec une année particulièrement satisfaisante en épargne bancaire ; le financement des investissements des particuliers et des professionnels s'inscrit également en hausse de 10 %, celui des entreprises de 22 % avec des risques qui restent bien maîtrisés. L'activité d'assurances IARD a elle aussi dépassé ses objectifs. Pour répondre à l'évolution de la demande de nos clients, nous avons élargi la gamme des produits et services directement accessibles par internet dans le cadre de notre offre multicanal. Parallèlement, nous nous sommes engagés dans un programme pluriannuel de rénovation de l'ensemble de nos points de vente. En 2008, nous allons nous attacher à arrêter le contour d'une nouvelle organisation du réseau pour renforcer sa force commerciale, notamment au service des professionnels.

En Belgique, le Groupe est en avance sur son plan de marche, les banques régionales du réseau BKCP contrôlées par CMNE Belgium couvrent maintenant l'ensemble du territoire grâce à la prise de contrôle de CP Banque, située en Wallonie. Nous avons adopté pour les 4 années qui viennent un nouveau plan de développement volontariste fondé sur une approche associant internet et le réseau d'agences.

Nous avons poursuivi le développement des synergies entre les cinq pôles d'activité de notre Groupe pour apporter le meilleur service à nos clients, particuliers, professionnels ou entreprises. UFG Rem et UFG Alteram se sont affirmés comme des leaders sur leur domaine d'expertise respectif, le placement immobilier et la multigestion alternative.

Au total, le résultat net consolidé du Groupe ressort à 129 millions d'euros, en progression de 16 %.

Attaché à servir tous ses clients, en répondant aux attentes qui vont de la gestion de patrimoine jusqu'aux offres destinées aux exclus du système bancaire, le CMNE a continué au travers de sa caisse spécialisée, la Caisse Solidaire, à nouer de nombreux partenariats avec des centres communaux d'action sociale, des associations et des entreprises qui partagent les mêmes objectifs.

L'axe central de notre prochain plan à moyen terme, adopté fin 2007, est de toujours mieux satisfaire les besoins en bancassurance de nos clients/sociétaires en poursuivant notre stratégie de distributeur au travers de nos réseaux en France et en Belgique, mais également de concepteur de produits au sein de nos trois pôles d'activité spécialisés dans les services aux entreprises, l'assurance et la gestion pour compte de tiers.

**Philippe Vasseur**  
Président

**Eric Charpentier**  
Directeur Général

# Profil



## ■ Le CMNE, c'est...

- **La 1<sup>ère</sup> banque eurorégionale** au Nord de la France.
- **Le 3<sup>ème</sup> des 18 groupes régionaux** qui constituent le Groupe Crédit Mutuel.
- Son champ d'action :
  - **7 départements** sur 3 régions, Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne,
  - **la Belgique** à travers le Crédit Professionnel,
  - **le Luxembourg**.
- **Un pionnier et un leader de la bancassurance**, une conception originale de la relation bancaire.
- **Un statut coopératif transparent** : une organisation participative qui associe étroitement administrateurs et collaborateurs.
- **Des services fédéraux implantés à Lille et Arras** en appui du réseau des **173 caisses locales** et de **9 centres d'affaires** dédiés aux entreprises.
- **Un groupe structuré en pôles** :
  - Bancassurance France
  - Bancassurance Belux
  - Entreprises
  - Assurances
  - Gestion pour compte de tiers

## ■ Les Chiffres clés (au 31/12/2007)

› <b>Hommes</b>		› <b>Bilan</b> (en millions d'euros)	
Clients et Sociétaires <sup>(1)</sup>	<b>1 155 102</b>	Total consolidé	<b>27 455</b>
Administrateurs	<b>2 013</b>	Fonds propres réglementaires	<b>1 912</b>
Salariés	<b>4 024</b>		
› <b>Réseaux</b>		› <b>Résultats</b> (en millions d'euros)	
Points de vente <sup>(2)</sup>	<b>298</b>	Produit net bancaire consolidé	<b>739</b>
Guichets automatiques <sup>(3)</sup>	<b>332</b>	Résultat net comptable consolidé (part du groupe)	<b>129</b>
› <b>Activité</b> (en millions d'euros)		› <b>Ratios</b> (norme AFCEI)	
Encours ressources comptables	<b>10 378</b>	Coefficient d'exploitation	<b>73,6 %</b>
Encours épargne financière et Assurance	<b>21 809</b>	Ratio de solvabilité européen	<b>16,0</b>
<i>dont encours Assurance</i>	<i>7 122</i>	Capital Adequacy Directive	<b>195</b>
Encours crédits	<b>11 346</b>		
Contrats d'assurance (nombre)	<b>317 432</b>		

(1) Clients des réseaux France et Belux.

(2) France : 241 points de vente et 9 centres d'affaires  
Belgique-Luxembourg : 48 agences bancaires

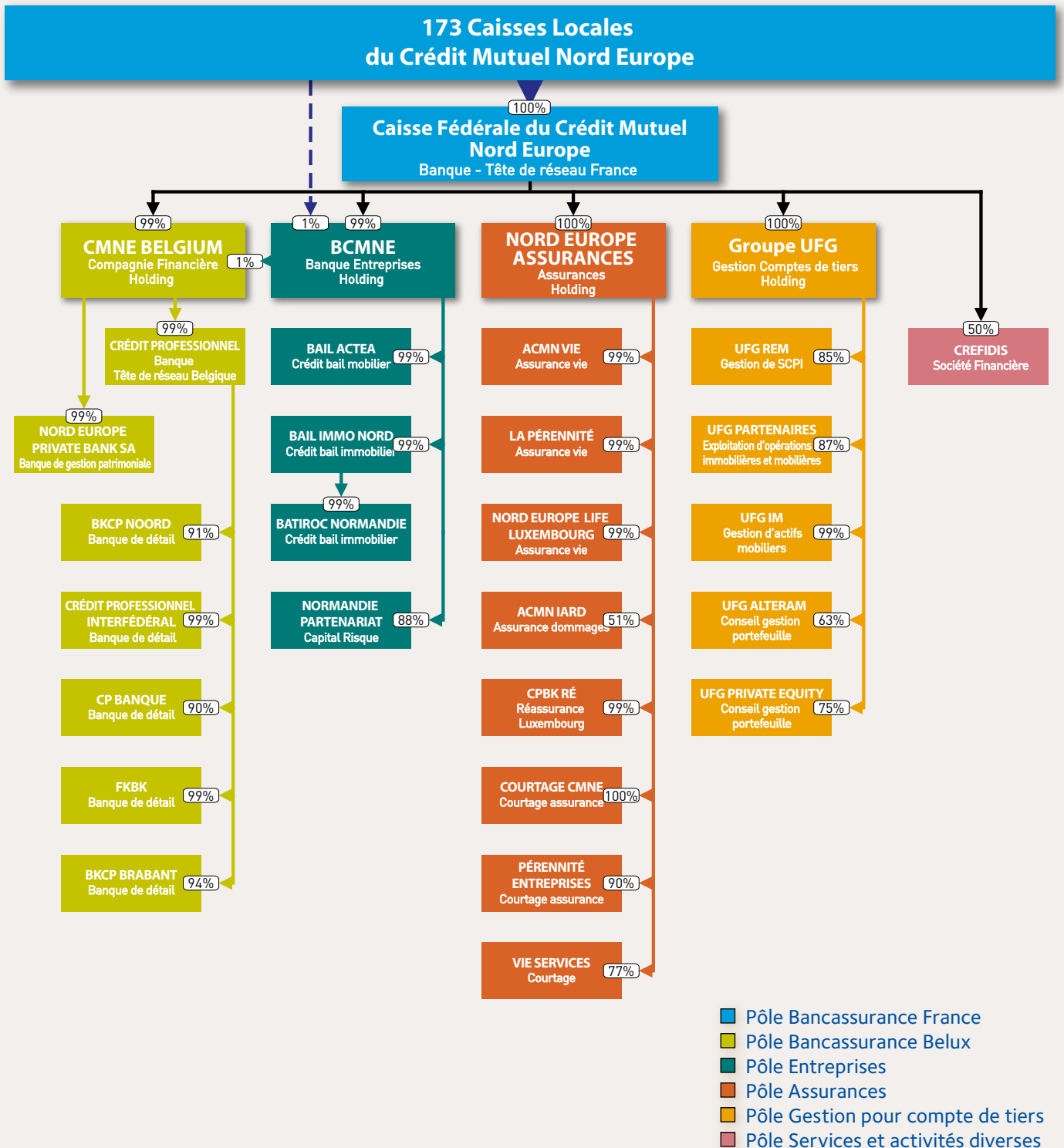
(3) Dont 11 en Belgique

Situation au 31 décembre 2007



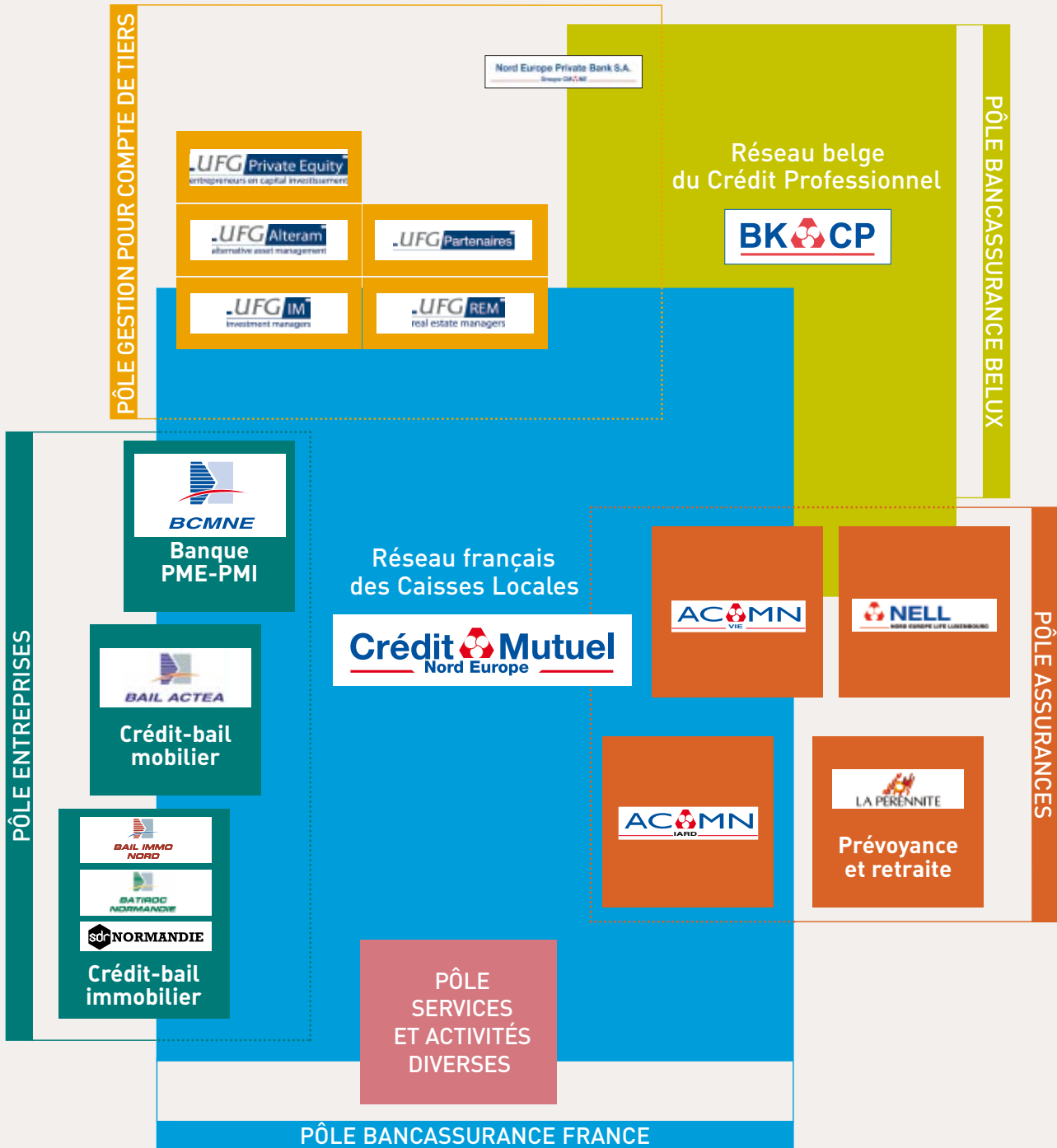
# Organigramme financier

Situation au 31 décembre 2007





Situation au 31 décembre 2007

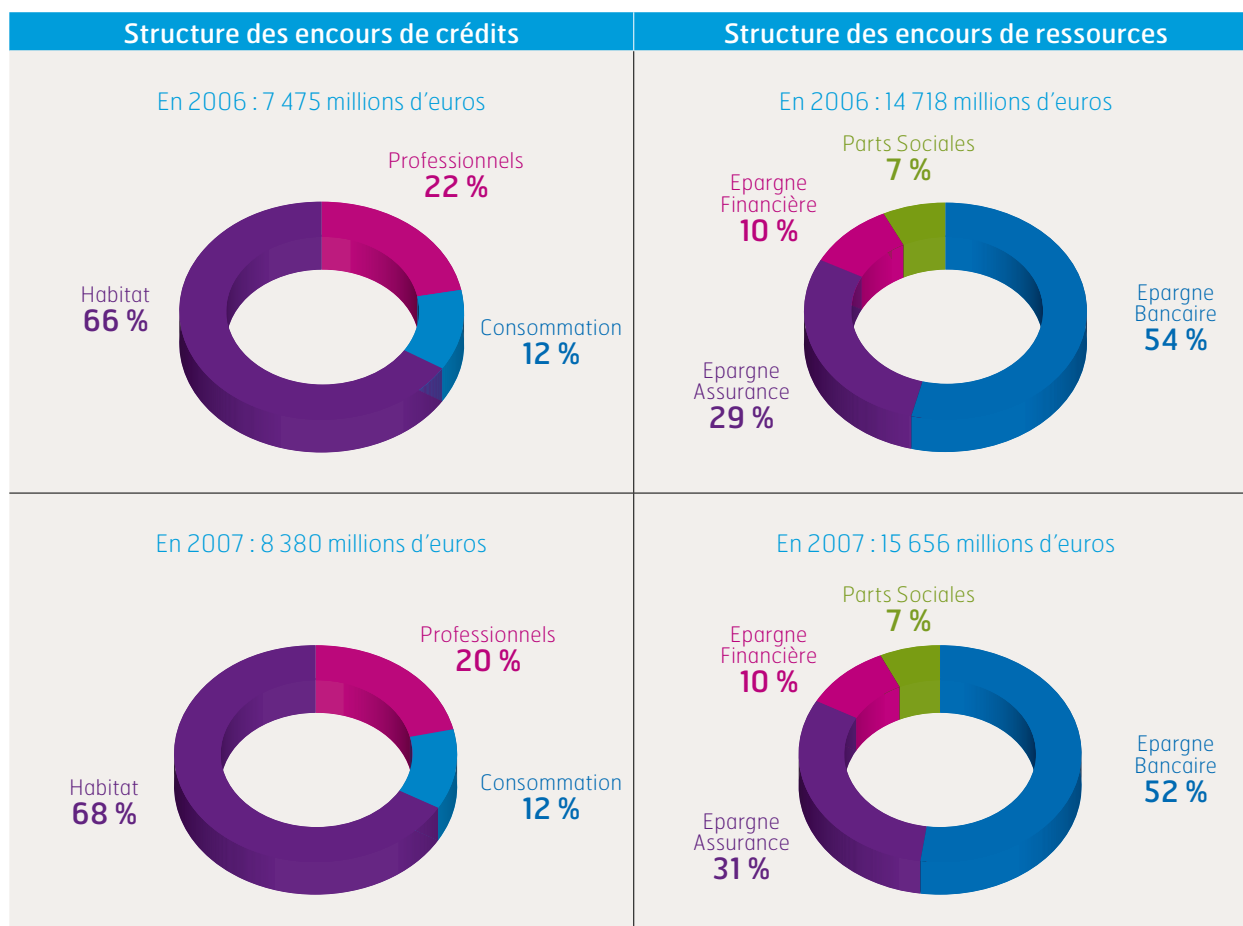


# Rapport de Gestion

<b>11</b>	<b>Des activités structurées par pôle</b>	
	■ Pôle Bancassurance France	11
	■ Pôle Bancassurance Belux	14
	■ Pôle Entreprises	16
	■ Pôle Assurances	18
	■ Pôle Gestion pour compte de tiers	20
	■ Pôle Services et activités diverses	22
<b>23</b>	<b>Bilan consolidé</b>	
	■ Total bilan	24
	■ Comptes consolidés au 31/12/07	25
	■ Les fonds propres	26
	■ Les risques	26
	■ Contrôle et audit	33
<b>34</b>	<b>Informations sociales</b>	
<b>39</b>	<b>Responsabilité Sociale de l'Entreprise</b>	
<b>40</b>	<b>Tendances récentes et perspectives</b>	



## L'ambition pour 2011 : « être LA 1<sup>ère</sup> banque de ses clients »



### ■ Un développement harmonieux de l'activité pour mieux répondre aux attentes des clients

La démarche « services-prix » engagée en 2006 a rencontré un vif succès auprès de notre clientèle : plus de 77 % des particuliers ont souscrit au contrat Eurocompte qui offre un ensemble de produits et services à un tarif attrayant, parmi les plus économiques du marché. Démarré plus tardivement, l'équipement des professionnels dépasse déjà 50 %.

L'appartenance au club Eurocompte permet de récompenser la fidélité des clients et d'animer l'offre, notamment en crédits conso, épargne financière et assurance dommages.

Les encours poursuivent leur progression : 12 % en crédits et 6,4 % en ressources, confortées par l'émission d'un emprunt obligataire de 60 millions d'euros. A fin 2007, les parts de marché étaient de 7,82 % en crédits et 8,56 % en dépôts comptables.

La création de trois nouvelles implantations et la mise en œuvre d'un nouveau concept d'agence, testé en 2007, pour être progressivement généralisé à partir de 2008 permettent d'améliorer le service apporté à notre clientèle.

## ■ Ressources

Les encours de ressources progressent de 6 %, à plus de 14 milliards d'euros.

	Collecte 2007	Encours fin 2007	Evolution des encours 2007/2006
Comptes de chèques	63	1 736	+4,5%
Épargne bancaire	69	6 177	+2,6%
Épargne assurance	573	4 813	+11,4%
Épargne financière	62	1 584	+5,8%
<b>TOTAL</b>	<b>704</b>	<b>14 310</b>	<b>+6%</b>

En millions d'euros

**L'épargne bancaire** retrouve une tendance à la hausse résultant de l'effet conjugué de la recherche de sécurité et de la revalorisation de la rémunération des livrets. La poursuite d'une forte décollecte des plans d'épargne logement profite aux livrets.

**L'épargne assurance** augmente moins rapidement qu'au cours des années précédentes, à un niveau néanmoins supérieur à celui du marché.

**La collecte d'épargne financière** est due essentiellement à l'émission d'un emprunt obligataire de 60 millions d'euros lancé en novembre et souscrit intégralement en moins de dix jours.

## ■ Crédits

Les encours de crédits progressent globalement de 12 %, pour la seconde année consécutive.

	Production 2007	Encours fin 2007	Evolution des encours 2007/2006
Consommation	578	976	+5,4%
Habitat	1 703	5 694	+15,4%
Professionnels	462	1 710	+5,8%
<b>TOTAL</b>	<b>2 743</b>	<b>8 380</b>	<b>+12%</b>

En millions d'euros

**Le crédit à la consommation** croît de plus de 5 % et approche le milliard d'euros d'encours, grâce à une animation soutenue.

**Le crédit aux professionnels**, associations et collectivités croît de 6 %, à plus de 1,7 milliard d'euros, avec une production proche du demi milliard d'euros.

**Le crédit à l'habitat** poursuit sa forte progression de 15 %, à 5,7 milliards d'euros, dans un marché qui se stabilise.



Les résultats de la banque de détail en France s'apprécient au périmètre de la Caisse Fédérale et du réseau des caisses locales. S'y ajoutent les groupements de moyens, Créfidis et l'Immobilière du CMN qui, avec les SCI rattachées, porte l'immobilier d'exploitation.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/07	31/12/06
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	362 638	284 626
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 730 154	2 304 425
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 892 190	4 397 615
Prêts et créances sur la clientèle	8 630 768	7 629 225
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	436 336	468 831
Comptes de régularisation et actifs divers	341 891	333 198
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4 747	4 718
Immobilisations corporelles et incorporelles	105 855	113 969
<b>TOTAL</b>	<b>17 504 578</b>	<b>15 536 607</b>
PASSIF	31/12/07	31/12/06
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	20 822	9 759
Instruments dérivés de couverture	11 285	13 842
Dettes envers les établissements de crédit	1 309 156	615 847
Dettes envers la clientèle	8 018 925	7 730 751
Dettes représentées par un titre	5 948 268	5 084 515
Comptes de régularisation et passifs divers	251 055	259 062
Provisions	43 096	66 324
Dettes subordonnées	154 756	156 800
Intérêts minoritaires	1 150	1 128
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 652 799	1 521 207
Résultat de l'exercice (part du groupe)	93 266	77 372
<b>TOTAL</b>	<b>17 504 578</b>	<b>15 536 607</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/07	31/12/06
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>411 683</b>	<b>401 907</b>
Frais généraux	(285 901)	(289 673)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>125 782</b>	<b>112 234</b>
Coût du risque	3 714	(11 398)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>129 496</b>	<b>100 837</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	236	480
Gains ou pertes sur autres actifs	(22)	(464)
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>129 709</b>	<b>100 853</b>
Impôts sur les bénéfices	(36 391)	(23 432)
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>93 318</b>	<b>77 421</b>
Intérêts minoritaires	52	49
<b>RÉSULTAT NET (hors intérêts minoritaires)</b>	<b>93 266</b>	<b>77 372</b>

Commentaires et précisions :

L'évolution du PNB (+ 10 millions d'euros) est principalement justifiée par celle des commissions, la marge financière restant stable. Cette progression est consécutive à la démarche «services-prix» engagée en 2006.

La diminution des frais généraux s'explique principalement par :

- le règlement d'un litige portant sur la taxe professionnelle, comptabilisé et réglé en 2006 (4 millions d'euros)
- la baisse des locations de matériels informatiques, les contrats venus à échéance fin 2006 n'étant renouvelés qu'en 2008
- une bonne maîtrise des frais généraux de fonctionnement

L'évolution favorable du coût du risque (+ 15 millions d'euros) est due principalement à :

- une diminution du risque clientèle de 5 millions d'euros
- la reprise des provisions sur titres Eurotunnel dotées en 2006 (pour 3 millions d'euros), suite à leur échange, générant une variation de 6 millions d'euros
- des reprises de provisions couvrant une charge d'impôts sur les bénéfices issue d'un contrôle fiscal pour 4 millions d'euros

## L'ambition pour 2011 :

« être l'interlocuteur naturel des indépendants et de la clientèle patrimoniale »

### ■ Crédit Professionnel SA

Une nouvelle étape a été franchie dans la structuration et dans l'uniformisation de l'organisation du Crédit Professionnel.

- Le réseau couvre l'ensemble du territoire belge avec 350 collaborateurs et une cinquantaine d'agences, complétées par des agents délégués.
- Les banques régionales belges contrôlées par CP SA sont désormais réunies sous la marque commune BKCP et disposent d'un site web unique bkcp.be qui offre des produits et services via Internet. Les clients communs BKCP et CMNE/BCMNE peuvent gérer l'ensemble de leurs comptes en Belgique et en France avec les mêmes codes d'accès. Ces banques disposent d'une organisation unique et d'une plate-forme informatique commune.
- D'importants investissements ont été réalisés au cours de l'exercice, notamment pour l'acquisition et la restructuration de CP Banque qui a rejoint le groupe des banques régionales contrôlées par CP SA.

Pour répondre aux attentes de sa clientèle, constituée d'indépendants, de PME et d'une clientèle patrimoniale, la banque a enrichi son offre de produits et services.

Au périmètre CP SA et des banques régionales contrôlées :

- Les encours sous gestion ont augmenté de plus de 500 millions d'euros, hors intégration de CP Banque, grâce au lancement d'un nouveau produit d'épargne.
- L'évolution des effectifs s'explique par l'entrée dans le périmètre de CP Banque de 64 personnes, compensée par une diminution globale de 37 personnes.
- Le produit net bancaire progresse de 4,5 millions d'euros. Cette évolution s'explique par l'entrée de CP Banque dans le périmètre de consolidation et par le tassement de la marge d'intérêt.
- Les frais d'exploitation sont en augmentation de 14,9 millions d'euros, pour partie du fait des restructurations.
- Le résultat avant impôts ressort à 3,5 millions d'euros.

### ■ Nord Europe Private Bank

- Les encours gérés ont augmenté de plus de 20 % à 420 millions d'euros.
- Le traitement de l'information a été externalisé sur un nouvel outil informatique permettant des gains de productivité.



Le pôle bancaire Belux est constitué des entités détenues par la holding CMNE Belgium : Crédit Professionnel (CP SA), Banque du Brabant, Crédit Professionnel Interfédéral, FKBK, BKCP Securities, BKCP Noord, CP Banque acquise en 2007, NEPB et les sociétés et groupements de moyens qui contribuent au fonctionnement de cet ensemble. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous.

## Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/07	31/12/06
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	32 500	38 690
Instruments dérivés de couverture	2 884	2 249
Actifs financiers disponibles à la vente	421 462	297 724
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 147 479	715 098
Prêts et créances sur la clientèle	1 436 184	1 277 990
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	180 535	172 966
Comptes de régularisation et actifs divers	24 465	22 640
Immobilisations corporelles et incorporelles	64 236	54 160
Ecart d'acquisition	4 258	4 431
<b>TOTAL</b>	<b>3 314 003</b>	<b>2 585 948</b>
PASSIF	31/12/07	31/12/06
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	47
Instruments dérivés de couverture	270	2 430
Dettes envers les établissements de crédit	499 439	555 682
Dettes envers la clientèle	1 888 171	1 059 225
Dettes représentées par un titre	586 344	632 895
Comptes de régularisation et passifs divers	25 080	19 858
Provisions	2 867	2 066
Dettes subordonnées	79 556	83 134
Intérêts minoritaires	16 679	12 870
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	213 753	214 420
Résultat de l'exercice (part du groupe)	1 844	3 322
<b>TOTAL</b>	<b>3 314 003</b>	<b>2 585 948</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/07	31/12/06
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>63 218</b>	<b>58 311</b>
Frais généraux	(73 185)	(53 804)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(9 967)</b>	<b>4 507</b>
Coût du risque	(2 029)	(4 609)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(11 996)</b>	<b>(102)</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	1 365	868
Variations de valeur des écarts d'acquisition	13 373	-
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 742</b>	<b>766</b>
Impôts sur les bénéfices	(1 076)	2 561
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>1 666</b>	<b>3 327</b>
Intérêts minoritaires	(178)	5
<b>RÉSULTAT NET (hors intérêts minoritaires)</b>	<b>1 844</b>	<b>3 322</b>

## Commentaires et précisions

L'intégration de CP Banque s'est traduite par les impacts suivants au bilan :

- prêts et créances accordés à la clientèle : + 205 millions d'euros, desquels il convient de déduire 140 millions d'euros en rubrique prêts et créances sur établissements de crédit, correspondant à la trésorerie placée par CP Banque chez CP SA avant son intégration
- actifs financiers disponibles à la vente : + 209 millions d'euros
- dettes envers la clientèle : + 305 millions d'euros.

Hors ces impacts, les évolutions s'expliquent par :

- un accroissement des prêts et créances sur établissements de crédit de CP SA lié principalement à l'augmentation des fonds collectés au travers des banques régionales replacés auprès de la Caisse Fédérale du CMNE
- une augmentation des dettes envers la clientèle

Au compte de résultat, les principaux impacts liés à l'entrée de CP Banque dans le périmètre de consolidation sont les suivants :

- PNB : + 7,3 millions d'euros
- Frais généraux : + 6,7 millions d'euros, intégrant la provision des frais de restructuration, Hors ces impacts, le PNB subit le renchérissement du coût des ressources de CP SA. Le coût du risque est favorisé par des reprises de provisions liées à l'harmonisation des méthodes au sein du pôle et à une amélioration de la qualité des données.

Les variations de valeur des écarts d'acquisition enregistrées en 2007 sont consécutives à l'acquisition de la banque régionale CP Banque.

# Pôle Entreprises

## L'ambition pour 2011 : « être la banque partenaire des PME / PMI »

### ■ BCMNE

La BCMNE a continué d'accompagner les PME dans leur développement en participant activement au financement de leurs investissements, en augmentant de 18 % sa production de ce type de financement à 104 millions d'euros.

Elle a également poursuivi ses actions orientées vers la gestion du poste clients et les opérations internationales.

Elle a engagé une action transfrontalière afin de faciliter le développement des PME en Belgique où elle dispose de l'appui du réseau du Crédit Professionnel, filiale du Groupe CMNE.

En millions d'euros

EMPLOIS [encours moyens]	2007	2006
Court Terme	113	104
Crédits Moyen et Long Terme	337	329
<b>TOTAL DES CRÉDITS</b>	<b>450</b>	<b>433</b>
Engagements par Signature	45	46
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>495</b>	<b>480</b>

L'encours des crédits à court terme progresse de 9 %, malgré l'externalisation accrue vers l'affacturage ou les cessions Dailly proposés par les centres de métiers spécialisés du groupe CM-CIC. L'encours de financement à moyen et long terme progresse de 2,4 %.

Les cautions données et autres engagements par signature s'inscrivent en très léger recul à 45 millions d'euros.

L'encours de ressources collectées dépasse 1,5 milliard d'euros, grâce notamment à l'accroissement sensible de la collecte en épargne financière des investisseurs institutionnels. L'activité épargne sociale et salariale se poursuit à un rythme très encourageant.

Le produit net bancaire progresse légèrement de 1,3 %. Les frais généraux sont bien contenus à + 1,3 % alors que le coût du risque s'établit en fort recul à 0,7 million d'euros. Le RBE ressort, en légère hausse de 1,7 %, à 10 millions d'euros.

Après un profit exceptionnel lié au transfert de l'activité « investisseurs institutionnels » au Groupe UFG, le résultat net s'établit à 8,8 millions d'euros, en progression de 2,4 %.

### ■ BAIL ACTEA

La production réalisée par Bail Actea croît de 17 % à 371 millions d'euros. La production en provenance des réseaux progresse de 16 % à 35 millions d'euros pour le CMNE et de 3 % à 29 millions d'euros pour la BCMNE. La production du secteur médical-santé se poursuit pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à 23 millions d'euros, soit pratiquement le double de l'année précédente.

L'encours financier géré progresse de 15 % à 715 millions d'euros.

Le PNB s'établit à 15,8 millions d'euros et le résultat net comptable à 4,2 millions d'euros, en hausse de 24 %.

### ■ BAIL IMMO NORD, BATIROC NORMANDIE

La production réalisée par Bail Immo Nord et Batiroc Normandie atteint 52 millions d'euros, en progression de 8 %.

La concurrence est restée vive face à une croissance modérée des investissements des PME. Dans ce contexte, le volume de production a été réalisé grâce à des dossiers de montant important.

L'encours financier, net des subventions et avances preneur, progresse de 12,5 % à 207 millions d'euros.

Le dénouement positif de quelques opérations ponctuelles a contribué à la progression du PNB de 23 % à 5,4 millions d'euros et à celle du résultat net de 31 % à 1,3 million d'euros.



Le pôle Entreprises est regroupé au sein de la holding BCMNE qui, outre son activité de banque des PME-PMI, détient les titres des sociétés spécialisées dans les opérations de crédit bail mobilier et immobilier : Bail Actéa, Bail Immo Nord, Batiroc Normandie et Normandie Partenariat.

Les comptes de la SDR Normandie (assurant la gestion extinctive des créances inscrites à son actif) complètent cet ensemble, et contribuent au résultat consolidé pour 0,7 million d'euros au 31 décembre 2007 (1,4 million d'euros en 2006).

## Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/07	31/12/06
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3	2
Actifs financiers disponibles à la vente	16 267	21 126
Prêts et créances sur établissements de crédit	99 445	59 789
Prêts et créances sur la clientèle	1 404 379	1 306 515
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	30 119	45 170
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 094	1 106
<b>TOTAL</b>	<b>1 551 307</b>	<b>1 433 708</b>

PASSIF	31/12/07	31/12/06
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3	11
Instruments dérivés de couverture	-	107
Dettes envers les établissements de crédit	1 121 373	955 330
Dettes envers la clientèle	167 431	200 771
Comptes de régularisation et passifs divers	92 102	106 855
Provisions	639	1 038
Intérêts minoritaires	42	54
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	158 065	161 124
Résultat de l'exercice (part du groupe)	11 651	8 418
<b>TOTAL</b>	<b>1 551 307</b>	<b>1 433 708</b>

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/07	31/12/06
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>38 615</b>	<b>37 523</b>
Frais généraux	(21 514)	(20 534)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 101</b>	<b>16 989</b>
Coût du risque	(867)	(4 450)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 234</b>	<b>12 539</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	1 103	(5)
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>17 337</b>	<b>12 534</b>
Impôts sur les bénéfices	(5 685)	(4 114)
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>11 652</b>	<b>8 420</b>
Intérêts minoritaires	1	2
<b>RÉSULTAT NET (hors intérêts minoritaires)</b>	<b>11 651</b>	<b>8 418</b>

## Commentaires et précisions :

La progression limitée du PNB résulte d'une marge financière et de commissions qui peinent à progresser dans un contexte de plus en plus concurrentiel qui affecte particulièrement la BCMNE.

Le coût du risque bénéficie d'un contexte économique favorable, se traduisant à la fois par de moindres dotations et par des récupérations de créances ; par ailleurs, les comptes de Bail Actéa enregistraient en 2006, une provision de plus de 1 millions d'euros, liée à une escroquerie dont plusieurs groupes bancaires ont été victimes.

Les gains sur autres actifs sont relatifs au transfert d'une partie de l'activité « investisseurs institutionnels » par la BCMNE au groupe UFG.

# Pôle Assurances

## L'ambition pour 2011 :

« être un groupe d'assurances multi-canal et euro-régional »

Le pôle assurances a procédé à la réorganisation capitalistique de ses sociétés aboutissant à un nouvel organigramme au 31 décembre 2007 : la Caisse Fédérale du CMNE détient désormais 100 % de NEA qui détient à son tour 100 % de la plupart des filiales, à l'exception d'ACMN Iard partagée avec le groupe de Crédit Mutuel Centre Est Europe à 49 %, de Pérennité Entreprises avec Taitbout Pluriel à 10 % et de Vie Services avec Linedata à 23 %.

Dans un marché en baisse, globalement de 1,2 % et en vie de 3 %, NEA a maintenu son niveau d'activité, les encours progressent en assurance vie. Les rendements bénéficient des bonnes performances de l'immobilier de 6,5% net, de la gestion alternative à près de 8 % en moyenne et des produits structurés.

Parmi les nombreuses récompenses obtenues par NEA en 2007, notamment pour 3 contrats classés parmi les 20 meilleurs du marché : Abivie, Hédios Vie et Horizon Patrimoine :



## ■ ACMN Vie

Contrepartie du succès de la collecte d'épargne comptable dans le Groupe, en France comme en Belgique, le chiffre d'affaires marque un repli à 830 millions d'euros, malgré la forte progression de l'activité en partenariat avec des distributeurs extérieurs au Groupe. La part des unités de compte dans la collecte ressort à 21 % pour s'établir en stock à 18,5 %.

Le résultat net progresse de 51 %, à 37,8 millions d'euros.

## ■ ACMN IARD

Le chiffre d'affaires poursuit sa progression de 5 % à 106 millions d'euros. Le nombre d'affaires nouvelles et le stock continuent de croître, améliorant le taux d'équipement et la part de marché.

Le résultat net augmente de 4 %, à 8,6 millions d'euros, grâce notamment à une sinistralité auto qui continue à être favorable.

## ■ La Pérennité

Le chiffre d'affaires progresse fortement, de 40 % à 242 millions d'euros, grâce au succès du partenariat avec Skandia.

La rationalisation des portefeuilles, notamment par des transformations Fourgous, s'est poursuivie en 2007.

Le résultat ressort à - 20 millions d'euros en raison de la correction intervenue sur les comptes pour 38 millions d'euros et portant sur la participation minimale réglementaire aux bénéfices des assurés.

## ■ NELL

Le chiffre d'affaires progresse de 5 % à 56 millions d'euros, principalement avec le réseau BKCP. Les encours augmentent de 52 %.

Les frais généraux sont maîtrisés avec un ratio qui continue de s'améliorer au-delà de l'objectif du business plan initial. Le résultat net est de 0,3 million d'euros.

Le pôle Assurances est constitué des entités détenues par la holding Nord Europe Assurances (NEA) : ACMNIARD, ACMN Vie, La Pérennité, CPBK Ré, Nord Europe Life Luxembourg, Courtage Crédit Mutuel Nord Europe, Pérennité Entreprises et Vie Services.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/07	31/12/06
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 935 293	5 298 505
Actifs financiers disponibles à la vente	1 919 716	1 795 207
Prêts et créances sur établissements de crédit	26 672	17 788
Prêts et créances sur la clientèle	40 377	18 815
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	60 393	101 418
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 408	6 480
Ecart d'acquisition	5 640	5 640
<b>TOTAL</b>	<b>7 994 499</b>	<b>7 243 853</b>
PASSIF	31/12/07	31/12/06
Dettes envers les établissements de crédit	19 287	57 909
Dettes envers la clientèle	35 861	36 210
Comptes de régularisation et passifs divers	345 067	484 140
Provisions techniques des contrats d'assurance	7 125 577	6 304 658
Provisions	5 409	4 277
Dettes subordonnées	138 000	46 000
Intérêts minoritaires	20 670	30 345
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	283 716	244 646
Résultat de l'exercice (part du groupe)	20 912	35 669
<b>TOTAL</b>	<b>7 994 499</b>	<b>7 243 853</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/07	31/12/06
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>85 285</b>	<b>101 683</b>
Frais généraux	(45 038)	(38 463)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>40 247</b>	<b>63 220</b>
Coût du risque	-	-
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>40 247</b>	<b>63 220</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>40 247</b>	<b>63 220</b>
Impôts sur les bénéfices	(15 446)	(22 016)
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>24 801</b>	<b>41 204</b>
Intérêts minoritaires	3 889	5 535
<b>RÉSULTAT NET (hors intérêts minoritaires)</b>	<b>20 912</b>	<b>35 669</b>

#### Commentaires et précisions

Comme l'ensemble du marché, le pôle NEA a connu une légère décroissance du chiffre d'affaires (- 1 %). Les encours gérés au bilan sont principalement portés par ACMN Vie.

Le net recul du produit net bancaire, constitué de la marge sur les activités d'assurance est lié à la correction d'erreur intervenue sur les comptes sociaux de la Pérennité, pour un montant de 31 millions d'euros. La correction porte sur la participation minimale réglementaire aux bénéfices des assurés dont le calcul doit être effectué sans tenir compte de la notion de canton, alors que la Pérennité l'effectuait par canton depuis 1999.

Prenant cette opération en compte et en application de la règle du shadow accounting, l'évolution du PNB est ainsi le résultat d'un effet combiné :

- d'une augmentation de la marge de l'activité d'assurance (+ 70 millions d'euros) ; cette marge est nette des commissions versées aux entités du groupe intégrées à la consolidation
- d'une diminution des gains sur le portefeuille valorisé à la juste valeur par résultat : (- 85 millions d'euros)

La progression des frais généraux s'explique notamment par :

- la hausse des frais de personnel consécutive aux recrutements effectués en 2006 et en 2007
- la hausse des frais informatiques liée aux projets en cours

# Pôle Gestion pour compte de tiers

## L'ambition pour 2011 : « être un acteur de référence sur tous les segments de la gestion d'actifs »

Les synergies dégagées par le rapprochement, en juin 2006, des entités de gestion pour compte de tiers du CMNE ainsi qu'un développement exceptionnel des produits alternatifs, via sa filiale UFG Alteram, ont permis au Groupe UFG d'enregistrer une collecte record de 2,5 milliards d'euros en OPCVM et SCPI, qui le place parmi les premiers acteurs du marché en termes de collecte.

Ses encours gérés et conseillés progressent de 22 % à 21 milliards d'euros fin 2007, en dépit d'une conjoncture difficile sur les marchés de capitaux et la gestion pour compte de tiers.

Son bénéfice net de 37,9 millions d'euros, en hausse de 60 %, contribue significativement aux bons résultats du CMNE.

### ■ UFG REM Real Estate Managers

UFG REM continue à commercialiser avec succès les SCPI, demeurant leader national avec 5,3 milliards d'euros sous gestion, soit 30 % des encours SCPI du secteur et une croissance de 24 % en un an. Elle a obtenu l'agrément pour gérer les OPCI.

La collecte de 680 millions d'euros représente 37 % de la collecte du secteur.

Tous les produits de la gamme de SCPI d'immobilier dans le secteur tertiaire affichent une performance comprise entre 10 et 15 %.

UFG REM a poursuivi le développement de ses activités de Property Management, avec l'acquisition de la société CLS et a créé une branche autonome, UFG PM pour les regrouper.

Le résultat s'élève à 10,4 millions d'euros en hausse de 42 %.

### ■ UFG Partenaires

L'année 2007 s'inscrit également comme une année record pour UFG Partenaires, avec une collecte de plus de 1 milliard d'euros et un résultat net de 4,2 millions d'euros, en hausse de 56 %.

La collecte comprend 63 % de SCPI, 16 % d'assurances, 9 % d'OPCVM, 6 % de FCPI/ FIP et 5 % de transaction sur l'immobilier direct et les œuvres d'art.

Les OPCVM alternatifs ont fait l'objet d'un excellent positionnement dans les principales plateformes de distribution.

### ■ UFG Private Equity

Les fonds de Private Equity (FCPR et FCPI) ont poursuivi leurs stratégies d'investissement. Deux nouveaux produits ont été lancés permettant à UFG PE de doubler ses encours à 260 millions d'euros grâce à une collecte de 65 millions d'euros en produits défiscalisants FCPI et FIP.

Le résultat net s'établit à 2,2 millions d'euros.

### ■ UFG Alteram Alternative asset management

En multigestion alternative, les encours gérés progressent de 62 % à plus de 3,5 milliards d'euros grâce à une collecte record de 1,2 milliard d'euros, dont 61 % sur les produits monétaires dynamiques et 23 % pour les produits d'arbitrage. Dans un marché porteur en hausse de 42 %, UFG Alteram a démontré la qualité et la régularité de sa gestion sur l'ensemble de sa gamme de produits.

Fitch Ratings a relevé la note d'UFG Alteram, attribuant la note Investment Process «IP2» à son processus de multigestion alternative en novembre 2007.

Fin 2007, nombre de ces produits se place dans le premier décile des principaux classements : Alteram Trésorerie Plus, 2<sup>ème</sup> sur 12 mois (Europerformance – Trésorerie Alternative) – Alteram Asia, 1<sup>er</sup> sur 12 mois (Europerformance – Long short Equity) ...

Année record pour Alteram, les résultats s'élèvent à 11,9 millions d'euros, enregistrant une progression de 79 %.

### ■ UFG IM Investment Managers

Les encours gérés et conseillés ont progressé de 11 % à 11,4 milliards d'euros, l'essentiel de la collecte étant réalisé pour la gestion collective sur l'expertise de produits court terme monétaires réguliers et dynamiques. Le développement commercial s'est poursuivi avec la reprise de la clientèle institutionnelle de la BCMNE.

La collecte d'OPCVM s'élève à 274 millions d'euros dont 236 sur les fonds monétaires et obligataires, 57 sur les profilés, 51 sur la multigestion et s'accompagne d'une décollecte de 71 millions d'euros sur les stratégies actions.

L'encours OPCVM d'UFG IM est de 4,8 milliards d'euros contre 4,3 fin 2006. Il est composé essentiellement de fonds de taux (54 %), de fonds actions et multigestion (31 %) et de fonds profilés (12 %). L'encours des comptes gérés s'élève à 6,7 milliards d'euros contre 5,9 fin 2006.

Le résultat atteint à 6,8 millions d'euros, en progression de 22 %.

UFG IM a été doublement primée cette année :



#### Pyramides 2007 d'Investissement Conseils - Morningstar

Cambacérés Risques reçoit la Pyramide de Bronze dans la catégorie Actions France Grandes Cap (novembre 2007).

#### Trophées 2007 Le Revenu

UFG IM reçoit le trophée d'argent du magazine Le Revenu de la gamme « diversifiés » sur 3 ans.

Le pôle Gestion pour compte de tiers est désormais regroupé au sein de la holding «Groupe UFG» qui détient principalement UFG Real Estate Managers (UFG REM), UFG Partenaires, UFG Property Management (UFG PM - ex Sogindo), UFG Investment Manager (UFG IM), UFG Alteram et UFG Private Equity (UFG PE).

Fin 2007, UFG PM a acquis CLS et ses participations dans GESNOV, SOGETEX et SL2A.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/07	31/12/06
Actifs financiers disponibles à la vente	73 495	19 015
Prêts et créances sur établissements de crédit	20 627	51 033
Prêts et créances sur la clientèle	6 610	19 723
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	172	-
Comptes de régularisation et actifs divers	69 182	38 854
Participations dans les entreprises mises en équivalence	97	92
Immobilisations corporelles et incorporelles	24 968	20 124
Ecarts d'acquisition	12 230	5 513
<b>TOTAL</b>	<b>207 381</b>	<b>154 354</b>
PASSIF	31/12/07	31/12/06
Dettes envers les établissements de crédit	5 513	31 289
Dettes envers la clientèle	200	3 136
Comptes de régularisation et passifs divers	97 238	49 320
Provisions	2 517	2 511
Intérêts minoritaires	13 120	8 501
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	57 782	40 650
Résultat de l'exercice (part du groupe)	31 012	18 947
<b>TOTAL</b>	<b>207 381</b>	<b>154 354</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/07	31/12/06
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>196 528</b>	<b>153 971</b>
Frais généraux	(139 894)	(118 649)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>56 634</b>	<b>35 322</b>
Coût du risque	3	(726)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>56 637</b>	<b>34 596</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	5	(2)
Gains ou pertes sur autres actifs	6	-
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>56 648</b>	<b>34 594</b>
Impôts sur les bénéfices	(17 918)	(11 734)
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>38 730</b>	<b>22 860</b>
Intérêts minoritaires	7 718	3 913
<b>RÉSULTAT NET (hors intérêts minoritaires)</b>	<b>31 012</b>	<b>18 947</b>

#### Commentaires et précisions :

L'augmentation des écarts d'acquisition enregistrés à l'actif est consécutive à l'entrée de CLS dans le périmètre de consolidation.

L'évolution du PNB est liée à la progression remarquable du chiffre d'affaires réalisé par le pôle qui se traduit par une progression des encours gérés et des commissions perçues.

L'évolution des frais généraux affecte tant les frais de personnel (consécutive aux recrutements opérés en 2006 et en 2007) que les frais de fonctionnement.

## Pôle Services et activités diverses

Ce pôle est constitué de l'ensemble des activités qui ne relèvent pas des métiers stratégiques du groupe : SIPN (base consolidée intégrant l'activité immobilière hors exploitation), CMN Tél, Euro Information, Financière Malesherbes, Financière Nord Europe, Sicorfé SNP, Sicorfé maintenance, Transactimmo, Actea Environnement et CMNE Environnement. La contribution de ces différentes activités se résume ainsi :

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/07	31/12/06
Actifs financiers disponibles à la vente	52 920	53 896
Prêts et créances sur établissements de crédit	957	1 404
Prêts et créances sur la clientèle	888	888
Comptes de régularisation et actifs divers	5 802	5 037
Participations dans les entreprises mises en équivalence	49 878	42 578
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 059	26 874
Ecarts d'acquisition	724	724
<b>TOTAL</b>	<b>140 228</b>	<b>131 401</b>
PASSIF	31/12/07	31/12/06
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	789
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	18 649	20 445
Dettes envers la clientèle	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers	4 330	1 687
Provisions	1 202	150
Dettes subordonnées	5 015	5 015
Intérêts minoritaires	133	130
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	104 642	95 087
Résultat de l'exercice (part du groupe)	6 256	8 098
<b>TOTAL</b>	<b>140 228</b>	<b>131 401</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/07	31/12/06
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>8 087</b>	<b>8 765</b>
Frais généraux	(8 061)	(5 779)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>26</b>	<b>2 986</b>
Coût du risque	(15)	(16)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>11</b>	<b>2 970</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	6 801	5 717
Gains ou pertes sur autres actifs	-	(91)
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>6 812</b>	<b>8 596</b>
Impôts sur les bénéfices	(534)	(470)
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>6 278</b>	<b>8 126</b>
Intérêts minoritaires	22	28
<b>RÉSULTAT NET (hors intérêts minoritaires)</b>	<b>6 256</b>	<b>8 098</b>

### Commentaires et précisions :

La progression des frais généraux découle de l'exécution d'engagements pris par Sofimpar, dans le cadre de garanties données à l'occasion de cessions d'immeubles intervenues au cours des exercices antérieurs.

# Bilan consolidé

- 24 Total bilan
- 25 Comptes consolidés au 31/12/2007
  
- 26 Les fonds propres
- 26 Les risques
- 33 Contrôle et audit



Paris  
Lille  
Bruxelles  
Luxembourg



# Total bilan

## Rémunération des parts sociales

Les parts sociales des caisses locales, constitutives du capital du Groupe CMNE, sont exclusivement détenues par les sociétaires.

Elles sont de trois types :

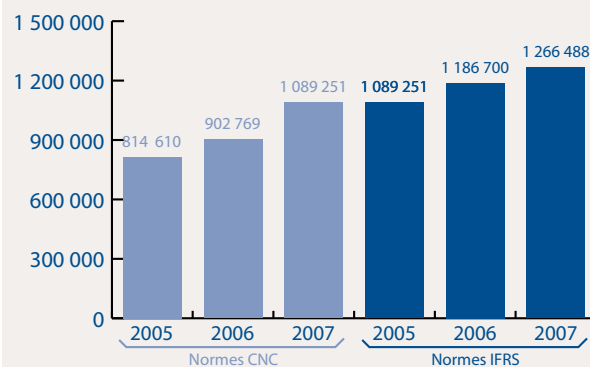
- les parts A, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts B, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts F, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées, les parts B et F reçoivent une rémunération fixée par l'assemblée générale de chaque caisse locale, dans le respect des limites prévues par le statut de la Coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'administration fédéral.

En 2007, la rémunération des parts B a été de 3,013 % et celle des parts F de 4,562 %.

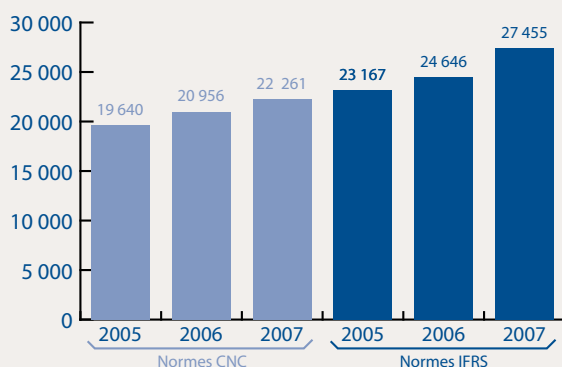
## Capital (parts sociales A, B et F)

(en milliers d'euros)



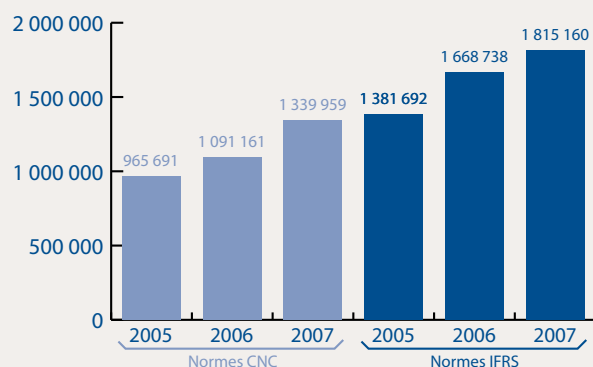
## Total bilan

(en millions d'euros)



## Fonds propres - part du groupe hors résultat

(en milliers d'euros)





## Comptes consolidés au 31/12/2007

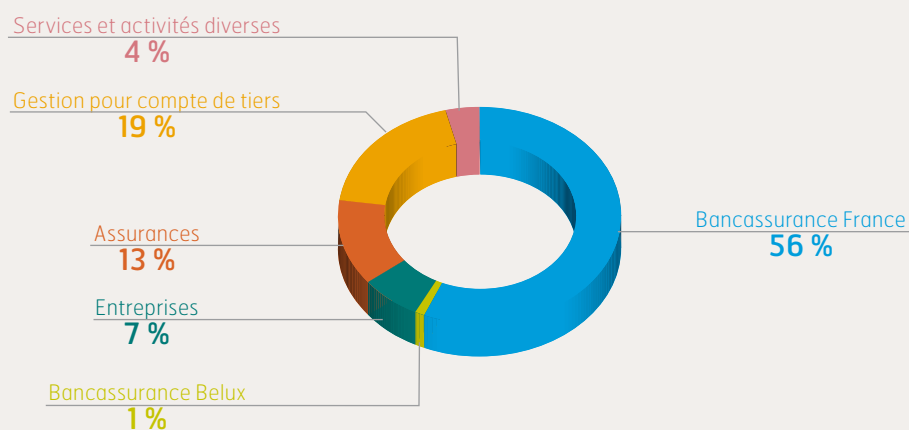
25

en milliers d'euros

	Contribution au PNB 2006	Contribution au PNB 2007	Contribution au RBE 2006	Contribution au RBE 2007	Contribution au résultat consolidé 2006	Contribution au résultat consolidé 2007	Contribution au total bilan consolidé 2006	Contribution au total bilan consolidé 2007
Pôle Bancassurance France	401 907	411 683	112 234	125 781	77 373	93 266	15 536 607	17 504 578
Pôle Bancassurance Belux	58 311	63 218	4 507	-9 967	3 322	1 843	2 585 948	3 314 003
Pôle Entreprises	37 523	38 615	16 989	17 101	8 418	11 651	1 433 708	1 551 307
Pôle Assurances	101 683	85 285	63 220	40 247	35 669	20 912	7 243 853	7 994 499
Pôle Gestion pour compte de tiers	153 971	196 528	35 322	56 634	18 946	31 012	154 354	207 381
Pôle Services et activités diverses	8 765	8 087	2 986	26	8 098	6 256	131 401	140 228
Eliminations entre pôles	-75 957	-64 737	-41 697	-34 650	-40 933	-35 984	-2 440 322	-3 257 283
<b>TOTAL</b>	<b>686 203</b>	<b>738 679</b>	<b>193 561</b>	<b>195 172</b>	<b>110 893</b>	<b>128 956</b>	<b>24 645 549</b>	<b>27 454 713</b>

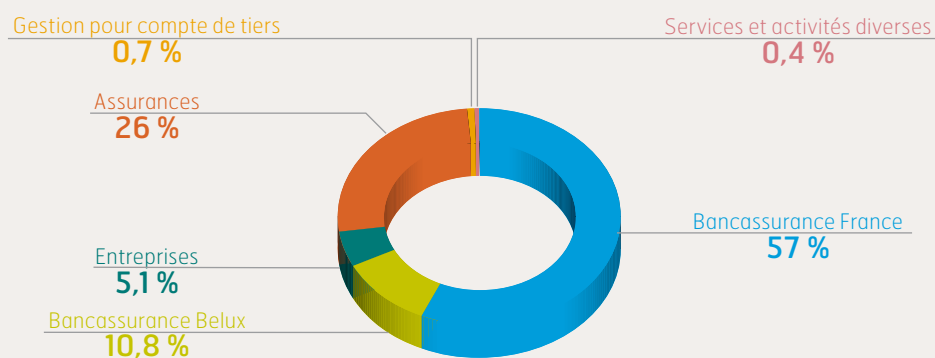
Résultat :

129 millions d'euros



Bilan :

27 455 millions d'euros



# Fonds propres et gestion des risques

## ■ Les fonds propres

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (risques de marché et risque de crédit, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Nord Europe sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale et prudemment par mise en équivalence. Ce principe est identique à celui appliqué par les autres entités du groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaires pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence).

Le CMNE calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation

à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le CMNE se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la Directive européenne applicable aux conglomérats. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance. Cette surveillance a également des incidences sur la mesure des autres normes de gestion, la différence de mise en équivalence positive des entités consolidées du secteur des assurances étant éliminée des fonds propres de base.

Le CMNE respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

En millions d'euros

	31/12/06	31/12/07
Fonds propres de base (Tier One)	1 756	1 890
Fonds propres complémentaires	30	22
Fonds propres surcomplémentaires	-	-
Risques pondérés	10 425	11 943
Ratio global	17,13 %	16,01 %
Ratio Tier One	16,84 %	15,82 %

*Chiffres non audités*

## ■ Les risques

Au terme d'une profonde réorganisation intervenue en 2006, le Groupe CMNE dispose d'une organisation du contrôle interne qui sépare clairement le contrôle opérationnel du contrôle non opérationnel, ainsi que le contrôle permanent du contrôle périodique. Cette organisation initiée au sein des entités bancaires du Groupe - Caisse Fédérale, BCMNE, BKCP - a été étendue en 2007 aux structures des pôles assurance et gestion pour compte de tiers.

24 personnes sont dédiées au contrôle permanent et de la conformité sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint en charge des affaires institutionnelles, tandis que 35 personnes sont en charge du contrôle périodique sous la responsabilité de l'Inspecteur Général.

Par ailleurs, le Groupe CMNE s'est doté en 2007 d'un document de référence sur la politique de gestion des risques qui a été soumis à l'approbation du conseil d'administration. Il traite des principes généraux qui gouvernent cette politique et de leur application au pôle bancassurance France, ainsi que des principes spécifiques de gestion des risques de crédit, des risques financiers et des risques opérationnels. Il est complété par un chapitre traitant du contrôle interne. Ce document de référence est décliné dans les autres pôles du Groupe.

La qualité du bilan consolidé du CMNE contribue à la

notation de l'ensemble du groupe Crédit Mutuel-CIC par l'agence Standard & Poor's : "AA-, perspective stable" à long terme et "A1" à court terme, confirmée en février 2008.

Par ailleurs, la notation autonome du CMNE par l'agence Fitch Ratings a été confirmée en août 2007: «A+, perspective stable» à long terme et «F1» à court terme.

### > Les risques de crédit

L'octroi des crédits fait l'objet d'une procédure spécifique au Crédit Mutuel Nord Europe.

Au-delà d'une délégation qui est accordée aux directeurs des caisses locales, le Comité de Crédit de chaque caisse, regroupant des administrateurs et le directeur, se réunit hebdomadairement pour statuer sur les dossiers.

Si un dossier dépasse le seuil de 500 000 euros ou fait l'objet de conditions dérogatoires, il doit être analysé par la Direction des Engagements de la Caisse Fédérale et présenté au Comité de Crédit Fédéral.

En Belgique, les dossiers supérieurs à 650 000 euros sont octroyés exclusivement par le Comité de Direction groupe. En ce qui concerne le pôle entreprises, une limite globale

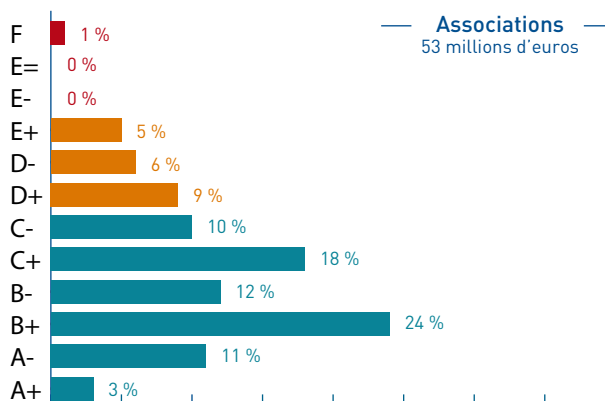
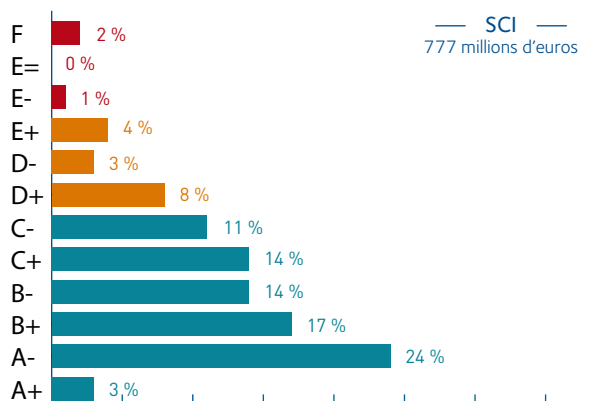
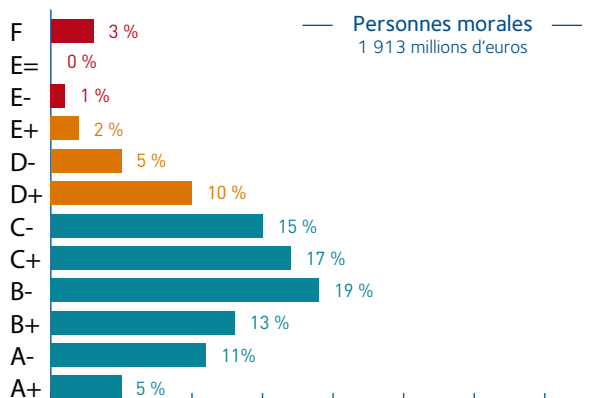
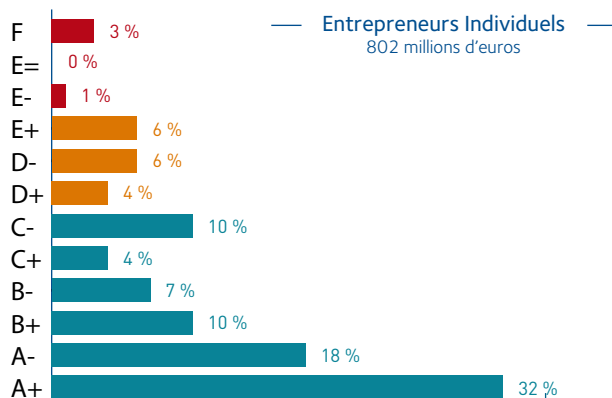
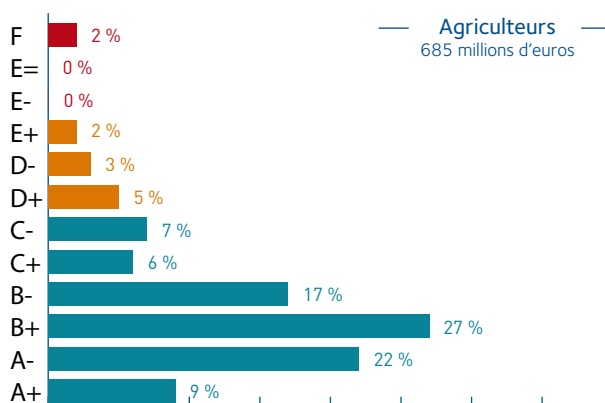
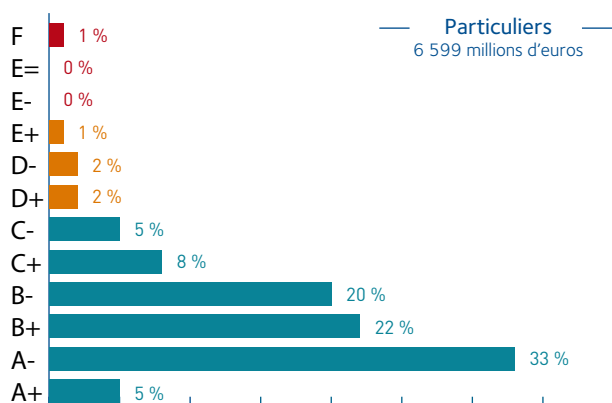
pour une contrepartie ou un groupe de contreparties a été fixée à 30 millions d'euros. Les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 150 000 euros font l'objet d'une décision d'octroi collégiale.

Pour les pôles bancassurance France et entreprises, la notation interne, répondant aux principes édictés par Bâle II, est effective pour les clients des différents marchés.

Elle est pleinement prise en compte dans le suivi de la clientèle. Aux côtés de critères usuels, elle est dorénavant intégrée aux paramètres permettant de fixer la tarification des crédits. Elle constitue également un élément déterminant du système de délégation en matière d'octroi de concours.

Pour le pôle bancassurance Belux, la prise en compte de la notation dépend très largement de l'intégration informatique en cours des différentes banques régionales. Pour le périmètre bancaire français qui représente 89 % des encours de crédit du Groupe (Caisses locales, Caisse Fédérale et pôle entreprises), la répartition des encours par classe de note et par algorithme de notation est la suivante :

- Les notes supérieures ou égales à C-, représentant les meilleurs clients, totalisent de 79 % à 93 %,
- Les notes comprises entre D+ et E+, représentant des encours sains avec un profil de risque assez élevé, totalisent de 5 % à 20 %,
- Les encours douteux (E-), douteux compromis (E=) et contentieux (F), totalisent de 1 % à 4 %.

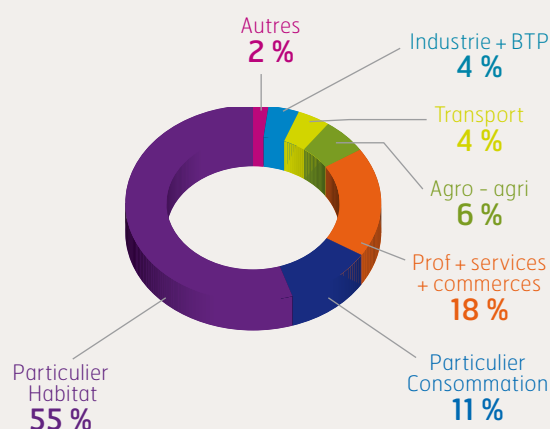


## Fonds propres et gestion des risques

en milliers d'euros

Qualité des risques	31/12/07	31/12/06
Créances dépréciées individuellement	353 889	329 114
Provisions pour dépréciation individuelle	-235 452	-213 796
Provision collective des créances	-7 821	-13 843
Taux de couverture global	68,7%	69,2%
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	66,5%	65,0%

Répartition globale du risque crédit par secteur d'activité :



en milliers d'euros

Arriérés de paiement	31/12/07				
	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	supérieur à 1 an	Total
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Prêts et avances	352 115	54 569	26 401	1 437	434 522
Clientèle de détail (créances totales)	352 115	54 569	26 401	1 437	434 522
<b>TOTAL</b>	<b>352 115</b>	<b>54 569</b>	<b>26 401</b>	<b>1 437</b>	<b>434 522</b>
dont échéances réellement impayées	12 535	3 830	2 794	520	19 679

en milliers d'euros

Suivi des risques de crédit	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Prêts et créances</b>				
Etablissements de crédit	3 732 054	3 494 675	237 379	6,79%
Clientèle	11 589 712	10 382 062	1 207 650	11,63%
Exposition brute	15 321 766	13 876 737	1 445 029	10,41%
Provisions pour dépréciation	-243 273	-241 864	-1 409	0,58%
Etablissements de crédit	0	-14 225	14 225	ns
Clientèle	-243 273	-227 639	-15 634	6,87%
<b>Exposition nette</b>	<b>15 078 494</b>	<b>13 634 873</b>	<b>1 443 621</b>	<b>10,59%</b>
<b>Engagements de financement donnés</b>				
Etablissements de crédit	57 801	51 600	6 201	12,02%
Clientèle	1 084 348	949 665	134 683	14,18%
<b>Engagements de garantie donnés</b>				
Etablissements de crédit	162 085	252 877	-90 792	-35,90%
Clientèle	342 616	148 726	193 890	130,37%
Provision pour risques				
<b>Exposition nette</b>	<b>1 646 850</b>	<b>1 402 868</b>	<b>243 982</b>	<b>17,39%</b>
<b>Titres de créance</b>				
Effets publics	416 720	403 929	12 791	3,17%
Obligations	5 987 462	5 287 850	699 612	13,23%
Instruments dérivés	10 351	4 473	5 878	131,40%
Pensions & prêts de titres	0	0	0	ns
Exposition brute	6 414 533	5 696 252	718 281	12,61%
Provision pour dépréciation des titres	-5	-2 527	2 522	-99,80%
<b>Exposition nette</b>	<b>6 414 528</b>	<b>5 693 725</b>	<b>720 803</b>	<b>12,66%</b>

## > Les risques de marché

La gestion du refinancement du Groupe est centralisée à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe. La salle des marchés du Crédit Professionnel à Bruxelles a été fermée en novembre 2006 en raison du faible nombre d'opérations traitées. Depuis cette date, la salle du CMNE à Lille traite aussi bien les opérations propres du Crédit Professionnel que celles des banques régionales contrôlées. Le back office de ces opérations est également traité à Lille.

Les opérations mises en œuvre par la Direction de la Trésorerie Groupe sont de deux natures :

- D'une part, les opérations de refinancement à moyen et long terme du Groupe qui ont pour but de protéger la marge d'intermédiation en se fondant sur des éléments chiffrés de risque de taux et de liquidité analysés par les comités financiers de chaque entité du Groupe.
- D'autre part, les opérations d'arbitrage construites pour ne générer qu'un risque de taux marginal tout en tirant leur rentabilité de la prise d'un risque de contrepartie et d'un risque de liquidité.

Les opérations de gestion structurelle du bilan, comme les opérations d'arbitrage de la salle des marchés, sont placées sous le contrôle étroit du Comité Financier de Groupe et font l'objet de reportings individualisés, puis fusionnés pour mesurer le risque de liquidité.

Pour l'ensemble du Groupe CMNE, banque et assurance confondues, le risque de contrepartie se ventile de la façon suivante :

## Le risque de contrepartie

Sur proposition de la Direction des Risques, les limites par contrepartie sont arrêtées par le Comité Financier de Groupe. La méthodologie de définition des limites est basée sur la notation interne des grandes contreparties, redéfinie par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel dans le cadre du processus d'homologation Bâle II.

La centralisation des risques du CMNE, par le contrôle des risques, alimente à son tour la gestion centralisée du risque de contrepartie à l'échelle du groupe Crédit Mutuel-CIC.

De plus, la nature des souscripteurs des titres de créances émis par le CMNE fait l'objet d'une analyse rigoureuse pour mesurer le risque de concentration sur les prêteurs principaux du Groupe.

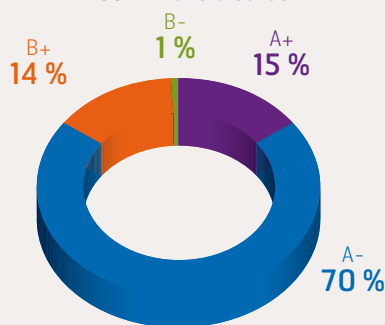
Le Conseil d'Administration Fédéral a confirmé en 2007 les limites de risque nominal unitaire suivantes, pour le Groupe CMNE :

- Risque d'état : 50 % des fonds propres consolidés
- Risque banque : 40 % des fonds propres consolidés
- Risque corporate : 10 % des fonds propres consolidés

Ces limites s'entendent pour des risques de qualité A+ et sont ensuite modulés à la baisse selon la notation des contreparties.

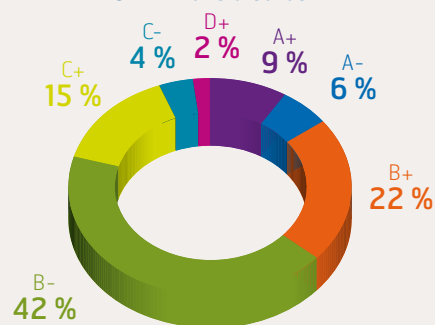
### Institutions financières (72%)

4 755 millions d'euros



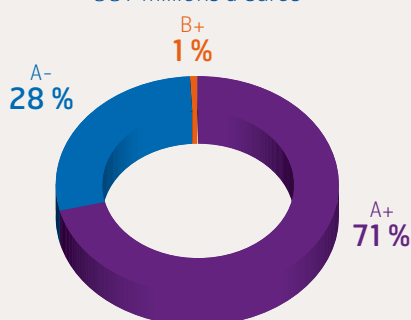
### Corporates et assurances (12%)

811 millions d'euros



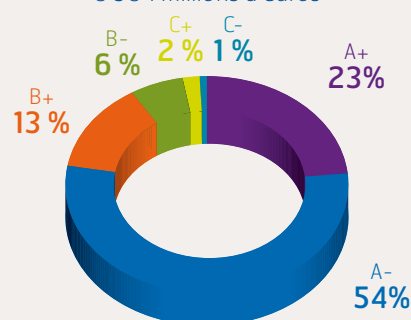
### Souverains (15%)

997 millions d'euros



### Encours total

6 564 millions d'euros



### Le risque de marché

Le risque de marché est inhérent aux opérations d'arbitrage effectuées par la Direction de la Trésorerie dans le cadre de sa gestion pour compte propre. Ces opérations, effectuées dans un cadre précis défini par le Comité Financier de Groupe, font l'objet d'un reporting mensuel à ce dernier ainsi qu'à la Direction Générale.

Les opérations d'arbitrage, effectuées sur des horizons compris entre trois mois et trois ans, consistent en l'achat de titres de créances négociables ou de titres obligataires à taux variable ou à taux fixe transformé en taux variable par le biais de swaps de taux, financé par l'émission régulière de certificats de dépôts dont la durée d'origine est comprise entre un et six mois. L'encours moyen de ce portefeuille d'arbitrage a été de 1,3 milliard d'euros et a représenté une consommation moyenne de fonds propres de 28 millions d'euros.

La brièveté des titres achetés (90 % sont inférieurs ou égaux à un an) est en elle-même une assurance très forte contre les risques de marché, au sens du règlement 95-02.

Le risque de taux est pratiquement nul et le risque de liquidité fait l'objet d'une surveillance attentive dans le cadre de la procédure de gestion du risque global de liquidité.

Cependant, les titres les plus longs ont souffert de l'écartement des spreads constaté au deuxième semestre 2007. Ils portaient une moins-value latente de 3,8 millions d'euros au 31 décembre impactant les capitaux propres en norme IFRS. Au 29 février 2008, cette moins-value latente est de 6,4 millions d'euros.

Le portefeuille d'actions, adossé aux fonds propres, s'élève à 172 millions d'euros au 31 décembre 2007, en valeur de marché. Il est constitué d'une participation dans le CIC à hauteur de 76 millions d'euros, soit moins de 1 % du capital, et d'un ensemble d'OPCVM représentant les investissements pour compte propre du CMNE et de la BKCP à hauteur de 29 millions d'euros, l'encours de ces OPCVM est garanti en capital.

Les autres investissements pour compte propre, réalisés sur des supports collectifs (produits de taux, de gestion alternative ou parts de SCPI), représentent un total de 358 millions d'euros. Il n'y a aucune opération de change à caractère spéculatif.

Par ailleurs, le CMNE détient un portefeuille de titres structurés pour 222 millions d'euros (dont 500 mille euros de crédits «subprimes»), qui portent 7,8 millions d'euros de moins-values latentes dont 2 millions d'euros impactent le compte de résultat. Le solde de moins-values latentes n'impacte ni le compte de résultat ni les fonds propres, car il correspond à des titres détenus jusqu'à l'échéance.

Au 29 février 2008, le portefeuille d'actions a une valeur de marché de 160 millions d'euros, dont 63 millions pour le CIC. Les autres investissements pour compte propre représentent toujours 358 millions d'euros. Le portefeuille de titres structurés porte 11,6 millions de moins-values latentes dont 5,8 millions impactent le compte de résultat.

### Le risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux est de protéger la marge issue des différentes activités du périmètre bancaire.

Chaque société de ce périmètre voit son risque analysé par un Comité Financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Le Comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.

Depuis 2005, le Groupe CMNE mesure le risque de taux à l'aide de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (MNI) et de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN), cette dernière permettant la mesure du risque de taux global au sens de la réglementation 97-02 et de la réglementation Bâle II.

Ces mesures font l'objet de limites à caractère réglementaire (VAN) ou de gestion (MNI) selon les recommandations de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et de la Commission Bancaire.

L'ensemble de ces limites est le suivant et s'applique à l'identique pour toutes les filiales bancaires du Groupe.

- VAN : un déplacement linéaire de la courbe des taux de 200 bp ne doit pas représenter plus de 20 % des fonds propres. Les fonds propres retenus doivent être cohérents, en termes de périmètre, avec la base de risque de taux analysée.
- MNI : un déplacement linéaire de la courbe de taux de 100 bp ne doit pas induire une sensibilité supérieure à 5 % du PNB du périmètre analysé, pour l'année en cours et les deux années suivantes. Cette limite est complétée par un indicateur de risque égal à 10 % de la MNI du périmètre analysé, pour l'année en cours et les trois années suivantes.

Ces limites ont été constamment respectées en 2007 avec une sensibilité de VAN comprise entre 2,9 % et 6,2 % et une sensibilité de MNI comprise entre 0,2 % et 2,7 % pour chaque trimestre d'observation.

### Le risque de liquidité

Mesuré de façon exhaustive à la fin de chaque trimestre civil pour l'ensemble du périmètre bancaire du Groupe incluant les activités de trésorerie et sur un horizon de deux ans, le besoin de liquidité est confronté à la capacité d'emprunt du Groupe dans une hypothèse de stress dont les éléments principaux sont : capacité d'émission de CD réduite à 80 % de l'encours moyen des 12 mois écoulés, capacité d'émission de BMTN réduite à 70 % des tombées intervenant dans la période d'analyse, la durée des BMTN étant limitée à deux ans.

A cette capacité d'émission sont ajoutés les actifs financiers rapidement réalisables : portefeuilles d'actions, d'OPCVM et d'obligations.

Le Comité Financier de Groupe a validé le principe qu'un horizon de deux ans était suffisant pour procéder à une revue stratégique des activités du Groupe en cas d'inadéquation marquée entre le plan de développement et ses conséquences en termes de liquidité.

Dans une telle hypothèse, ce délai serait mis à profit, soit pour rechercher de nouvelles ressources, soit pour limiter fortement certains axes de développement particulièrement consommateurs de liquidité.

Sur l'horizon analysé, le risque de liquidité ne doit pas être supérieur à la capacité d'emprunt et de réalisation d'actifs. Cette limite a été respectée tout au long de l'année 2007.



### > Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels au CMNE a pour objectif d'éviter qu'un sinistre majeur, ou une série de sinistres, ne mette en cause les résultats financiers du Groupe et donc son développement futur.

Pour cela, le CMNE met en œuvre dans son périmètre le dispositif de gestion des risques opérationnels élaboré par le Crédit Mutuel-CIC et répondant aux exigences réglementaires posées par la réglementation Bâle II.

Les points essentiels de ce dispositif sont les suivants :

- organisation de la gestion des risques opérationnels dans le Groupe :

La Fonction Contrôle des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils élaborés par le Crédit Mutuel-CIC. Elle recense les sinistres opérationnels et les historise dans l'outil de gestion des risques. Elle participe également aux travaux réalisés au plan national ainsi qu'au Comité Risques Opérationnels du CMNE. Ce dernier se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés à destination de la Direction Générale (plan de continuité des activités, gestion de crise). Il est composé du responsable des programmes d'assurance du Groupe et de tous les responsables opérationnels pouvant être directement concernés par une situation de crise. Il intègre, en tant que de besoin, des structures spécialisées suivant les thèmes abordés.

- système d'information et outil de gestion des risques opérationnels :

L'outil de gestion des risques opérationnels intégré au système informatique historise l'ensemble des sinistres encourus depuis 2001. Depuis juin 2006, les responsables de points de vente déclarent eux-mêmes leurs sinistres via

le portail de contrôle interne, la qualification des sinistres étant assurée par le gestionnaire des risques opérationnels. Les sinistres déclarés par les services fédéraux et les filiales font l'objet d'un inventaire et d'une saisie dans l'outil de gestion des risques opérationnels sur une base semestrielle.

Les bases documentaires relatives à l'outil, aux cartographies et modélisations des risques et à la démarche PCA sont partagées par l'ensemble des entités du Crédit Mutuel-CIC. L'enjeu de cette cartographie est de réaliser de manière homogène, par ligne de métier et par événement (au sens Bâle II), l'identification des zones de risque et l'évaluation globale du coût du risque.

- actions de réduction et de financement des risques :

La réduction des risques repose sur des actions de prévention efficaces identifiées notamment lors des cartographies et mises en œuvre directement par les opérationnels via le contrôle interne.

Les actions de protection sont prioritairement orientées vers la généralisation des plans de continuité des activités métiers et informatiques pour les activités essentielles. Un dispositif de gestion de crise dans le Groupe a été défini pour faire face aux deux crises potentiellement les plus graves : un crash informatique total et une destruction majeure des locaux du siège.

Le financement des risques repose principalement sur une politique d'assurance adaptée.

Les assurances du Groupe CMNE couvrent les trois domaines de risques majeurs que sont les hommes, les responsabilités et les patrimoines.

Au titre du risque opérationnel et net des récupérations des assurances, le Groupe CMNE a enregistré 3,8 millions d'euros de pertes en 2007. Par ailleurs, le stock de provision au 31 décembre s'élève à 3,9 millions d'euros.





## ■ Contrôle et audit

### > Contrôle de la conformité

La Direction du Contrôle de la Conformité fait partie de la nouvelle organisation des fonctions de contrôle interne. Ses missions ainsi que ses différentes responsabilités sont décrites dans une charte de conformité qui a été adoptée par le Conseil Fédéral du 18 décembre 2006.

Parmi les sujets majeurs traités en 2007, on retiendra la mise en œuvre :

- d'une procédure d'approbation des nouveaux produits et services,
- de la directive européenne MIF, liée à la fourniture de services d'investissement, qui a conduit à définir un processus d'évaluation de la compétence des clients, un renforcement de l'information transmise à la clientèle, tant sur les produits que sur les systèmes de transmission d'ordres, ainsi qu'une intense action de formation du personnel en caisses locales.
- de procédures permettant de garantir la séparation des tâches et de prévenir les conflits d'intérêts.
- d'un dispositif de veille réglementaire.

### > Contrôle permanent

Au-delà du contrôle permanent de 1<sup>er</sup> niveau assuré par les services opérationnels eux-mêmes, la Direction du Contrôle Permanent a réalisé, en tant qu'entité de contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau, un certain nombre d'actions dans deux grands domaines :

- L'évaluation du respect de la réglementation pour les 69 prestataires essentiels du Groupe CMNE, avec un accent particulier sur la mise en conformité des contrats et sur la description des plans de continuité d'activité de ces prestataires.
- L'examen critique des méthodes, outils et reporting relatifs au contrôle interne des caisses locales et des services fédéraux qui a déjà permis de le faire évoluer, notamment dans le domaine du risque opérationnel, et qui a permis d'établir des priorités dans les refontes de processus devant intervenir en 2008.

### > Contrôle périodique

#### Le contrôle du réseau des caisses locales

25 révisions ont été réalisées selon le plan annuel et 20 missions de suivi.

Ces révisions ont fait l'objet de 187 recommandations dont 18 % concernait les risques opérationnels, 57 % la conformité et 20 % les crédits.

Une mission thématique s'est déroulée en période estivale et a concerné 37 caisses locales pour 51 points de vente. L'enquête a porté sur 13 domaines dont les plus importants sont :

le suivi des débiteurs, le traitement des créances douteuses, l'évaluation et l'analyse du coût du risque, la maintenance

du dossier client, la déclaration des risques opérationnels, la lutte contre le blanchiment d'argent.

Cette mission a fait l'objet de 211 recommandations et 22 plans d'actions ont été relayés par les services fédéraux afin de corriger les défauts constatés.

Au total, 62 caisses locales ont ainsi été contrôlées au cours de l'année pour 95 points de vente, c'est-à-dire 40 % du réseau.

1.009 dossiers de crédit ont été examinés ainsi que 1.182 situations à risque, 1.083 contrats ou avenants IARD et 1.009 entrées en relation.

1.285 jours/homme ont été utilisés pour l'ensemble de ces missions.

Par ailleurs, 530 jours/hommes ont été consacrés au contrôle des comptes des caisses locales.

#### Le contrôle des entités « métiers »

La Direction du Contrôle Périodique métiers du Groupe CMNE a mené 24 missions d'audit et 7 suivis de recommandations, pour un total de 587 jours/homme.

Ces missions, qui concernent la totalité des entités du Groupe, ont été consacrées prioritairement à l'évaluation de la couverture des risques de conformité (à hauteur de 46 %), opérationnel (33 %), financier (17 %) et de crédit (4 %).

#### Le contrôle des agences et des métiers en Belgique

Toutes les agences des banques régionales contrôlées ont été inspectées au moins une fois en 2007, par l'audit interne de CMNE Belgium, avec des constats sur l'appropriation inégale des procédures de contrôle interne et de sécurité dans le traitement des opérations. Les formations nécessaires ont été immédiatement engagées.

De même, des missions ont été effectuées au niveau des services centraux sur le fonctionnement du Comité Grands Risques, les processus de contrôle des crédits, la gestion du contentieux et du précontentieux, les plans de continuité des activités et la mise en œuvre de la directive MIF.

# Informations sociales

## ■ Structure des effectifs du Groupe

### Répartition par pôle

	Au 31/12/2006			Au 31/12/2007		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Pôle Bancassurance France	2 891	99	<b>2 990</b>	2 894	103	<b>2 997</b>
Pôle Bancassurance Belux	362	16	<b>378</b>	396	18	<b>414</b>
Pôle Entreprises	148	8	<b>156</b>	154	2	<b>156</b>
Pôle Assurances	145	0	<b>145</b>	168	4	<b>172</b>
Pôle Gestion pour compte de tiers	358	8	<b>366</b>	373	6	<b>379</b>
Pôle Services et activités diverses	42	0	<b>42</b>	39	1	<b>40</b>
<b>EFFECTIF TOTAL GROUPE</b>	<b>3 946</b>	<b>131</b>	<b>4 077</b>	<b>4 024</b>	<b>134</b>	<b>4 158</b>

Globalement, les effectifs CDI ont progressé de près de 2 % par rapport à 2006. Le Pôle Bancassurance France représente plus de 72 % de l'effectif total du groupe. Le pôle Belux représente 10 %, le pôle Gestion pour compte de tiers 9 %.

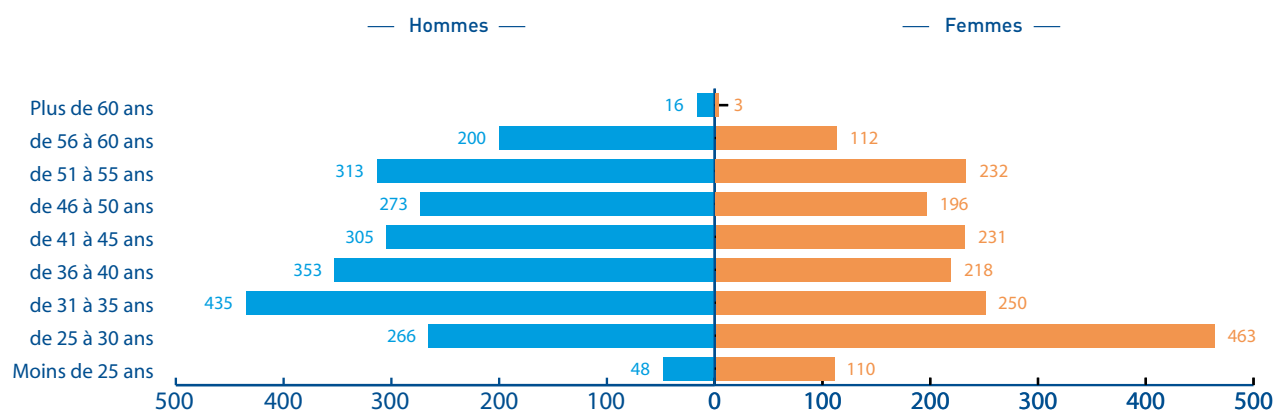
### Répartition par sexe et statut

	CDI Au 31/12/2006			CDI Au 31/12/2007			Evolution		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	906	279	<b>1 185</b>	927	313	<b>1 240</b>	2,3%	12,2%	<b>4,6%</b>
Gradés ou Agents de maîtrise	811	604	<b>1 415</b>	811	607	<b>1 418</b>	0,0%	0,5%	<b>0,2%</b>
Employés	458	888	<b>1 346</b>	471	895	<b>1 366</b>	2,8%	0,8%	<b>1,5%</b>
<b>TOTAL CDI</b>	<b>2 175</b>	<b>1 771</b>	<b>3 946</b>	<b>2 209</b>	<b>1 815</b>	<b>4 024</b>	<b>1,56%</b>	<b>2,48%</b>	<b>1,98%</b>

Les CDI femmes représentent 45 % de l'effectif. Les effectifs CDI cadres augmentent plus que la moyenne ainsi que les effectifs CDI femmes.

### Répartition par tranche d'âge

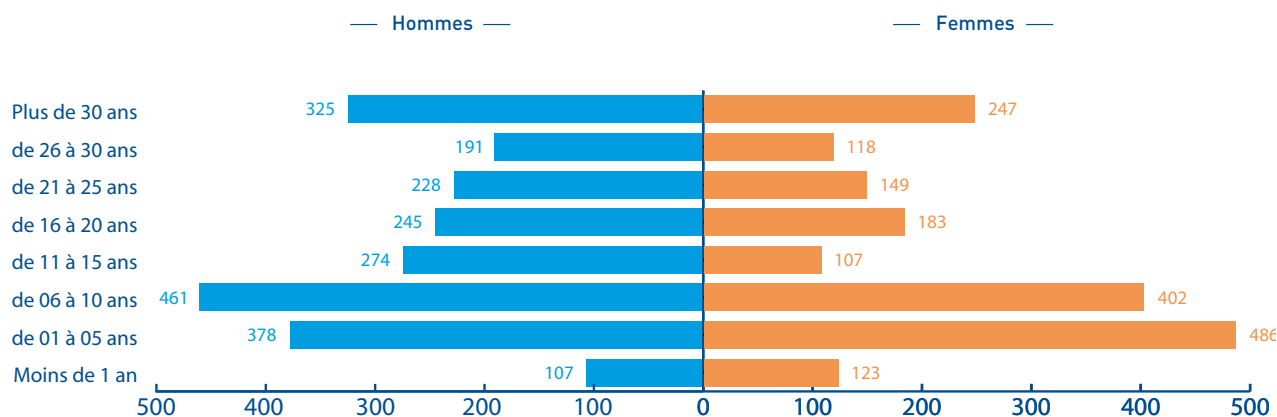
Effectifs CDI au 31/12/2007



L'âge moyen des CDI à fin 2007 est d'un peu plus de 41 ans. 22 % ont moins de 30 ans, 31 % entre 30 et 40 ans, 39 % entre 40 et 55 ans et 8 % ont plus de 55 ans.

## Répartition par ancienneté

Effectifs CDI au 31/12/2007



## Organisation du travail

Temps partiel

	31/12/06			31/12/07		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	16	35	51	17	40	57
Gradés ou Agents de maîtrise	11	132	143	10	137	147
Employés	17	171	188	19	164	183
CDD	0	1	1	0	8	8
<b>NOMBRE DE TEMPS PARTIELS</b>	<b>44</b>	<b>339</b>	<b>383</b>	<b>46</b>	<b>349</b>	<b>395</b>

Les principaux motifs de temps partiel sont les remplacements pour les congés parentaux d'éducation et les congés pour convenance personnelle.

## Gestion de l'emploi

Les recrutements CDI

	31/12/06			31/12/07		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	35	19	54	60	30	90
Gradés ou Agents de maîtrise	19	14	33	18	19	37
Employés	40	64	104	60	118	178
<b>NOMBRE D'EMBAUCHES CDI</b>	<b>94</b>	<b>97</b>	<b>191</b>	<b>138</b>	<b>167</b>	<b>305</b>

## Les sorties CDI

	2006				2007			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Démissions	28	12	39	<b>79</b>	49	22	46	<b>117</b>
Licenciements pour cause économique	0	0	1	<b>1</b>	2	0	28	<b>30</b>
Licenciements pour autres causes	12	1	6	<b>19</b>	8	4	16	<b>28</b>
Départs au cours de la période d'essai	3	5	11	<b>19</b>	8	4	22	<b>34</b>
Départs en retraite ou mise à la retraite	19	14	8	<b>41</b>	37	21	19	<b>77</b>
Transferts groupe	18	14	4	<b>36</b>	0	0	0	<b>0</b>
Décès	2	1	0	<b>3</b>	3	1	2	<b>6</b>
Invalidité	0	0	0	<b>0</b>	2	2	2	<b>6</b>
<b>NOMBRE DE DÉPARTS CDI</b>	<b>82</b>	<b>47</b>	<b>69</b>	<b>198</b>	<b>109</b>	<b>54</b>	<b>135</b>	<b>298</b>

## Les promotions au sein du groupe

	2007		
	Hommes	Femmes	Total
Employés vers gradés/Agents de maîtrise	25	33	58
Gradés/Agents de maîtrise vers cadres	12	9	21
Employés vers cadres	1	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>44</b>	<b>82</b>

## ■ Rémunération individuelle et collective

### Rémunération individuelle

en euros

2007	Pôle Bancassurance France			Tous pôles
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	52 176	45 600	<b>51 192</b>	
Gradés ou Agents de maîtrise	33 252	32 604	<b>33 024</b>	
Employés / Non cadres	24 696	23 652	<b>24 060</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>38 640</b>	<b>30 012</b>	<b>35 496</b>	<b>37 984</b>

## Rémunération collective

en euros

2007	Montant	Montant moyen
Participation	4 246 509	1 189
Intéressement	18 820 063	5 140
Abondement	3 185 568	1 452

## Absentéisme

en jours calendaires

	2007								TOTAL
	Hommes				Femmes				
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total	
Maladie	5 318	5 590	5 631	<b>16 539</b>	2 400	6 674	13 150	<b>22 224</b>	<b>38 763</b>
Accident du travail/trajet	55	87	286	<b>428</b>	118	181	307	<b>606</b>	<b>1 034</b>
Maternité/Allaitement/ Paternité	315	474	265	<b>1 054</b>	2 141	3 706	11 167	<b>17 014</b>	<b>18 068</b>
Congés sans solde (*)	635	534	413	<b>1 582</b>	1 429	2 100	6 035	<b>9 564</b>	<b>11 146</b>
Autres absences (**)	556	676	490	<b>1 722</b>	233	537	1 412	<b>2 182</b>	<b>3 904</b>
<b>TOTAL DES JOURS</b>	<b>6 879</b>	<b>7 361</b>	<b>7 085</b>	<b>21 325</b>	<b>6 321</b>	<b>13 198</b>	<b>32 071</b>	<b>51 590</b>	<b>72 915</b>

(\*) Par congés sans solde, il faut entendre les congés parentaux, sabbatiques, création d'entreprise ...

(\*\*) Autres absences rémunérées ou non : naissance, mariage, enfant malade, déménagement, ou tout autre évènement familial prévu par la convention collective

L'absentéisme pour maladie représente 53 % des jours d'absences totales, les maternités 25 % et les congés sans solde 15 %

Le taux d'absentéisme maladie du groupe est stable depuis 2 ans (2,4 %).

## Formation

Nombre de stagiaires ayant suivi au moins une formation dans l'année :

	2007		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres	851	279	<b>1 130</b>
Gradés ou Agents de maîtrise	727	453	<b>1 180</b>
Employés	490	766	<b>1 256</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 068</b>	<b>1 498</b>	<b>3 566</b>

Le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue est en moyenne de 5 %.

## ■ Accords d'entreprise signés en 2007

---

### Pôle Bancassurance France et BCMNE

- Accord salarial signé le 21 février avec la CFTC et l'UNSA
- Accord sur l'égalité professionnelle hommes/femmes au sein du Crédit Mutuel Nord Europe signé le 31 juillet avec la CFDT, la CFTC, la CGT et l'UNSA
- Accord portant sur les modalités de répartition de l'enveloppe de point de base définie dans le cadre de l'égalité salariale Hommes – Femmes signé le 28 mars avec la CFTC et l'UNSA
- Accord portant sur la création d'un Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) au Crédit Mutuel Nord Europe signé le 11 avril avec la CFTC et l'UNSA

### Pôle Entreprises

- Avenant n°2 au PEE (Bail Actéa)
- Accord d'entreprise «Maladie – maintien de salaire» (Bail Actéa)
- PERCO (Bail Actéa)
- Accord d'intéressement (Bail Actéa)
- Renouvellement de l'accord d'intéressement (Bail Immo Nord)

### Pôle Gestion pour compte de tiers

- Accord de Participation (UFG) – 29 juin
- Accord d'Intéressement (UFG) – 29 juin
- Plan d'Épargne Entreprise (UFG) – 29 juin
- Accord collectif ARTT & CET (UFG) – 29 juin
- Accord NAO (UFG) – 20 décembre

### Pôle Assurances

- Accord PERCO (ACMN Vie)
- Accord CESU (ACMN Vie)

### Pôle Services et activités diverses

- Mise en place du plan d'intéressement (SNP Sicorfé)
- Accord NAO (CMN Tél) signé le 2 février



## La RSE au CMNE

La Convention d'Entreprise du 13 octobre 2007 a été l'occasion de présenter à l'ensemble des acteurs du CMNE l'ambition arrêtée par le Groupe, au terme d'une large consultation, pour les quatre années à venir.

Cet événement a permis, une nouvelle fois, de réaffirmer la pertinence d'une entreprise où les sociétaires sont représentés aux différents niveaux par des administrateurs, gardiens de leurs intérêts.

La satisfaction des clients-sociétaires a été réaffirmée en ambition majeure pour 4 000 collaborateurs et 2 000 administrateurs fiers d'appartenir à leur entreprise et confiants en son avenir.

Le Crédit Mutuel Nord Europe se veut être un acteur spécifique de la bancassurance en développant une présence territoriale de proximité et des actions tournées vers la préservation des intérêts locaux en donnant la priorité à la personne.

### Participation et représentation des conseils

Les administrateurs du Crédit Mutuel Nord Europe exercent leur responsabilité sociale, par leur engagement volontariste, bénévole et citoyen.

Si la représentation masculine demeure prépondérante au sein des conseils des caisses locales, la participation croissante des femmes (24 %) constitue un objectif qui s'accompagne, chaque fois que possible, d'une féminisation de la présidence de ces conseils.

Avec une moyenne d'âge de 55 ans, la grande majorité des administrateurs (70 %) se situe dans la tranche d'âge des 45-65 ans, à l'image de ce que l'on constate dans le milieu associatif ; la volonté du Groupe reste d'intégrer des classes d'âge plus jeunes.

Les administrateurs représentent l'ensemble des catégories socioprofessionnelles de notre clientèle : cadres, agriculteurs, professions intermédiaires, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Ce sont des actifs et d'anciens actifs (30 %), dotés d'une expérience professionnelle diversifiée et de compétences enrichissantes pour le Crédit Mutuel.

### Formation des administrateurs

La formation des administrateurs constitue un facteur important d'accompagnement de leur rôle en les sensibilisant aux enjeux économiques, aux métiers bancaires et à la promotion de nos valeurs coopératives et mutualistes.

Des sessions spécifiques sont organisées pour le tandem Président – Directeur de Caisse locale pour améliorer son fonctionnement. Elles portent sur l'animation des conseils d'administration, l'accompagnement des actions locales et la mise à disposition d'outils d'information.

### Satisfaction de la clientèle

L'ambition majeure de notre plan à moyen terme CMNE 2011, l'amélioration de la satisfaction de nos clients-sociétaires, doit conforter leur fidélité grâce au développement de produits et services pour répondre à leurs besoins. Dans le contexte de la banque multicanal, la volonté de renforcer les moyens d'une relation personnalisée reste d'actualité. La mise en œuvre d'un

nouveau concept d'agence, associant un renforcement des conditions d'accueil de notre clientèle et une sécurisation maximale, participe de cette volonté.

Nos collaborateurs sont attachés à développer une véritable relation de confiance avec leurs clients basée sur l'écoute, l'information précise et le conseil. De ce point de vue, la charte du sociétaire, mise en œuvre par notre Groupe, est de nature à renforcer les engagements à tenir au quotidien en privilégiant la disponibilité, la réactivité et la transparence.

Les échanges réalisés avec nos sociétaires, au cours des Assemblées générales, alimentent naturellement la réflexion et la réactivité le plus souvent tournées vers la satisfaction des clients. Nos sociétaires représentant 71 % de nos clients, les informations ainsi collectées au niveau de chaque caisse constituent un échantillon représentatif des attentes locales.

Un soin particulier est également apporté au traitement des réclamations clientèle, qui intègre le dispositif de la médiation, grâce à une structure dédiée. Ce dispositif contribue à la proximité de la relation et au développement de la fidélisation : deux préoccupations que le Groupe renforce avec la promotion des services basés sur les formules Eurocompte dans un esprit de club « gagnant-gagnant ».

Dans un contexte général sensible à la transparence sur les conditions de prix et de services des établissements bancaires, le CMNE maintient ses efforts pour renforcer sa communication en direction de sa clientèle et mettre en avant la réalité d'une tarification adaptée à l'utilisation des services.

### Initiatives Mutualistes

Pour sa deuxième année de fonctionnement, la Caisse Solidaire du CMNE a confirmé sa raison d'être par une montée en puissance de ses activités en faveur du micro-crédit social. Une quarantaine de conventions de partenariat ont été signées avec des collectivités locales, des associations et des entreprises tournées vers l'accompagnement social. Ce dispositif est amplement relayé grâce à l'action des 166 « ambassadeurs » de notre réseau des caisses locales en mission à fin 2007.

Pour aider les personnes les plus fragiles à surmonter certaines difficultés de la vie, la Caisse Solidaire accorde des micro-prêts pour favoriser la mobilité professionnelle ou l'accession à un logement décent ; cette aide peut s'accompagner de facilités de paiement grâce à la carte de paiement alternatif Maestro ou à la carte de retrait « CMNE Solidaire ». Cette caisse a vocation à redonner progressivement accès aux services classiques proposés par les Caisses Locales. Fidèle à la tradition mutualiste, la Caisse Solidaire contribue à construire un tissu économique viable.

Le CMNE intervient également dans le cadre d'un programme « d'initiatives mutualistes » au profit de projets locaux tournés vers l'intérêt social ou citoyen. Il traduit ainsi sa vocation à accompagner localement la création d'emplois à travers les financements qu'il consent et l'accompagnement d'associations d'aide à la création d'entreprises.

# Tendances récentes et perspectives

## ■ Une croissance mondiale bouleversée par une crise d'ampleur imprévisible

L'année 2007 a commencé dans un contexte idyllique : une croissance sans inflation, une économie américaine campée sur des bases solides, une progression des résultats des grandes entreprises, des liquidités abondantes, un accès de faiblesse du prix du pétrole et une politique monétaire de la FED favorisant la confiance.

Lors de l'été, la crise financière des « subprimes » a d'autant plus surpris par son ampleur et sa persistance que les signes avant-coureurs avaient été ignorés. La bonne coordination des banques centrales et leurs injections de liquidités ont permis d'éviter une crise majeure, comme en a connu le siècle précédent, alors même que de nouveaux handicaps apparaissaient, comme la hausse des matières premières, le baril dépassant les 100 dollars, y compris alimentaires. L'année s'est poursuivie marquée par la crise financière, avec son cortège de dépréciations boursières et de révisions à la baisse des taux de croissance dans les pays développés. Non affectés par cette crise, les pays émergents, Russie comprise, ont maintenu leur croissance.

## ■ L'Europe tributaire de l'économie mondiale

Outre les conséquences directes de la crise financière, une croissance en baisse et un durcissement du crédit, de nombreux événements ont marqué l'année : une accumulation de mini hausses du taux directeur de la BCE, une union européenne vers une issue de crise institutionnelle et proluxe en directives —notamment la MIF entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre—, le démantèlement d'ABN AmroBank, les craintes d'un retour de l'inflation ...

## ■ La France ouverte à de profonds changements

La France est engagée dans un nouveau quinquennat qui devrait se traduire par des réformes importantes et un chômage en baisse.

En marge d'un Grenelle de l'environnement, les banques se convertissent au développement durable et les Codevi deviennent des LDD plus axés vers les investissements générateurs d'économie d'énergie. L'épargne financière stagne à un niveau très bas, la collecte d'épargne assurance ralentit, tandis qu'à la faveur de l'augmentation des taux administrés les livrets reprennent de la vigueur. La préparation à la retraite attire de nouveaux adeptes.

Dans l'immobilier, la progression des prix ralentit mais le marché est loin de se tarir, d'autant qu'un nouveau crédit d'impôt vient favoriser les emprunteurs et que la durée de remboursement s'allonge. Les jeunes parviennent ainsi à acquérir de plus en plus tôt leur premier logement.

Toutefois, les organismes prêteurs se montrent de plus en plus restrictifs dans l'octroi des crédits à l'habitat.

Les banques développent des partenariats, notamment dans l'immobilier en intégrant des réseaux d'agents immobiliers voire des courtiers, et de nouvelles activités : la vente de produits et services en ligne, les services à la personne, les cartes bancaires affinitaires.

Les assureurs cherchent à innover pour fidéliser leur clientèle

## ■ Le CMNE adopte un nouveau plan stratégique 2008-2011

Au terme d'une préparation à laquelle ont été étroitement associés les collaborateurs et les élus du Groupe, le CMNE s'est donné pour ambition, de mieux répondre aux besoins en bancassurance de 1,4 million de clients en poursuivant sa stratégie euro régionale de distributeur de produits financiers et d'assurance au travers de ses réseaux France et Belgique. Il affirme également sa dimension de concepteur de produits et services en renforçant les synergies entre ses trois pôles d'activité dédiés à l'entreprise, l'assurance et la gestion pour compte de tiers.

L'ambition du Groupe est ainsi déclinée au sein de chaque pôle :

- Le **CMNE** veut être la **1<sup>ère</sup> banque de ses clients**, en renforçant la relation personnalisée, le rôle de conseil et la proximité et en récompensant leur fidélité. La conduite de politiques locales mieux adaptées au terrain et le déploiement d'une nouvelle organisation destinée à limiter la charge administrative des caisses locales doivent permettre d'accroître son activité commerciale.
- La **BKCP** veut être **l'interlocuteur naturel des indépendants et de la clientèle patrimoniale** avec une forte ambition en matière d'accroissement de son fonds de commerce sur sa cible, grâce à la couverture, depuis 2007, de la totalité du territoire belge et en s'appuyant sur NEPB, banque privée luxembourgeoise au service de la clientèle euro régionale.
- La **BCMNE** veut renforcer son rôle de **banque partenaire des PME / PMI** en évoluant vers un pôle de services grâce au développement de son offre de conseil en complément de sa gamme de crédits.
- **NEA** veut être reconnu comme **un groupe d'assurances multicanal et eurorégional** en valorisant ses savoir faire au profit des réseaux distributeurs, y compris internet, et de ses clients avec l'ambition de développer l'équipement en assurance vie, IARD et prévoyance des clients CMNE.
- Le groupe **UFG** veut devenir **un acteur national de référence sur tous les segments de la gestion d'actifs** en poursuivant à parité le développement de ses deux clientèles, particuliers et institutionnels.





# Gouvernance et Contrôle Interne

- 42 Composition du Conseil d'administration
- 43 Composition du Comité de Direction
- 44 Rapport du Président du Conseil d'administration
- 54 Rapport des Commissaires aux Comptes  
(sur le rapport du Président)



Paris • Lille • Bruxelles • Luxembourg

# Composition du Conseil d'administration

## ■ Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe

---

Situation au 16 mai 2008

<b>Président :</b>	Philippe VASSEUR <sup>[1]</sup>
<b>Vice-Présidents :</b>	Jacques CHOMBART <sup>[2]</sup> André HALIPRE <sup>[2]</sup> Michel ROZAT <sup>[2]</sup> Maurice TOME <sup>[2]</sup>
<b>Secrétaire :</b>	Christian TAVET <sup>[4]</sup>
<b>Trésorier :</b>	Michel HEDIN <sup>[3]</sup>
<b>Administrateurs :</b>	Jean Louis BOUDET <sup>[3]</sup> Jean Marc BRUNEAU <sup>[3]</sup> Philippe LELEU <sup>[3]</sup> Patrick LIMPENS <sup>[3]</sup> Annie LUGEZ <sup>[3]</sup> Onésime MARIEN <sup>[3]</sup> Gérard MASSE <sup>[3]</sup> Jacques PETIT <sup>[5]</sup> Bertrand OURY <sup>[3]</sup> Francis QUEVY <sup>[3]</sup> Christine THYBAUT <sup>[3]</sup> Jacques VANBREMEERSCH <sup>[3]</sup>
<b>Présidents Honoraires :</b>	Gérard AGACHE <sup>[6]</sup> Elie JONNART <sup>[6]</sup>

Également à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe :  
[1] président [2] vice-président [3] administrateur [4] secrétaire  
[5] censeur [6] président honoraire

Situation au 31 mars 2008

Directeur Général :  
**Eric CHARPENTIER**

Directeur Général Délégué,  
chargé du pôle bancassurance France :  
**Christian NOBILI**

Directeur Général Adjoint,  
chargé du Marketing et du Développement Groupe :  
**Pierre GERVAIS**

Directeur Général Adjoint,  
chargé du Réseau et des Supports de vente :  
**Philippe LEVEUGLE**

Directeur Général Adjoint,  
chargé des Affaires Institutionnelles :  
**François TURPIN**

Directeur Central - Comptabilité et Contrôle de Gestion :  
**Florence DESMIS**

Directeur Central - Organisation, Informatique et Logistique :  
**Henry ROGOWSKI**

Directeur Central - Finances :  
**Nicolas SALMON**

Directeur Central - Relations Humaines et Sociales :  
**Denis VANDERSCHULDEN**

---

Inspecteur Général :  
**José DRUON**

---

Commissaires aux Comptes :  
**aCéa et DELOITTE**

Le Comité de Direction est présidé par le Directeur Général qui dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer le Groupe CMNE, dans le cadre de la stratégie arrêtée par les Conseils d'Administration Fédéraux.

Il se réunit une fois par semaine et, tous les deux mois, dans une formation élargie, il accueille les responsables des pôles Assurances, Bancassurance Belux, Entreprises et Gestion pour compte de tiers.

Il s'appuie sur les travaux réalisés par plusieurs comités spécialisés :

- Le **Comité financier de Groupe** gère les risques de taux et de liquidité. Il est relayé par des comités financiers trimestriels ou semestriels au niveau des entités financières du Groupe ainsi que par un comité d'investissement mensuel chez UFG IM et chez ACMN Vie.
- Le **Comité grands risques**, dans le cadre du règlement 2001-01, examine chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la direction générale par entité et de façon consolidée.
- Le **Comité de développement** propose des évolutions tarifaires, gère la gamme de produits et services et pilote les plans d'actions commerciales.
- Le **Comité d'amélioration de la performance** est chargé d'élaborer et de suivre le budget ainsi que de proposer des réductions de coûts.

# Rapport du Président du Conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, le président du Conseil d'administration rend compte dans un rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration,
- des procédures de contrôle interne mises en place,
- des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général.

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport qui a été finalisé, sous mon autorité, en coordination avec les responsables de l'Inspection générale, du Secrétariat général et du Contrôle permanent et de la Conformité.

## I – Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

### 1 – Présentation du Conseil d'administration

À la date de clôture de l'exercice 2007, la composition du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe était la suivante :

**Président :** Philippe VASSEUR.

**Vice-Présidents :** Raymond DEVLOO, André HALIPRE et Michel ROZAT.

**Secrétaire :** Christian TAVET.

**Administrateurs :** Jean Louis BOUDET, Jacques CHOMBART, Patrice DENIL, Michel HEDIN, Patrick LIMPENS, Annie LUGEZ, Onésime MARIEN, Gérard MASSE, Jean Marie PEUGNET, Bertrand OURY, Francis QUEVY, Yvon STAFFOLINI et Maurice TOME.

**Censeurs :** Jean Marc BRUNEAU, Jean LAMBERTYN, Philippe LELEU et Jacques VANBREMEERSCH.

**Présidents honoraires :** Gérard AGACHE et Elie JONNART.

Les membres du Conseil représentent tous les départements de la circonscription de la Caisse Fédérale selon la répartition suivante : 1 pour l'Aisne, 1 pour les Ardennes, 2 pour la Marne, 11 pour le Nord, 1 pour l'Oise, 5 pour le Pas-de-Calais et 3 pour la Somme.

### 2 – Organisation et préparation des travaux du Conseil d'administration

- Le **Conseil d'administration** détient ses pouvoirs des statuts et du règlement général de fonctionnement. Leur rédaction, suffisamment détaillée, justifie l'absence de règlement intérieur. En tant que de besoin, les codes de déontologie et de bonne conduite, concernant notamment la prévention et le traitement

des situations irrégulières des élus, viennent compléter les règles de fonctionnement applicables à l'organe délibérant.

Le Conseil d'administration arrête la stratégie du Groupe sur la base des propositions qui lui sont soumises par la Direction Générale. Il en contrôle la mise en œuvre. Il est élu par les 173 Caisses locales qui disposent chacune d'un Conseil d'administration, composé de membres élus par les sociétaires en assemblée générale selon le statut coopératif « un homme, une voix ». Certains de ses membres participent également aux conseils des sociétés holding du Groupe : BCMNE, CMNE Belgium, NEA et Groupe UFG.

- Un **Bureau**, composé de 10 membres, s'est réuni 10 fois durant l'année. C'est une instance de concertation, notamment sur des dossiers ensuite soumis au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a donné délégation à deux comités spécialisés :

au **Comité d'audit**, chargé notamment d'examiner les comptes sociaux individuels et consolidés, de vérifier la clarté des informations fournies, de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux, d'évaluer la qualité et la cohérence des systèmes de contrôle interne et de suivre le degré de couverture des risques de crédit, concentration, marché, taux d'intérêt global, intermédiation, liquidité, règlement et opérationnels.

Présidé par le Président de la Fédération du CMNE, il comprend quatre autres administrateurs fédéraux ; le Directeur Général, l'Inspecteur Général et des membres du Comité de Direction assistent également aux réunions. Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission. Il s'est réuni 7 fois et ses travaux ont porté notamment sur :

- le suivi des évolutions réglementaires,
- la validation du plan pluriannuel et le programme annuel d'audit de l'Inspection Générale,
- la surveillance générale des risques,
- le résultat des missions menées par l'Inspection Générale,
- l'examen des travaux des Commissaires aux Comptes.

- au **Comité de Crédit fédéral** qui statue une fois par semaine sur les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 500 000 euros ou faisant l'objet de conditions dérogatoires aux règles édictées par la Fédération. Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission.

## 2.1 – Réunions du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration s'est réuni 11 fois, une fois par mois, sauf en août. Le taux de participation de 86 % traduit la forte implication des administrateurs. La durée moyenne des réunions est de trois heures.

- Les ordres du jour ont comporté systématiquement un point sur la conjoncture et le contexte institutionnel, sur les résultats d'activité et le suivi des risques dans le domaine du crédit. Le Conseil s'est également prononcé sur l'évolution de l'offre commerciale.
- Le Conseil a pris connaissance des actualisations trimestrielles des résultats prévisionnels de gestion de l'exercice en cours.
- Les autres sujets portés à l'ordre du jour des réunions :
  - Le 22 janvier, examen du plan d'actions 2007 des pôles d'activité composant le Groupe, sur la base de la note d'orientation adoptée en septembre 2006 et adoption des mesures et actions spécifiques au développement de l'activité bancaire dans le département de la Marne.
  - Le 19 février, examen du rapport d'activité 2006 et des résultats de gestion au 31 décembre 2006. A cette même date, le Conseil s'est prononcé favorablement sur les conditions de rachat aux caisses locales de la totalité des actions de la société holding CMNE France dans le cadre de la simplification des structures juridiques du Groupe.
  - Le 19 mars, examen des rapports de l'Inspection Générale sur le contrôle interne et la mesure de la surveillance des risques. Le Président a présenté son rapport sur les travaux du Conseil en 2006 et les procédures de contrôle interne, notamment dans les domaines financier et comptable.
  - Le 19 mars et le 23 avril, en présence des Commissaires aux Comptes convoqués conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce et après avoir entendu leur rapport, le Conseil a arrêté les comptes globalisés des entités bancaires et les comptes consolidés du Groupe. Ces comptes avaient été présentés préalablement au Comité d'audit.
  - Le 23 avril, il a autorisé la dissolution, au 1<sup>er</sup> juin 2007, de la société CMNE France dont la totalité des actions était détenue par la Caisse Fédérale. Il a également approuvé la dissolution sans liquidation de la société ACMN Retraite et la transmission universelle de son patrimoine à la Caisse Fédérale, actionnaire unique.
- Le 18 juin, examen du rapport annuel du responsable de la conformité pour les services d'investissement.
- Le 2 juillet, examen du plan stratégique 2008-2011
- Le 17 septembre, examen des orientations générales du plan 2008 pour le réseau des Caisses locales et d'un nouvel outil d'analyse permettant de dégager les priorités d'actions commerciales.
- Le 29 octobre, décision d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50 millions d'euros à taux fixe et d'une durée de dix ans, le montant maximal des obligations à émettre ne pouvant excéder 75 millions d'euros.
- A cette même date, dans le cadre d'une réorganisation du pôle assurances, approbation du transfert des titres de participation des sociétés La Pérennité et Vie Services, détenus par la Caisse Fédérale, à la société holding NEA.
- Le 19 novembre, compte rendu de la réflexion engagée sur une nouvelle organisation du réseau, avec notamment la création d'unités d'appui locales.
- Le 17 décembre, approbation d'un document de référence sur la politique de gestion des risques du groupe CMNE et, plus particulièrement, du pôle bancassurance France.
- Toutes les réunions ont satisfait, sur première convocation, les conditions de quorum et de majorité requises par les statuts.
- À l'exception des réunions des 19 février, 11 mai et 18 juin, le Comité d'entreprise a toujours été représenté.

## 2.2 – Reportings :

- Les comptes-rendus des réunions du Conseil d'administration sont validés à la réunion suivante. Cette validation confirme une retranscription fidèle du contenu des travaux.
- Les rapports et conclusions des Commissaires aux Comptes.
- Les rapports et communications des autorités de contrôle (Commission Bancaire, Inspection Confédérale).
- La liste des conventions réglementées et ordinaires.

### 2.3 – Envoi des documents de travail :

- Les membres du Conseil d'administration ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission selon le calendrier suivant :

Conseil du :	Convocation le :	Documents complémentaires le :
22 janvier	8 janvier	18 janvier
19 février	5 février	14 février
19 mars	5 mars	14 mars
23 avril	10 avril	17 avril
11 mai	-	-
18 juin	31 mai	13 juin
2 juillet	19 juin	27 juin
17 septembre	24 août	12 septembre
29 octobre	8 octobre	24 octobre
19 novembre	5 novembre	14 novembre
17 décembre	3 décembre	12 décembre

- Les documents et informations fournis, nécessaires à la mission des administrateurs, sont principalement les suivants :
  - la note de conjoncture,
  - la note mensuelle d'activité,
  - le suivi mensuel des risques,
  - les comptes sociaux et les comptes consolidés,
  - les propositions sur les nouvelles conditions des produits et services,
  - les notes de présentation sur les sujets soumis à l'approbation des membres du Conseil,
  - les supports écrits publiés sous la forme commentaires des présentations PowerPoint faites en séance.

L'ensemble des participants aux réunions du Conseil d'administration est tenu à une obligation de confidentialité et de discrétion s'agissant des informations communiquées ou reçues dans le cadre de ces réunions.

### 3 – Les pouvoirs du Directeur Général

Conformément à la pratique constante du Groupe qui distingue les fonctions d'orientation, de décision et de contrôle, d'une part, et les fonctions exécutives, d'autre part, les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées.

Lors de sa réunion du 24 avril 2006, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006, Monsieur Eric CHARPENTIER et lui a attribué tous pouvoirs pour agir seul au nom et pour le compte de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

## II – Procédures de contrôle interne

### 1 – La Caisse Fédérale du CMNE a mis en place des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne est un processus, défini et mis en œuvre par le Conseil d'administration, le management et le personnel de l'entreprise, visant à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- fiabilité de l'information comptable et financière,
- efficacité et efficience de la conduite des opérations de l'entreprise,
- protection des actifs de l'organisation,
- respect des lois et des réglementations.

#### 1.1 – L'environnement de contrôle

- Les référentiels externes :
  - La Caisse fédérale évolue dans un environnement très réglementé et doit respecter notamment le règlement CRBF 97-02 relatif au contrôle interne.
  - Elle est assujettie aux obligations réglementaires et de reporting qui s'appliquent aux établissements de crédit (ratios réglementaires, rapports annuels de contrôle interne à la Commission Bancaire...).
  - Elle est soumise aux contrôles des organes de réglementation bancaire et des assurances (Commission Bancaire, Autorité des Marchés Financiers, Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles...).
  - Elle est soumise également au contrôle de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en application de la Décision de Caractère Général relative à l'organisation du contrôle du Crédit Mutuel.
- Les référentiels internes :
  - Statuts.
  - Règlement Général de Fonctionnement - Règlement Financier.
  - Règlement du Comité d'audit.
  - Charte du contrôle périodique - Charte de la conformité.
  - Codes de déontologie et de bonne conduite.
  - Règlements intérieurs.
  - Définition des missions des directions et des fonctions sous forme d'organigrammes.
  - Recueil des pouvoirs.

## 1.2 – Les acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

Conformément aux prescriptions réglementaires des organes de tutelle et aux normes établies par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le dispositif de contrôle interne du CMNE, s'applique à l'ensemble des entités du Groupe, établissements de crédit et filiales.

Le périmètre de contrôle interne couvre les six pôles d'activité : Bancassurance France, Bancassurance Belux, Entreprises, Assurances, Gestion d'actifs pour compte de tiers, services et activités diverses. Au regard de ses propres réglementations, chaque pôle d'activité adapte et met en place son organisation de contrôle.

Les fonctions dédiées au contrôle interne ont été réparties entre :

### 1.2.1 – le contrôle permanent avec deux niveaux de contrôle distincts et le contrôle de la conformité :

- le contrôle permanent opérationnel de 1<sup>er</sup> niveau effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie,
- le contrôle permanent de 2<sup>ème</sup> niveau réalisé par des structures distinctes des entités opérationnelles et organisé autour :
  - de structures centrales : une direction du contrôle permanent, une direction du contrôle de la conformité, les fonctions de pilotage des risques, de contrôle comptable permanent, de sécurité des systèmes d'information,
  - de structures de contrôle permanent et de la conformité dans les différents pôles d'activité du Groupe (Assurances, Belux, Entreprises, Gestion d'actifs),
  - de liens fonctionnels, notamment entre les directions centrales et les structures de contrôle des pôles,
  - d'un comité du contrôle permanent et de la conformité réunissant les responsables des structures centrales et de chaque pôle.

### 1.2.2 – Le contrôle périodique

De 3<sup>ème</sup> niveau, il est placé sous la responsabilité de l'Inspecteur Général qui intervient sur l'ensemble des entités du Groupe : réseau (173 Caisses locales), services fédéraux et sociétés du Groupe.

L'Inspecteur Général certifie les bilans des Caisses locales.

Il est membre du Comité d'audit, de la commission de propositions des niveaux de délégation d'octroi de crédit donnés chaque année aux responsables du réseau bancassurance France ainsi que du Comité d'audit du Crédit Professionnel SA et participe aux réunions du Comité de contrôle permanent et du contrôle de la conformité.

L'Inspection Contrôle Audit Groupe se compose de deux directions: l'une dédiée au contrôle périodique Réseau et l'autre au contrôle périodique Métiers.

## 1.3 – Les dispositifs de contrôle :

### 1.3.1 – Les dispositifs du contrôle permanent et du contrôle de la conformité sont les suivants :

- Les procédures d'examen de la conformité :
  - La procédure d'approbation et de contrôle des nouveaux produits, services ou activités a été validée par le Comité de direction le 16 février 2007.
  - Des examens de conformité ont été réalisés dans d'autres domaines : convention AERAS, intermédiation en assurance, prestations immobilières, réglementation CNIL, prestations externes essentielles.
  - Des dispositifs relatifs à la fourniture de service d'investissement ont été mis en place : procédures de classification de la clientèle à l'ouverture d'un compte-titres, évaluation de la compétence des clients par grande catégorie de produits financiers, renforcement de l'information transmise aux clients concernant les produits et leurs risques et mise en place d'avertissements intégrés aux systèmes de transmission d'ordres par internet ou au guichet des caisses locales.
- Les actions conduites au titre du contrôle de conformité :
  - Un contrôle au périmètre du Groupe pour les prestataires externes essentiels.
  - Une actualisation des procédures s'agissant de la réglementation «CNIL».
  - L'engagement d'une procédure de centralisation des dysfonctionnements.
- Le suivi des modifications réglementaires :
  - Un dispositif de veille réglementaire a été adopté par le Comité de direction le 6 juillet 2007.
  - Un partenariat avec la fonction juridique répartit les rôles (recensement, analyse et diffusion pour le juridique ; étude d'impact, transcription dans les procédures et contrôle pour la conformité).
  - Le responsable de la fonction anti-blanchiment bénéficie d'une veille réglementaire par le biais d'un domaine dédié sur l'intranet de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.
- Les actions de formation aux procédures de contrôle de la conformité :
  - Pour la fonction conformité : un module d'auto-formation de sensibilisation à la conformité a été mis en place ; une formation au processus d'approbation et de contrôle des nouveaux produits a été dispensée aux collaborateurs de la Direction des Marchés ; un module destiné à la réglementation bancaire et au contrôle interne, ainsi qu'à l'intermédiation en assurance pour l'encadrement du réseau, a été mis en place dans le catalogue des formations.
  - Pour la fonction conformité dans le domaine des services d'investissement : une formation accompagne le déploiement du dispositif relatif à l'évaluation de la compétence des clients.

- Une information sur les évolutions de la réglementation AMF et les procédures internes induites par la directive MIF a été effectuée au management du réseau ; un didacticiel d'auto-formation sur le même thème a été mis à disposition des collaborateurs.
- Pour la fonction lutte anti-blanchiment : un module d'auto-formation à la réglementation applicable à la lutte anti-blanchiment a été mis en place. Une formation a été dispensée aux jeunes embauchés, aux responsables des points de vente et aux administrateurs.
- Les missions du contrôle de la conformité ont été présentées aux collaborateurs destinés à l'encadrement du réseau.
- Les procédures permettant de garantir la séparation des tâches et de prévenir les conflits d'intérêts :
  - En matière de prestations de services d'investissement, la prévention des conflits d'intérêts passe notamment par la mise en œuvre d'une organisation conduisant à la séparation des entités du Groupe dont les activités sont, de façon structurée, en conflits d'intérêts. Ainsi, au sein du Groupe, les activités de gestion d'organisme de placement collectif (OPC) sont exercées de façon autonome par les sociétés de gestion spécialisées du Groupe UFG, bénéficiant des agréments nécessaires.
  - De même, les activités pour « compte propre » et pour « compte de tiers » relèvent de directions opérationnelles distinctes au sein des prestataires de services d'investissement du Groupe.
  - Les collaborateurs les plus exposés en matière de conflits d'intérêts sont recensés. Des procédures spécifiques sont applicables pour leurs transactions personnelles.
- Les modalités d'information du responsable du contrôle permanent et de l'organe exécutif sur l'activité et les résultats du contrôle de la conformité :
  - Le responsable du contrôle permanent et de la conformité est informé lors de réunions hebdomadaires auxquelles participent les deux responsables des Directions Contrôle Permanent et Contrôle de la Conformité, par les sujets abordés en Comité de Contrôle Permanent et de Conformité.
  - L'organe exécutif est, quant à lui, informé par :
    - > Les dossiers présentés au Comité de direction : procédures d'approbation des nouveaux produits, veille réglementaire, politique et procédure de contrôle en matière de prestations externalisées, actions «CNIL»,
    - > Les dossiers présentés en Comité d'audit : le rapport annuel destiné à l'AMF notamment,
    - > Une information annuelle sur la lutte anti-blanchiment et le contrôle des services d'investissement.

### 1.3.2 – Les dispositifs du contrôle périodique

Pour les Caisses locales, la mesure de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne mis en place par les responsables de point de vente, est effectuée régulièrement, au travers soit de révisions, soit de missions thématiques.

Pour les services fédéraux, les dispositifs sont organisés autour :

- des questionnaires de contrôle interne permettant d'identifier les zones à risques, les points faibles des procédures et contribuant à établir le plan d'audit,
- des missions de contrôle thématique, d'évaluation de contrôle interne et de suivi des recommandations.

Quant aux sociétés du Groupe, chacune d'elles est responsable de la mise en place de son système de contrôle interne, de son animation et de son actualisation. Dans la plupart des sociétés, un correspondant contrôle interne a été nommé et certaines disposent de contrôleurs dédiés, notamment au sein du pôle bancassurance Belux.

L'Inspection Générale effectue ses travaux sur la base de méthodologies formalisées et d'outils informatiques dont l'adéquation est revue régulièrement. Un nouveau référentiel de contrôle des caisses locales a été mis en place.

Un plan de contrôle annuel est élaboré et présenté par l'Inspecteur Général à l'approbation de la Direction Générale et du Comité d'audit. Il est organisé de telle façon que l'ensemble des risques soit contrôlé sur une période maximale de quatre ans.

Un plan pluriannuel 2008-2011 du contrôle périodique a également été élaboré.

Au cours de l'exercice 2007, soixante et une missions d'inspection ont été réalisées dans le réseau, 35% des caisses ont été contrôlées.

De même, douze missions d'audit du pôle Bancassurance France et dix missions d'audit des filiales ont été effectuées.

### 1.4 – Les conditions d'application des procédures mises en place pour les nouvelles activités

Il n'y a pas eu de nouvelle activité en 2007.

Toutefois, la CFCMNE et la BCMNE ont été agréées par le CECEI, à leur demande, en qualité de prestataires de services d'investissement, pour l'exercice de services d'investissement nouveaux et de conseil en investissement.

### 1.5 – L'organisation du contrôle interne de l'activité exercée à l'étranger

- Le contrôle interne de premier niveau : Les agences suivent une procédure de contrôle interne approuvée par le Comité de direction. Le système de contrôle interne des services du siège repose sur les contrôles hiérarchiques, la séparation des fonctions et des contrôles automatisés.



- Les fonctions dédiées au contrôle interne :
  - Les inspections des agences sont réalisées par le service d’audit et inspection sur la base d’une checklist qui fait l’objet d’une révision régulière.
  - L’audit interne remplit son rôle de contrôle de second niveau défini dans sa charte approuvée par le Comité de direction et par le Conseil d’administration. Une analyse des risques aboutit à l’établissement d’un planning pluriannuel (quatre ans) qui est formalisé et soumis au Comité de direction.
  - Les rapports d’audit sont soumis au Comité de direction et présentés au Comité d’audit.

### 1.6 – L’organisation du contrôle interne de l’activité externalisée

Dans le cadre de la politique de contrôle du Groupe appliquée aux prestations externalisées, les directions du contrôle permanent et de la conformité veillent à la conformité de la politique définie et évaluent son application.

Le processus de contrôle intègre une évaluation annuelle pilotée par la direction du contrôle permanent. Cette évaluation a pour objectifs de s’assurer du respect de la réglementation et de l’existence de dispositifs contribuant à couvrir le risque de défaillance des prestations fournies. Elle a été mise en œuvre, pour la première fois en juin 2007, sur l’ensemble des pôles d’activité du Groupe.

### 1.7 – L’identification des risques et les structures concernées

Dans le cadre du renforcement de la mesure et de la surveillance de ses risques et en fonction de l’évolution de la réglementation, le Groupe CMNE adapte son organisation et ses processus de contrôle permanent.

Un certain nombre de comités et de structures ont un rôle clé dans les processus de maîtrise des risques et contribuent :

- à surveiller l’ensemble des risques,
- à évaluer la qualité des dispositifs de contrôle,
- à étudier, proposer et décider les adaptations nécessaires.



Risques	Comités et Structures
<p>Risques de crédit : Contreparties de marché</p> <p>Clientèle commerciale</p>	<p>Comités financiers, Comité grands risques, Directions risques et finance trésorerie.</p> <p>Comité de crédit fédéral, Comités de risques et de taux, Comité grands risques, Comité de développement, Direction des engagements, Directions back office crédits / recouvrement, Direction risques, Direction du réseau, Direction du contrôle de gestion et prévision.</p>
<p>Risques de marché : Dévalorisation d'actifs</p>	<p>Comités financiers, Directions risques et finance trésorerie.</p>
<p><b>Risques opérationnels :</b></p> <p>Ressources humaines,</p> <p>Informatique,</p> <p>Moyens matériels,</p> <p>Non conformité</p> <p>Traitements comptables et administratifs, juridiques, fiscaux, réglementaires, déontologiques et fraudes</p>	<p>Comité des risques opérationnels, Direction risques, Courtage Crédit Mutuel Nord Europe, Inspection contrôle audit groupe,</p> <p>Direction des relations humaines et sociales,</p> <p>Comité informatique groupe et Direction informatique,</p> <p>Directions logistiques et Fonction sécurité,</p> <p>Direction du contrôle de la conformité,</p> <p>Fonctions juridique et contentieux, Ensemble des structures opérationnelles : Comptabilité et fiscalité, consolidation et reporting groupe, monétique, moyens de paiement, titres et bourse, engagements, plateformes téléphoniques ...</p>
<p><b>Autres risques :</b> Taux d'intérêt et liquidité,</p> <p>Autres risques financiers : dégradation des frais généraux, insuffisance de rentabilité d'activités ou de points de vente,...</p> <p>Commerciaux : sous-performance des produits et services, insatisfaction et réclamations des clients,...</p> <p>Organisation :</p> <p>Réputation et Image :</p>	<p>Comités financiers, Directions risques et finance trésorerie.</p> <p>Comité d'amélioration de la performance, Comité de développement, Direction du contrôle de gestion et prévision, Directions du réseau et des marchés, Direction de la communication marketing, Fonction relations clientèle.</p> <p>Direction de l'organisation et des méthodes, Direction du réseau, et autres structures opérationnelles.</p> <p>Direction du contrôle de la conformité, Direction communication événementielle et relations presse, Direction de la communication marketing, Fonction relations clientèle.</p>

### 1.7.1- Risque de crédit ou de contrepartie

- Les systèmes de notation sont contrôlés au niveau national. Dans ce but, une procédure de suivi des algorithmes a été élaborée par la cellule de suivi des notations comportant l'ensemble des analyses nécessaires à la mesure de la performance des modèles. Chaque fédération de Crédit Mutuel a la possibilité de se situer par rapport à la performance nationale d'un algorithme déterminé. Les divergences significatives éventuellement constatées seraient analysées. La notation interne est intégrée au CMNE de façon très opérationnelle. L'élaboration de la proposition commerciale d'un taux de crédit inclut cette donnée. La notation fait l'objet de différents tableaux de bord à destination des instances dirigeantes et des comités de suivi des risques.
- La sélection des crédits s'opère suivant des règles d'appréciation des risques appliquées dès l'instruction des dossiers à partir de normes internes fixées et d'un système de délégation placé sous contrôle automatisé et a priori. L'appréciation du risque et la documentation des dossiers de crédit s'opèrent dans le cadre de procédures visant à analyser et à conserver les éléments récents relatifs à la situation économique et financière du bénéficiaire. Les dossiers, tant pour les particuliers que pour les professionnels et le marché de l'agriculture, sont constitués en appliquant les dispositions du règlement interne des crédits. Le contrôle de l'application des règles d'analyse des dossiers de financement est réalisé par les responsables des points de vente dans le cadre du contrôle interne. Dans le cadre de ses missions « réseau », l'Inspection Générale s'assure également de l'efficacité du contrôle et de l'application effective des normes fédérales.
- Un système de délégation par niveau permet au Directeur Général, sur proposition d'une commission d'attribution réunie au 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année, d'octroyer à chacun des collaborateurs concernés un niveau de délégation d'avis technique. Cette délégation est complétée par un pouvoir attribué par le Conseil d'administration des Caisses locales.
- La rentabilité des opérations de crédit est examinée dans le cadre des procédures d'octroi des crédits qui intègrent un circuit de décision sur les conditions de taux dérogatoires. Un Comité des taux, composé d'un membre de la Direction du Réseau, d'un membre de la Direction du Contrôle de gestion et Prévision, du Directeur Financier et du responsable de la Direction des Engagements, examine les dossiers et statue sur les demandes de dérogations de taux. La Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision et la Fonction Gestion actif passif, dont les travaux sont complémentaires, assurent la surveillance, la prévision et le pilotage en matière de marge.

- En ce qui concerne l'évolution de la qualité des engagements, le déclassement des crédits en créances douteuses selon les critères BAFI et Bâle II est réalisé de façon automatique en intégrant le principe de contagion. Le provisionnement, calculé par les systèmes suivant le type de créance et la nature des garanties, est actualisé et comptabilisé chaque fin de mois. Une refonte de la gestion des risques de crédit a abouti, en novembre 2007, à un nouveau processus de suivi des débiteurs couplé avec la gestion automatisée des délégations. Un reporting sur la mesure et l'évolution des risques est effectué régulièrement auprès de la Direction Générale et du Conseil d'administration fédéral. Le suivi de la qualité des engagements est également réalisé par le Contrôle périodique réseau lors des missions de révision, d'audit thématique, de contrôle des bilans.
- La mesure des risques à l'égard d'une contrepartie ou d'un ensemble de contreparties est assurée par le Comité Grands Risques du CMNE qui analyse et surveille chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la Direction Générale, unitairement et globalement, pour chaque entité financière du Groupe. Il s'est réuni 4 fois en 2007.
- Une mesure des risques suivant des répartitions sectorielles et par notation interne est également effectuée par des analyses spécifiques menées sur les quatre marchés principaux que sont les particuliers, les professionnels, les agriculteurs et les entreprises.
- En décembre 2007, le Conseil d'administration de la Caisse Fédérale a approuvé un document de référence sur la politique des risques au sein du Groupe. Les administrateurs ont fixé les limites de risque de contrepartie pour l'ensemble du Groupe CMNE, qu'il s'agisse des opérations de la salle des marchés, du pôle entreprise ou des compagnies d'assurance.

### 1.7.2- Risque de marché

Le risque de marché est inhérent aux opérations d'arbitrage effectuées par la Direction Finance Trésorerie dans le cadre de sa gestion pour compte propre. Ces opérations, effectuées dans un cadre précis défini par le Comité Financier, font l'objet d'un reporting mensuel au Comité Financier et à la Direction Générale.

### 1.7.3- Risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité

- Chaque société du périmètre bancaire voit son risque analysé par un Comité Financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan.
- Le comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.

### 1.7.4- Risque d'intermédiation

- Pour la prestation de services d'investissements pour compte de tiers, le Groupe CMNE mandate la BFCM et CMCIC Titres pour le représenter auprès des tiers et des marchés et pour assurer la conservation et la gestion des titres de sa clientèle.  
La BFCM, par son rôle d'intervenant sur les marchés de capitaux, adhère à différents systèmes agréés de règlement de place.
- Pour compte propre, la Caisse Fédérale assure la conservation de ses titres via une adhésion directe à RGV.
- Le risque de défaillance du donneur d'ordre est géré au sein du système d'information du Groupe CMNE au moyen de plusieurs dispositifs. Au moment de la saisie des ordres, de multiples contrôles automatiques s'assurent de la vraisemblance du montant de l'ordre et de l'existence d'une couverture suffisante du donneur d'ordre, répondant aux conditions minimales établies par l'AMF.

### 1.7.5- Risque de règlement

- La gestion des liquidités concernant le pôle bancaire du Groupe (dont la Belgique) est regroupée au sein de la même Direction Finance Trésorerie.
- Pour la Belgique, l'émission de titres CP SA est réalisée par Fortis via règlement sur le compte ING. Les règlements de titres se réalisent chez CEDEL par livraison contre paiement via l'émission de SWIFT. Pour ces titres, le risque de règlement est pratiquement inexistant chez CP SA.
- Concernant l'activité pour compte propre, l'affiliation du Groupe CMNE au système centralisé de règlement-livraison RGV (Relit Grande Vitesse) assurant la simultanéité et l'irrévocabilité immédiate des règlements-livraisons permet de couvrir le risque de règlement.
- Les transactions sur instruments internationaux non admises sur RGV sont traitées par le Groupe CMNE via la BFCM, en tant que banque cliente.

### 1.7.6- Les risques opérationnels

- L'organisation de la gestion des risques opérationnels dans le Groupe
  - La Fonction Pilotage des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils, recense les sinistres opérationnels et en assure un suivi dans l'outil de gestion des risques.
  - Le Comité Risques Opérationnels se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés. Il rend compte de ses travaux à la Direction Générale ainsi qu'au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

- Des bases documentaires relatives à l'outil de gestion des risques opérationnels (intégré au système informatique), aux cartographies et modélisations des risques, aux bases de données de sinistres et à la démarche relative aux plans de continuité des activités sont également disponibles.
- La sécurité des systèmes d'information : le responsable de la sécurité des systèmes d'information du Groupe est rattaché hiérarchiquement à la Direction informatique du CMNE et fonctionnellement à la Direction du contrôle permanent du Groupe CMNE.  
Un système de management de la sécurité de l'information a été élaboré.

### 1.7.7- Mesures prises pour assurer la continuité de l'activité

Les actions de protection sont orientées vers la généralisation des plans de reprise informatique et des plans de continuité des activités métiers.

- Le pilotage est assuré par le Directeur Central en charge du pôle Informatique - Organisation - Gestion administrative et par le Responsable de la Direction de l'Organisation.
- Les travaux font régulièrement l'objet de suivi au Comité Risques Opérationnels.  
Par ailleurs, un point d'avancement est présenté une fois par an au Conseil d'administration fédéral. Ce dernier prend ainsi connaissance des évolutions du dispositif permettant la continuité des activités du Groupe CMNE en cas de sinistre majeur.
- Un dispositif de gestion de crise a également été élaboré.  
Il vise à définir et organiser les structures, les procédures et la communication de crise.

## 2 - Les procédures particulières relatives au domaine financier et comptable

### 2.1 - Référentiels :

- Plan comptable, manuels de procédures
- Règlement général de fonctionnement
- Règlement financier
- Convention de gestion financière du Groupe

### 2.2 - Le Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion a sous sa responsabilité trois directions :

- La Direction Comptabilité Fiscalité qui notamment :
  - collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures et veille à leur application,
  - organise et suit la comptabilité des organismes financiers et des sociétés dont la direction a la charge,

- organise les travaux spécifiques à l'arrêté des exercices et à l'établissement des situations intermédiaires,
  - assure la gestion de la fiscalité du Groupe CMNE,
  - élabore et met en oeuvre les moyens nécessaires à l'amélioration de la sécurité des enregistrements comptables et du contrôle des comptes du Groupe,
  - propose les adaptations nécessaires ou règles nouvelles à inscrire dans le règlement financier ou dans les contrats particuliers régissant les relations entre les différentes sociétés du Groupe.
- La Direction Consolidation et Reporting Groupe qui notamment :
    - organise et coordonne entre les différents intervenants les travaux spécifiques à l'établissement des comptes consolidés et au reporting à assurer pour le Groupe,
    - définit et actualise les procédures de consolidation utilisées par le Groupe, en cohérence avec celles définies par la Confédération Nationale,
    - dans le cadre des obligations réglementaires, analyse, suit et commente les différents ratios et assure la mise en oeuvre des règles nouvelles en relation avec les fonctions concernées,
    - collabore à la mise en oeuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures, en cohérence avec les exigences réglementaires.
  - La Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision qui notamment :
    - met régulièrement à la disposition de la Direction Générale la projection des résultats financiers du Groupe CMNE par branche d'activité, argumente ces derniers et propose les actions correctives,
    - met à la disposition des différents échelons de l'organisation du CMNE tous les éléments de suivi budgétaire et tous les éléments d'analyse de performance et de risques leur permettant de contribuer à l'amélioration du résultat financier du Groupe et principalement aux différents comités techniques (financier, développement, amélioration de la performance et demandes de moyens informatiques),
    - conçoit toute quantification financière prévisionnelle intégrée dans les démarches de planification, en assure le suivi et établit les rapports d'étape auprès des directions concernées,
    - propose les adaptations du règlement financier ou contrats annexes au regard des évolutions structurelles du Groupe CMNE, actualise les règles édictées en matière de relation entre les sociétés du Groupe,
    - développe l'analyse périodique des ratios réglementaires, commente leurs évolutions et fait toute simulation prospective pour le comité financier afin d'optimiser ces contraintes,
    - établit et contrôle l'analyse de rentabilité par produit, marché, client, etc,
    - conçoit les tableaux de bord à tous les niveaux du CMNE et établit les cahiers des charges fonctionnels, en collaboration avec les responsables opérationnels, les met à disposition des acteurs du

- Groupe CMNE dans les délais impartis et en assure la maintenance,
- mesure et analyse les impacts financiers et les risques des sociétés stratégiques sur le résultat consolidé,
- assure toute animation de gestion et la formation spécifique aux différentes instances du Groupe,
- assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.

### 2.3 - Directement rattachée au Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion, la cellule « Entrepôt de données » :

- veille à la qualité et la cohérence des données qui alimentent l'entrepôt, notamment au moyen du module « qualification des données » développé au niveau confédéral, dans le cadre de la réglementation Bâle II,
- propose des actions de correction, en collaboration avec les filières concernées,
- communique sur les données validées pour enrichir les outils de suivi et assurer ainsi leur cohérence,
- prépare les réunions du comité Entrepôt, permettant d'assurer la coordination entre les différentes filières métier et d'informer mensuellement du suivi de la qualité attribuée aux données et des actions engagées,
- participe et collabore aux groupes de travail organisés aux niveaux confédéral et interfédéral, visant à mettre en oeuvre et à organiser le contrôle de l'ensemble des filières et la pérennité des outils mis en place.

### 2.4 - Également rattachée directement au Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion, une structure dédiée au « contrôle comptable permanent » qui :

- définit et met en oeuvre les normes et pratiques de contrôle comptable,
- s'assure de l'efficacité et de la conformité des dispositifs de contrôle interne,
- analyse et suit les recommandations des organes de contrôle externe (Commission Bancaire, Commissaires aux Comptes,...) et du contrôle périodique (Inspection Contrôle Audit Groupe) pouvant impacter le domaine comptable et fiscal,
- gère les relations avec les auditeurs (organes de contrôle externe et contrôle périodique),
- assure une veille réglementaire sur les normes et les contrôles comptables,
- assure assistance et formation aux opérationnels dans l'application des règles de contrôle,
- transmet les informations adéquates au responsable du contrôle permanent Groupe et participe au comité de contrôle permanent du Groupe.

Le Président du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

**Philippe VASSEUR**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration

## Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences

consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Villeneuve d'Ascq et Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2008

### Les Commissaires aux Comptes

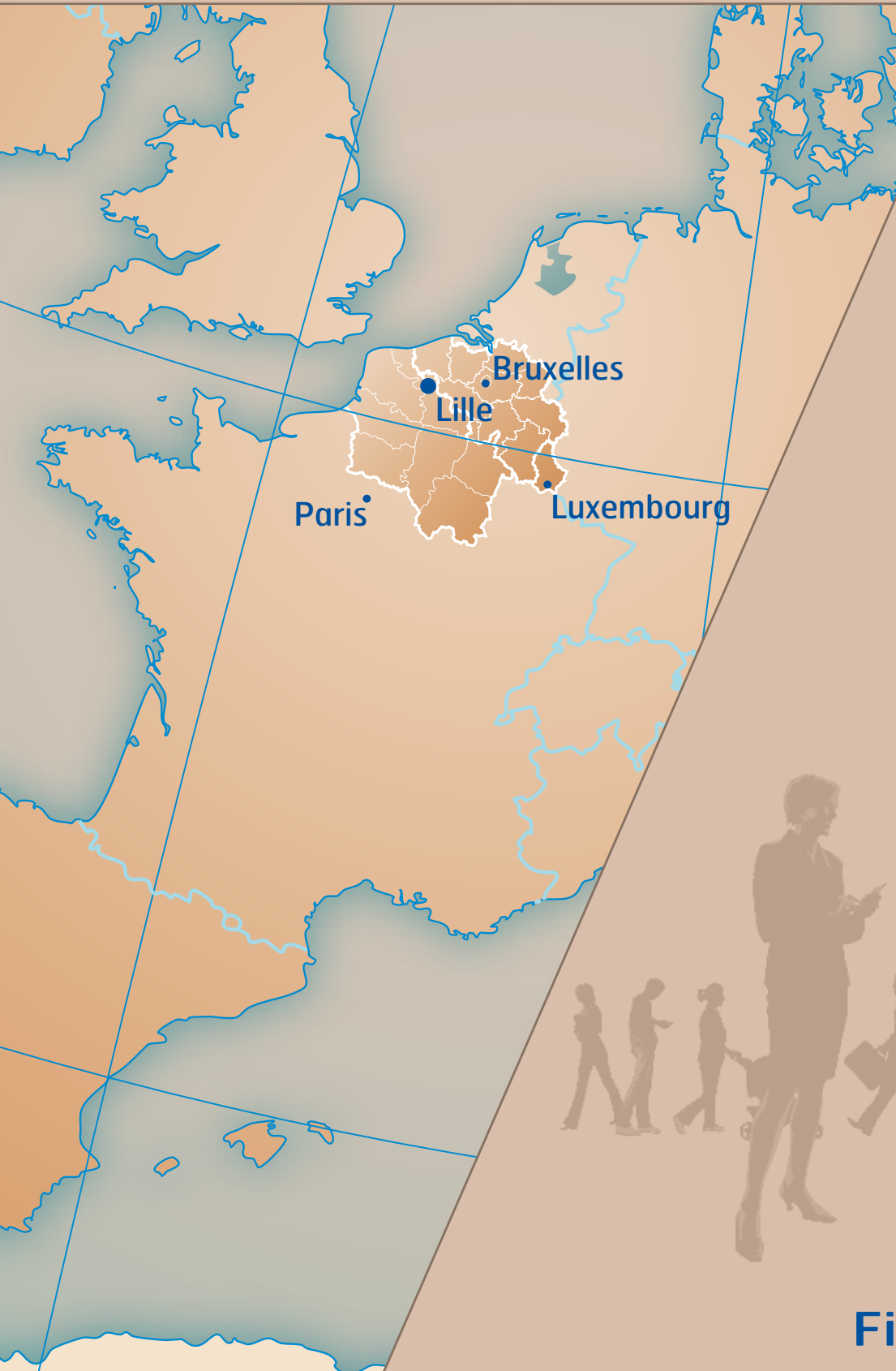
**aCéa**  
Christian CHOUNAVELLE

**Deloitte & Associés**  
Sylvie BOURGUIGNON





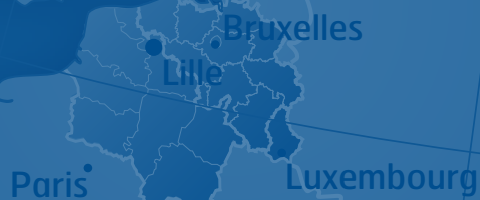






# Rapport financier

<b>57</b>	États de synthèse	
	■ Bilan	<b>58</b>
	■ Résultat	<b>60</b>
	■ Flux de trésorerie nette	<b>61</b>
	■ Variation des capitaux propres	<b>62</b>
<b>64</b>	Annexe aux comptes consolidés	
<b>99</b>	Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)	



Paris  
Lille  
Bruxelles  
Luxembourg



# États de synthèse

## Bilan : Actif au 31/12/07

en milliers d'euros

	Note	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Caisse, Banques centrales, CCP - Actif</b>	<b>1</b>	<b>256 089</b>	<b>210 736</b>	<b>45 353</b>	<b>21,52 %</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2</b>	<b>6 328 036</b>	<b>5 617 982</b>	<b>710 055</b>	<b>12,64 %</b>
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		-	-	-	-
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		-	-	-	-
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		45 813	40 942	4 871	11,90 %
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		2 031 347	1 723 904	307 443	17,83 %
- Actions et autres T.R.V - Trading		209 344	204 735	4 609	2,25 %
- Actions et autres T.R.V - JVO		4 031 183	3 644 842	386 341	10,60 %
- Prêts et créances sur EC - JVO		-	-	-	-
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading	4	10 349	3 559	6 791	190,80 %
<b>Instruments dérivés de couvert. - Actif</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>914</b>	<b>(913)</b>	<b>(99,89) %</b>
<b>Actifs financiers disponible à la vente</b>	<b>5 &amp; 8</b>	<b>4 408 108</b>	<b>3 800 638</b>	<b>607 470</b>	<b>15,98 %</b>
- Effets publics et valeurs ass. - DALV		212 805	204 415	8 390	4,10 %
- Obligations et autres T.R.F. - DALV		3 590 595	3 180 873	409 722	12,88 %
- Actions, TAP et autres T.R.V. - DALV		473 248	276 553	196 695	71,12 %
- Participations et ATDLT - DALV		17 321	17 371	(50)	(0,29) %
- Parts dans les entreprises liées - DALV		114 139	121 426	(7 287)	(6,00) %
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>1</b>	<b>3 732 054</b>	<b>3 480 450</b>	<b>251 604</b>	<b>7,23 %</b>
- Prêts sur les établissements de crédit		3 732 054	3 480 450	251 604	7,23 %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - EC		-	-	-	-
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>6 &amp; 8</b>	<b>11 346 440</b>	<b>10 154 423</b>	<b>1 192 017</b>	<b>11,74 %</b>
- Prêts sur la clientèle		10 391 997	9 322 218	1 069 779	11,48 %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - CL		-	-	-	-
- Location financement bailleur - Op de CB		722 222	638 858	83 364	13,05 %
- Location financement bailleur - Op de LS		232 221	193 347	38 874	20,11 %
<b>Écart de rééval des PTF couverts en taux</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>7 &amp; 8</b>	<b>523 617</b>	<b>541 645</b>	<b>(18 028)</b>	<b>(3,33) %</b>
- Effets publics et valeurs ass. - DJM		203 915	199 514	4 401	2,21 %
- Obligations et autres T.R.F. - DJM		319 702	342 131	(22 429)	(6,56) %
<b>Actifs d'impôt courants</b>	<b>9</b>	<b>53 631</b>	<b>39 855</b>	<b>13 776</b>	<b>34,57 %</b>
<b>Actifs d'impôt différés</b>	<b>9</b>	<b>57 027</b>	<b>45 794</b>	<b>11 233</b>	<b>24,53 %</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>10</b>	<b>420 522</b>	<b>445 785</b>	<b>(25 263)</b>	<b>(5,67) %</b>
- Autres actifs		279 955	272 428	7 528	2,76 %
- Comptes de régularisation - Actif		120 300	124 829	(4 529)	(3,63) %
- Autres actifs d'assurance		20 267	48 528	(28 261)	(58,24) %
<b>Actifs non courants dest. à être cédés</b>		<b>177</b>	<b>6</b>	<b>171</b>	<b>n.s.</b>
<b>Participations dans les entreprises MEE</b>	<b>11</b>	<b>54 722</b>	<b>47 388</b>	<b>7 334</b>	<b>15,48 %</b>
<b>Immeubles de placement</b>	<b>12</b>	<b>12 492</b>	<b>12 945</b>	<b>(453)</b>	<b>(3,50) %</b>
<b>Immobilisations corporelles et LF preneur</b>	<b>13</b>	<b>188 155</b>	<b>177 785</b>	<b>10 370</b>	<b>5,83 %</b>
- Immobilisations corporelles		188 155	177 785	10 370	5,83 %
- Location financement preneur		-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13</b>	<b>29 878</b>	<b>31 983</b>	<b>(2 105)</b>	<b>(6,58) %</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>14</b>	<b>43 764</b>	<b>37 220</b>	<b>6 544</b>	<b>17,58 %</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>27 454 713</b>	<b>24 645 549</b>	<b>2 809 164</b>	<b>11,40 %</b>

## Bilan : Passif au 31/12/07

en milliers d'euros

	Note	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Banques centrales, CCP - Passif</b>	<b>1</b>	<b>335</b>	<b>8</b>	<b>327</b>	<b>n.s.</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2</b>	<b>20 746</b>	<b>8 372</b>	<b>12 374</b>	<b>147,80 %</b>
- Dettes envers les EC - JVO		-	-	-	-
- Dettes envers la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dettes représentées par un titre - JVO		-	-	-	-
- Dettes subordonnées - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres passifs fin. - Trading	4	20 746	8 372	12 374	147,80 %
<b>Instruments dérivés de couvert. - Passif</b>	<b>3</b>	<b>11 555</b>	<b>15 275</b>	<b>(3 720)</b>	<b>(24,35) %</b>
<b>Dettes envers les Ets de crédit</b>	<b>1</b>	<b>751 255</b>	<b>619 570</b>	<b>131 685</b>	<b>21,25 %</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>6</b>	<b>10 014 889</b>	<b>9 019 828</b>	<b>995 061</b>	<b>11,03 %</b>
- Cptes créd. clientèle - CERS - A vue		5 347 761	4 365 656	982 105	22,50 %
- Cptes créd. clientèle - CERS - A terme		1 696 285	1 957 992	(261 707)	(13,37) %
- Cptes créd. clientèle - Autres - A vue		2 293 718	2 215 257	78 461	3,54 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - A terme		677 125	480 923	196 202	40,80 %
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>15</b>	<b>6 504 039</b>	<b>5 682 490</b>	<b>821 549</b>	<b>14,46 %</b>
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		278 079	281 683	(3 604)	(1,28) %
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		6 141 131	5 373 190	767 941	14,29 %
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		84 829	27 617	57 212	207,16 %
- Dettes rep. par un T. - Autres		-	-	-	-
<b>Écart de rééval des PTF couverts en taux</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Passifs d'impôt courants</b>	<b>9</b>	<b>42 766</b>	<b>26 457</b>	<b>16 309</b>	<b>61,64 %</b>
<b>Passifs d'impôt différés</b>	<b>9</b>	<b>23 565</b>	<b>42 509</b>	<b>(18 944)</b>	<b>(44,56) %</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>10</b>	<b>746 297</b>	<b>852 210</b>	<b>(105 913)</b>	<b>(12,43) %</b>
- Autres passifs		586 329	672 532	(86 204)	(12,82) %
- Comptes de régularisation - Passif		159 968	154 318	5 650	3,66 %
- Autres passifs d'assurance		-	25 360	(25 360)	(100,00) %
<b>Dettes liées aux actifs dest. à être cédés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Prov. techniques des contrats d'assur.</b>	<b>16</b>	<b>7 121 753</b>	<b>6 299 191</b>	<b>822 562</b>	<b>13,06 %</b>
<b>Provisions</b>	<b>17</b>	<b>74 449</b>	<b>95 611</b>	<b>(21 162)</b>	<b>(22,13) %</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>18</b>	<b>147 640</b>	<b>151 885</b>	<b>(4 245)</b>	<b>(2,79) %</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 995 424</b>	<b>1 832 143</b>	<b>163 281</b>	<b>8,91 %</b>
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	<b>19</b>	<b>1 944 116</b>	<b>1 779 631</b>	<b>164 485</b>	<b>9,24 %</b>
- Capital souscrit		1 266 488	1 186 700	79 788	6,72 %
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	-
- Réserves consolidées - Groupe		489 959	424 835	65 124	15,33 %
- Résultat - Groupe		128 956	110 893	18 063	16,29 %
- Gains ou pertes latents - Groupe		55 963	54 453	1 510	2,77 %
<b>Capitaux propres - Intérêts minoritaires</b>		<b>51 308</b>	<b>52 512</b>	<b>(1 204)</b>	<b>(2,29) %</b>
- Réserves consolidées - Minoritaires		39 685	42 411	(2 725)	(6,43) %
- Résultat consolidé - Minoritaires		11 505	9 532	1 973	20,69 %
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		118	569	(451)	(79,29) %
<b>Total du passif</b>		<b>27 454 713</b>	<b>24 645 549</b>	<b>2 809 164</b>	<b>11,40 %</b>

■ **Résultat** au 31/12/07

en milliers d'euros

	Note	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Produits d'intérêts et assimilés</b>	<b>21</b>	<b>1 035 588</b>	<b>917 793</b>	<b>117 794</b>	<b>12,83 %</b>
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		153 125	121 758	31 367	25,76 %
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		478 356	439 292	39 064	8,89 %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DALV		73 755	48 446	25 309	52,24 %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DJM		20 146	28 496	(8 350)	(29,30) %
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		235 102	213 217	21 885	10,26 %
- Produits sur op. de LS		75 104	65 420	9 684	14,80 %
- Dérivés de couverture - Produits		-	1 164	(1 164)	(100,00) %
<b>Charges d'intérêts et assimilés</b>	<b>21</b>	<b>(791 319)</b>	<b>(664 391)</b>	<b>(126 928)</b>	<b>19,10 %</b>
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(26 684)	(16 195)	(10 489)	64,77 %
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(233 503)	(195 778)	(37 725)	19,27 %
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(258 186)	(201 167)	(57 019)	28,34 %
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(6 436)	(5 959)	(477)	8,00 %
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(200 185)	(183 639)	(16 546)	9,01 %
- Charges sur op. de LS		(65 769)	(61 071)	(4 698)	7,69 %
- Dérivés de couverture - Charges		(556)	(582)	26	(4,47) %
<b>Commissions (Produits)</b>	<b>22</b>	<b>211 037</b>	<b>196 168</b>	<b>14 869</b>	<b>7,58 %</b>
<b>Commissions (Charges)</b>	<b>22</b>	<b>(20 582)</b>	<b>(36 584)</b>	<b>16 003</b>	<b>(43,74) %</b>
<b>Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat</b>	<b>23</b>	<b>(7 645)</b>	<b>67 417</b>	<b>(75 062)</b>	<b>(111,34) %</b>
- Solde net des op. / T. de transaction		10 856	10 861	(5)	(0,05) %
- Solde net des op. de change		468	424	44	10,38 %
- Solde net des dérivés de trading		7 827	(2 043)	9 871	(483,14) %
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		(576)	(4 664)	4 088	(87,65) %
- Solde net des actifs financiers JVO		(32 093)	59 521	(91 614)	(153,92) %
- Solde net des passifs financiers JVO		-	-	-	-
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVO		5 873	3 318	2 555	77,00 %
- Int. & charges ass. - Passifs fin. JVO		-	-	-	-
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV</b>	<b>24</b>	<b>32 891</b>	<b>13 157</b>	<b>19 734</b>	<b>149,99 %</b>
- Revenus des titres à revenu variable		7 947	8 328	(381)	(4,57) %
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP)		8 338	890	7 448	836,85 %
- Actions, TAP et autres T.R.V.		8 099	3 262	4 837	148,28 %
- Participations, ATDLT, PEL		8 484	677	7 807	1 153,18 %
- Autres gains et pertes / actifs fin		23	-	23	n.s.
<b>Produits des autres activités</b>	<b>25</b>	<b>1 750 447</b>	<b>1 731 577</b>	<b>18 871</b>	<b>1,09 %</b>
<b>Charges des autres activités</b>	<b>25</b>	<b>(1 471 738)</b>	<b>(1 538 934)</b>	<b>67 196</b>	<b>(4,37) %</b>
<b>Produit Net Bancaire IFRS</b>		<b>738 679</b>	<b>686 203</b>	<b>52 476</b>	<b>7,65 %</b>
<b>Frais généraux IFRS</b>	<b>26</b>	<b>(543 507)</b>	<b>(492 642)</b>	<b>(50 866)</b>	<b>10,33 %</b>
- Charges de personnel		(273 257)	(253 163)	(20 094)	7,94 %
- Charges générales d'exploitation		(247 885)	(217 557)	(30 329)	13,94 %
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(22 365)	(21 922)	(444)	2,02 %
<b>Résultat Brut d'Exploitation IFRS</b>		<b>195 172</b>	<b>193 561</b>	<b>1 611</b>	<b>0,83 %</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>27</b>	<b>806</b>	<b>(21 076)</b>	<b>21 882</b>	<b>(103,82) %</b>
<b>Résultat d'Exploitation IFRS</b>		<b>195 978</b>	<b>172 485</b>	<b>23 493</b>	<b>13,62 %</b>
<b>QP de résultat des entreprises MEE</b>		<b>7 042</b>	<b>6 196</b>	<b>846</b>	<b>13,66 %</b>
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>28</b>	<b>1 357</b>	<b>308</b>	<b>1 049</b>	<b>340,58 %</b>
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		1 357	308	1 049	340,58 %
- Résultat sur entités conso (cession...)		-	-	-	-
<b>Variations de valeur des écarts d'acq.</b>	<b>29</b>	<b>13 373</b>	<b>-</b>	<b>13 373</b>	<b>n.s.</b>
<b>Résultat Avant Impôts IFRS</b>		<b>217 750</b>	<b>178 989</b>	<b>38 760</b>	<b>21,66 %</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>30</b>	<b>(77 289)</b>	<b>(58 564)</b>	<b>(18 725)</b>	<b>31,97 %</b>
<b>Gains &amp; pertes nets d'impôts / act aband</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net total IFRS</b>		<b>140 461</b>	<b>120 425</b>	<b>20 035</b>	<b>16,64 %</b>
<b>Résultat consolidé - Minoritaires</b>		<b>11 505</b>	<b>9 532</b>	<b>1 973</b>	<b>20,69 %</b>
<b>Résultat Net</b>		<b>128 956</b>	<b>110 893</b>	<b>18 063</b>	<b>16,29 %</b>

## Tableau des flux de trésorerie nette

en millions d'euros

	IFRS 2006.12	IFRS 2007.12
Résultat net	120	140
Impôt	59	77
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>179</b>	<b>218</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	23	22
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	957	789
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-6	-7
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-1	-11
+/- (Produits)/charges des activités de financement		0
+/- Autres mouvements	-83	-109
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>890</b>	<b>684</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	343	-111
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	-870	-310
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	-1 032	-373
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	52	-7
- Impôts versés	-83	-91
<b>= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-1 590</b>	<b>-892</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (A)</b>	<b>-521</b>	<b>10</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	412	84
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	0	1
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-10	-24
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>402</b>	<b>61</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	152	51
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	-44	56
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>108</b>	<b>107</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>-11</b>	<b>178</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-521	10
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	402	61
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	108	107
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>462</b>	<b>451</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	204	211
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	258	240
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>451</b>	<b>629</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	211	256
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	240	373
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-11</b>	<b>178</b>

■ Variation des capitaux propres au 31/12/07

**Capitaux propres au 31 décembre 2005**

Augmentation de capital

Elimination des titres auto-détenus

Emission d'actions de préférence

Composante capitaux propres des instruments hybrides

Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions

Affectation du résultat 2005

Distribution 2006 au titre du résultat 2005

**Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires**

Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres <sup>(3)</sup>

Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat <sup>(4)</sup>

Résultat 2006

**Sous-total**

Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires

Changement de méthodes comptables

Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence

Autres variations <sup>(5)</sup>

**Capitaux propres au 31 décembre 2006**

Augmentation de capital

Elimination des titres auto-détenus

Emission d'actions de préférence

Composante capitaux propres des instruments hybrides

Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions

Affectation du résultat 2006

Distribution 2007 au titre du résultat 2006

**Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires**

Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres <sup>(3)</sup>

Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat <sup>(4)</sup>

Résultat 2007

**Sous-total**

Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires

Changement de méthodes comptables

Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence

Autres variations <sup>(5)</sup>

**Capitaux propres au 31 décembre 2007**

(1) Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère

(2) Comprend la réévaluation éventuelle des immobilisations

(3) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente

(4) Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession

(5) Dont l'incidence en capitaux propres des actifs non courants destinés à être cédés



en milliers d'euros

Capital et réserves liées		Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)		Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capital	Réserves liées au capital <sup>(1)</sup>	Réserves consolidées	Variations de valeur des instruments financiers					
			Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
<b>1 089 251</b>	<b>2 750</b>	<b>261 613</b>	<b>34 177</b>	<b>-6 099</b>	<b>168 892</b>	<b>1 550 584</b>	<b>67 018</b>	<b>1 617 602</b>
97 449	-	-				97 449		97 449
-	-	-				-		-
-	-	-				-		-
-	-	-				-		-
-	-	144 846			-144 846	-		-
-	-	-			-24 046	-24 046		-24 046
<b>97 449</b>	<b>-</b>	<b>144 846</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-168 892</b>	<b>73 403</b>	<b>-</b>	<b>73 403</b>
-	-	-	27 869	-2 131	-	25 738	-154	25 584
-	-	-	-	-	-	-		-
-	-	-	-	-	110 893	110 893	9 532	120 425
-	-	-	<b>27 869</b>	<b>-2 131</b>	<b>110 893</b>	<b>136 631</b>	<b>9 378</b>	<b>146 009</b>
-	-	16 733	163	-	-	16 896	-23 712	-6 816
-	-	-	-	-	-	-		-
-	-	354	474	-	-	828		828
-	-	1 288	-	-	-	1 288	-172	1 116
<b>1 186 700</b>	<b>2 750</b>	<b>424 834</b>	<b>62 683</b>	<b>-8 230</b>	<b>110 893</b>	<b>1 779 630</b>	<b>52 512</b>	<b>1 832 142</b>
79 798						79 798		79 798
-10						-10		-10
						-		-
						-		-
						-		-
-	-	82 164			-82 164	-		-
					-28 729	-28 729		-28 729
<b>79 788</b>	<b>-</b>	<b>82 164</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-110 893</b>	<b>51 059</b>	<b>-</b>	<b>51 059</b>
			-2 820	1 711		-1 109	-451	-1 560
						-		-
					128 956	128 956	11 505	140 461
-	-	-	<b>-2 820</b>	<b>1 711</b>	<b>128 956</b>	<b>127 847</b>	<b>11 054</b>	<b>138 901</b>
		-11 257	86			-11 171	-12 258	-23 429
		1 984				1 984		1 984
		-2 243	2 533			290		290
		-5 523				-5 523		-5 523
<b>1 266 488</b>	<b>2 750</b>	<b>489 959</b>	<b>62 482</b>	<b>-6 519</b>	<b>128 956</b>	<b>1 944 116</b>	<b>51 308</b>	<b>1 995 424</b>

# Annexe aux comptes consolidés

(Etablis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007

---

• I	Informations générales	<b>65</b>
• II	Méthodes et principes de consolidation, périmètre	<b>66</b>
• III	Principes comptables	<b>71</b>
• IV	Notes relatives aux postes des états financiers	<b>77</b>
• V	Information sectorielle	<b>92</b>
• VI	Autres informations	<b>98</b>

## I Informations générales

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses Locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France et le Belux, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les comptes consolidés sont présentés selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne.

L'Union Européenne a adopté la norme IFRS 7 le 11 janvier 2006. Cette norme applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 est consacrée exclusivement à l'information financière et ne change pas l'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers. Son application par le Groupe n'a donc aucun effet sur son résultat et ses capitaux propres. En complément de la norme IFRS 7, l'Union Européenne a adopté le 11 janvier 2006 un amendement à la norme IAS 1 «présentation des états financiers», applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2007, qui

requiert des informations complémentaires quantitatives et qualitatives sur le capital du Groupe. Cet amendement ne portant que sur l'information financière n'a eu aucun effet sur le résultat net et les capitaux propres.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance sont les suivantes :

- IFRS 8 : Secteurs opérationnels (remplacement d'IAS14 – information sectorielle) ; Application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ; Impact non significatif.
- IFRIC 11 : IFRS 2 – Traitement comptable de certains accords particuliers de paiements fondés sur des actions : actions propres et transactions intra-groupe ; Application obligatoire à compter de 1<sup>er</sup> janvier 2009 ; Non concerné.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2004-R03 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations requises par l'IFRS 7 sur le risque de crédit, le risque de marché et la gestion du risque de liquidité et par IAS 1 sur les informations sur les fonds propres sont disponibles dans le rapport de gestion du Groupe dans les sections relatives à la gestion des risques et aux fonds propres.

## Faits marquants de l'année 2007

- **La banque régionale CP Banque** a fait son entrée dans le pôle bancassurance Belux. CP Banque est implantée à Namur, lieu d'établissement de son siège social, mais également à Liège, Arlon, Eupen, avec ses trois sièges régionaux, ainsi que dans le reste de la Wallonie au

travers de ses 14 agences propres et de ses 8 agents délégués. Elle offre à ses clients des produits bancaires habituels tels que comptes d'épargne et crédits. Elle fonctionne sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée.

Le bilan simplifié de CP Banque à l'entrée dans le Groupe était le suivant :

en milliers d'euros

ACTIF		PASSIF	
Caisse, Banques centrales, CCP - Actif	7 032		
Actifs financiers disponibles à la vente	213 621		
Prêts et créances sur les Ets de crédit	31 694	Dettes envers les Ets de crédit	136 868
Prêts et créances sur la clientèle	178 164	Dettes envers la clientèle	309 037
Actifs fn. détenus jusqu'à l'échéance	58 455	Passifs d'impôt courants	582
Comptes de régul. et actifs divers	199	Comptes de régul. et passifs divers	2 955
Immeubles de placement	1 240	Provisions pour risques et charges	1 673
Immobilisations corp. et LF preneur	6 944		
Immobilisations incorporelles	47	Capitaux propres	46 281
<b>Total ACTIF</b>	<b>497 396</b>	<b>Total PASSIF</b>	<b>497 396</b>

Les capitaux propres retraités au 30 juin 2007, date de l'entrée dans le Groupe, s'élèvent à 46.281 milliers d'euros. La part du Groupe dans ces capitaux propres, soit 74,17 %, est donc de 34.327 milliers d'euros ; les titres ayant été acquis pour un

montant de 20.956 milliers d'euros, le «badwill» dégagé est de 13.371 milliers d'euros. Conformément aux normes IFRS, cet écart d'acquisition négatif a été constaté immédiatement en résultat. Consécutivement à l'augmentation de capital réalisée au second semestre le pourcentage de détention dans CP Banque a été porté à 90,12 % au 31 décembre 2007. La contribution de CP Banque au résultat du Groupe depuis son entrée dans le périmètre est de - 1.262 milliers d'euros.

**Le pôle Gestion pour Compte de Tiers** s'est élargi avec l'acquisition, au quatrième trimestre 2007, du groupe CLS. Celui-ci, composé de la société CLS et de ses trois filiales : GESNOV, SL2A et SOGETEX, développe son activité dans la gestion et l'administration de biens ainsi que dans la transaction immobilière et dispose à cet égard des droits d'usage de la marque « Colliers » au titre de différents engagements et contrats. Cette acquisition s'inscrit dans le projet du groupe UFG de créer un pôle de Property Management par l'intermédiaire de sa filiale UFG PM. Le prix total des titres acquis

est de 9.219 milliers d'euros (réglés en numéraire pour 3.972 milliers d'euros et par création de titres UFG PM pour le solde). Dans l'hypothèse où, d'ici le 31/12/2009 ; la société Colliers International Property Consultant notifierait par écrit l'agrément, sans condition, par les membres du réseau Colliers, de la prise de contrôle de CLS par UFG PM, cette valorisation de 100 % de CLS serait augmentée de 2.000 milliers d'euros pour être portée à 11.219 milliers d'euros. Ainsi l'analyse du prix d'acquisition ne peut-elle être définitive et devra être reconsidérée dans les 12 mois à venir, comme le prévoit IFRS 3.

Le bilan simplifié de CLS et ses filiales à l'entrée dans le groupe était le suivant :

en milliers d'euros

ACTIF		PASSIF	
Actifs financiers disponibles à la vente	26		
Prêts et créances sur les EC	5 064	Dettes envers les Ets de crédit	268
Prêts et créances sur la clientèle	1 588	Dettes envers la clientèle	1 764
Comptes de régul. et actifs divers	6 940	Comptes de régul. et passifs divers	11 767
Immobilisations corp. et LF preneur	185	Provisions pour risques et charges	172
Immobilisations incorporelles	1 179	Capitaux propres - Part du Groupe	1 011
<b>Total ACTIF</b>	<b>14 982</b>	<b>Total PASSIF</b>	<b>14 982</b>

Les capitaux propres retraités à l'entrée dans le périmètre sont de 1.011 milliers d'euros. La part du groupe, qui détient CLS à hauteur de 69,63 %, est de 704 milliers d'euros ; la part groupe du prix d'acquisition des titres étant de 7.421 milliers d'euros, un écart d'acquisition positif de 6.717 milliers d'euros a été dégagé. Cet écart est enregistré à l'actif du bilan. La contribution de CLS et de ses filiales au résultat du groupe depuis leur entrée dans le périmètre est de - 91 milliers d'euros.

## II Périmètre, méthodes et principes de consolidation

### 1. Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- l'intégration globale, visant à reprendre les comptes des entreprises consolidées après retraitements éventuels et éliminations des opérations réciproques. Cette méthode s'applique en cas de contrôle exclusif : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la

majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante,

- l'intégration proportionnelle, visant à pratiquer les mêmes opérations de retraitement et éliminations proportionnellement au contrôle exercé. L'intégration proportionnelle est appliquée aux entités sous contrôle conjoint,
- la mise en équivalence qui consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat). Cette méthode s'applique lorsque le groupe exerce une influence notable (pouvoir de participation aux politiques financières et opérationnelles).

## 2. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe CMNE au 31 décembre 2007 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du groupe.

Périmètre	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	
			contrôle	intérêt			
<b>1. Entreprises à caractère financier</b>							
<b>1.1 Établissements de crédit</b>							
> Caisses de crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	F	12/07	100	100	46 421	Mère	
> Banque Commerciale du Marché Nord Europe (base consolidée) 4 place Richebé 59000 LILLE	F	12/07	100	100	9 881	IG	
> Banque Delubac - 16 Place Saléon-Terras - 07160 LE CHEYLARD	F	12/07	20,98	20,98	236	MEE	
> CMNE Belgium (base consolidée) Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	12/07	100	100	2 928	IG	
> Crédifis - 61 avenue Halley - 59667 VILLENEUVE D'ASCQ	F	12/07	50	50	-490	IP	
<b>1.2 Établissements financiers autres que 1.1</b>							
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	99,62	99,3	7 438	IG	
> Haussmann Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	2 135	IG	
> Nord Europe Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	827	IG	
<b>1.3 Autres entreprises à caractère financier</b>							
> SDR Normandie 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-S'-AIGNAN	F	12/07	99,86	99,86	675	IG	
<b>2. Entreprises non financières</b>							
<b>2.1 Assurances</b>							
> Nord Europe Assurances (base consolidée) 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	19 768	IG	
<b>2.2 Services</b>							
> Actéa Environnement - 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	12/07	100	100	71	IG	
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/07	100	100	-5	IG	
> CMN TEL - 135 Boulevard de la Liberté - 59000 LILLE	F	12/07	100	100	184	IG	
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	F	12/07	10,45	10,45	6 669	MEE	
> Financière Nord Europe (ex FMA) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/07	100	100	-46	IG	
> GIE CMN Gestion - 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	12/07	100	100	0	IG	
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	12/07	100	100	0	IG	
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	12/07	100	100	1 869	IG	
> Sicorfé SNP rue Pierre et Marie Curie - 62223 S' LAURENT BLANGY	F	12/07	92,29	92,29	139	IG	
> Sicorfé Maintenance rue Pierre et Marie Curie - 62223 S' LAURENT BLANGY	F	12/07	34	31,38	119	MEE	
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	F	12/07	100	100	33	IG	
<b>2.3 Industrie</b>							
<b>2.4 Holding non financier</b>							
> Groupe UFG (ex NEAM. base consolidée) 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	31 012	IG	
> Société d'Investissements et de Participations du Nord (base consolidée) 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	09/07	100	100	-908	IG	
					<b>Total</b>	<b>128 956</b>	

(1) MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale

## Annexe aux comptes consolidés

### Banque Commerciale du Marché Nord Europe

4 place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
			contrôle	intérêt		
> Bail Actea - 33 rue Jeanne d'Arc - 62000 ARRAS	F	12/07	100	100	4 345	IG
> Bail Immo Nord - Tour de Lille- 60 Boulevard de Turin - 59777 EURALILLE	F	12/07	100	100	1 060	IG
> Bâtiroc Normandie 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-S <sup>T</sup> -AIGNAN	F	12/07	100	100	759	IG
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/07	100	100	0	IG
> Normandie Partenariat 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-S <sup>T</sup> -AIGNAN	F	12/07	99,65	99,64	-10	IG
					<b>Total</b>	<b>6 154</b>

### CMNE Belgium

6-9 avenue des Arts. - B1210 BRUXELLES

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
			contrôle	intérêt		
> Alverzele - Kerkstraat 43 - 9200 DENDERMONDE	E	12/07	100	100	1	IG
> Banque du Brabant. Rue Belliard 21 - 1040 BRUXELLES	E	12/07	93,8	93,8	-1 064	IG
> BKCP Noord - Dr A. Rubbensstraat 45 - 9240 ZELE	E	12/07	91,12	91,12	2 049	IG
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	E	12/07	100	100	413	IG
> Crédit Professionnel SA - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	12/07	100	100	12 613	IG
> CNCP - NKBK Pool SA - Avenue des Arts 6-9 -1210 BRUXELLES	E	12/07	100	100	4	IG
> CP Banque - 41 rue des Croisiers - B5000 NAMUR	E	12/07	90,12	90,12	-1 262	IG
> Crédit Professionnel Interfédéral SCRL Rue de la station, 40 - 7700 MOUSCRON	E	12/07	99,52	99,52	-2 385	IG
> Federale Kas voor het BeroepsKrediet Doorniksestraat, 38 - 8500 KORTRIJK	E	12/07	94,44	94,44	-2 803	IG
> GEIE BKCP IT - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	12/07	100	100	0	IG
> Immo W16 - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	12/07	100	100	-731	IG
> Mobilease - Kerkstraat 43 - 9200 DENDERMONDE	E	12/07	100	100	-5	IG
> Nord Europe Private Bank (ex VMSL) Rue Charles Martel, 54 - L2134 Luxembourg	E	12/07	100	100	-862	IG
> Oostvlaamse Invest Company Kerkstraat 43 - 9200 DENDERMONDE	E	12/07	99,96	91,08	81	IG
> Services et Crédits aux Professions Indépendantes et PME Aachener Straße 28, 4700 EUPEN Belgique	E	12/07	56,22	50,68	0	IG
					<b>Total</b>	<b>6 049</b>

**Société d'Investissements et de Participations du Nord**

4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
			contrôle	intérêt		
> SCI Centre Gare	F	12/07	100	100	1 439	IG
> Financière Malesherbes	F	12/07	100	100	83	IG
> Fininmad (Marchand de biens)	F	09/07	100	100	715	IG
> Poujoulat Belgique (Holding d'une société de production)	E	12/07	34,53	34,53	3	MEE
> Sofimmo 3	F	09/07	100	100	0	IG
> Sofimpar	E	09/07	100	100	-3 890	IG
<b>Total</b>					<b>-1 650</b>	

**Immobilière du CMN**

4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
			contrôle	intérêt	
> SCI CMN	F	12/07	100	100	IG
> SCI CMN 1	F	12/07	100	100	IG
> SCI CMN 2	F	12/07	100	100	IG
> SCI CMN 3	F	12/07	100	100	IG
> SCI CMN Location	F	12/07	100	100	IG
> SCI CMN Location 2	F	12/07	100	100	IG
> SCI RICHEBE INKERMANN	F	12/07	100	100	IG

**Nord Europe Assurances**

173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
			contrôle	intérêt		
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/07	51	51	4 053	IG
> ACMN Vie - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	37 623	IG
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/07	100	100	226	IG
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	E	12/07	100	100	12	IG
> Nord Europe Life LUXEMBOURG Rue Charles Martel 62 - 2134 LUXEMBOURG	E	12/07	100	100	298	IG
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/07	100	100	-5	IG
> La Pérennité - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	-20 170	IG
> Pérennité Entreprises - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	90	90	-114	IG
> Vie Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	77,5	77,5	28	IG
<b>Total</b>					<b>21 951</b>	

## Annexe aux comptes consolidés

### Groupe UFG

173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
			contrôle	intérêt		
> CLS - 25 Rue de Chazelles - 75017 PARIS	F	12/07	100	69,63	-54	IG
> CMH Gestion - 88 Rue Cardinet - 75017 PARIS	F	12/07	24,47	20,64	4	MEE
> Eurogérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	84,35	31	IG
> Franklin Gérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	84,35	24	IG
> GEIE NEAM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	0	IG
> GESNOV - 25 Rue de Chazelles - 75017 PARIS	F	12/07	100	69,63	-44	IG
> GIE UFG Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	0	IG
> GIE UFG Trésorerie - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	100	0	IG
> SL2A - 25 Rue de Chazelles - 75017 PARIS	F	12/07	65	45,26	-1	IG
> SOGETEX - 25 Rue de Chazelles - 75017 PARIS	F	12/07	99,9	69,56	8	IG
> UFG PM (ex Sogindo) - 73 Rue Gutenberg - 75015 PARIS	F	12/07	82,55	69,63	1 470	IG
> UFG Courtages - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	85,99	2 398	IG
> UFG Hôtels - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	84,35	66	IG
> UFG REM (ex UFG Immobilier) 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	84,35	84,35	7 176	IG
> UFG Alteram - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	63,06	63,06	7 582	IG
> UFG Investment Managers (ex Multifonds) 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	98,24	98,24	6 920	IG
> UFG Partenaires (ex Ico) 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	85,99	85,99	1 241	IG
> UFG Private Equity (ex NEPE) 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	75	75	1 706	IG
> UFG Transactions - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/07	100	85,99	219	IG
				<b>Total</b>	<b>28 746</b>	

Les variations intervenues sur le périmètre au cours de l'année 2007 sont les suivantes :

Entrées :	
Acquisition des titres ou prise de contrôle au cours de l'exercice	CP Banque
	Services et Crédits aux Professions Indépendantes et PME
	Société de Développement et de Participations «CLS»
	GESNOV
	SL2A
	Société Générale d'Etudes de Transactions et d'Expertise
	Sofimmo 3
Sorties :	
Fusion	CMNE France
	ACMN Retraite
Dissolution	CNCP - NKBK International Finance



### 3. Principes de consolidation

#### • Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 milliers d'euros en charges et produits et 1.000 milliers d'euros en ce qui concerne le bilan et les engagements.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'éliminations.

D'une manière générale, les principes comptables du Groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

#### • Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### • Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition. La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être finalisée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont inclus dans le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. Cet écart, lorsqu'il est positif, est porté à l'actif du bilan de l'acquéreur et il est immédiatement pris en résultat s'il est négatif.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du groupe.

#### • Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et

passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants, soit 34,43 % au 31 décembre 2007.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés en capitaux propres. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

### 4. Établissement du tableau de flux de trésorerie

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des effets des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale et de l'office des CCP.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

### III Principes comptables

#### • Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché (ou équivalent) lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé à l'origine.

Les taux appliqués sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Ces encours sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des crédits est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

Provision individuelle pour dépréciation des prêts et créances : une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts – susceptible de générer

une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a échéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations sont comprises dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

Provision collective sur les prêts et créances : les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes de prêts en cas de dégradation de notes internes ou externes, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe et appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

#### • Opérations de location

##### • *Opérations dans lesquelles CMNE est crédit bailleur*

Les contrats sont classés en location financement lorsqu'ils conduisent, en substance, à transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux utilisé est le taux d'intérêt implicite.

Les contrats de location simple sont des contrats pour lesquels l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

##### • *Opérations dans lesquelles CMNE est crédit preneur*

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen

de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à effectuer au titre de la location. La contrepartie est enregistrée au passif du bilan. Ces immobilisations sont amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

#### • Titres acquis

##### • *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

- Les instruments financiers détenus à des fins de transaction :  
il s'agit principalement des instruments qui ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme, ou sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe, ou bien encore constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture ;
- Les instruments financiers classés par choix dès l'origine à la juste valeur par résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 dont les conditions d'application ont été précisées par l'amendement publié en juin 2005. L'application de l'option juste valeur a pour objet de produire une information financière plus pertinente, avec notamment :
  - l'évaluation en juste valeur de certains instruments financiers composites sans séparation des dérivés incorporés, dont l'évaluation distincte n'aurait pas été suffisamment fiable,
  - la réduction significative de distorsions de traitement comptable entre certains actifs et passifs,
  - la gestion et le suivi des performances d'un groupe d'actifs et/ou passifs correspondant à une gestion des risques ou à une stratégie d'investissement effectuée en juste valeur.

Le Groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

Les instruments classés en « actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait

être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales. Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, sa juste valeur est généralement le prix de transaction.

La juste valeur en cas de cotation de l'instrument financier sur un marché actif est le prix coté ou valeur de marché car celui-ci est la meilleure estimation de la juste valeur.

En l'absence d'une telle cotation, la valeur est déterminée par l'application des techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché telles que l'actualisation des flux futurs pour les swaps.

Les produits dérivés sont réévalués à partir de données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

##### • *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en "Prêts et créances", ni en "Actifs financiers détenus jusqu'à maturité" ni en "Juste valeur par résultat".

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "Gains ou pertes latents ou différés", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés". Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

##### • *Dépréciation des actifs disponibles à la vente :*

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et/ou significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le Groupe CMNE considère qu'en cas d'absence de volatilité accrue du marché, une dévalorisation du titre d'au moins 20 % par rapport à son coût d'acquisition sur une période de plus de six mois consécutifs, constitue un indicateur de dépréciation suffisamment fort pour déclencher une analyse. L'analyse est effectuée ligne à ligne. Si elle conclut à une perte probable, celle-ci est constatée en résultat, soit dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente" s'il s'agit d'un titre à revenu variable, soit dans la rubrique "Coût du risque" s'il s'agit d'un titre à revenu fixe. Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les pertes pour dépréciation durable des actifs financiers disponibles à la vente "Actions ou assimilées" passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. Elles sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente". Les pertes pour dépréciation durable des actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont réversibles et sont comptabilisées dans le poste "Coût du risque" lorsqu'elles concernent le risque de crédit.

### • *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance*

Cette catégorie correspond aux actifs financiers à paiements fixes ou déterminables ayant une date d'échéance fixe ou déterminable que le Groupe CMNE a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance.

Ils sont comptabilisés, à la date d'entrée, à leur juste valeur. Ils sont ensuite valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat.

### • *Dépréciation :*

Le cas échéant, les actifs financiers détenus jusqu'à maturité sont dépréciés de la même façon que les prêts et créances dès lors que la valeur est affectée par un risque de crédit. La dépréciation figure en coût du risque dans le compte de résultat.

### • *Dérivés et comptabilité de couverture*

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

La couverture d'investissements nets en devises est un cas particulier de la couverture de flux de trésorerie.

Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie pour le TSS émis en 2004.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. Les autres dérivés sont par défaut tous classés dans la catégorie actifs ou passifs de transaction même si, économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

### • *Couverture de flux de trésorerie :*

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

### • *Immobilisations et amortissements*

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un

plan d'amortissement qui lui est propre. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

#### Immobilisations corporelles :

- Constructions - gros œuvre structure : 10 - 30 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- Constructions - équipements : 10 - 25 ans
- Agencements et installations : 5 - 15 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 - 10 ans
- Matériel de sécurité : 3 - 10 ans
- Matériel roulant : 3 - 5 ans
- Matériel informatique : 3 - 5 ans

#### Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne : 1 - 3 ans

#### • **Contrats d'épargne réglementée**

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation),
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

#### • **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### • **Activités d'assurance**

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats

d'assurance, y compris des contrats de réassurance émis ou souscrits, et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices (qui octroie aux souscripteurs des contrats le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés) sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe. Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" et l'actif et passif correspondant évalués en date d'arrêt à la valeur de réalisation des supports de référence.

Par ailleurs, les contrats soumis à IFRS 4 restent comptabilisés et consolidés comme en normes françaises et sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles à l'exception de quelques retraitements limités, notamment ceux liés à l'élimination des provisions d'égalisation réglementaires et à la comptabilisation de participations différées, conformément aux principes de la réglementation française appliquée aux différences de l'évaluation des actifs.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

La réserve de capitalisation dotée en franchise d'impôt dans les comptes individuels des sociétés françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements contractuels, est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé. En application de la norme IAS 12 un impôt différé passif a été constaté relatif au reclassement effectif en capitaux propres de la réserve de capitalisation. En revanche, lorsqu'il existe une forte probabilité d'attribution aux assurés, notamment pour tenir compte des droits des assurés dans le cadre de certains portefeuilles d'assurance des entités du Groupe, une participation différée est comptabilisée suite au retraitement de la réserve de capitalisation.

#### • **Provisions pour risques et charges**

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant

de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

### • Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions pour risques et charges". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste "Charges de personnel".

#### • Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le Groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts d'Etat en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre/non cadre,
- les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi Fillon, avec un plafonnement maximum à 65 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le Groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels excédant le corridor (au-delà de 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'engagement brute au titre des prestations à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime) en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

#### • Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au Groupe.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance. L'écart entre le montant des droits des salariés et la valeur du contrat de couverture fait l'objet d'une provision déterminée en fonction des informations communiquées par l'assureur.

#### • Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

#### • Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

## IV Notes relatives aux postes des états financiers

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

### 1. Notes relatives au bilan

#### Note 1 : Caisse, Banques Centrales, CCP

##### 1a. Prêts et créances sur établissements de crédit

	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Caisse, Banques centrales, CCP</b>				
Banques centrales	197 659	156 769	40 890	26,08 %
<i>dont réserves obligatoires</i>	41 668	21 096	20 572	97,52 %
Caisse, CCP	58 430	53 967	4 463	8,27 %
<b>Total</b>	<b>256 089</b>	<b>210 736</b>	<b>45 353</b>	<b>21,52 %</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>				
Comptes réseau Crédit Mutuel	2 552 966	2 327 429	225 537	9,69 %
Autres comptes ordinaires	102 194	101 905	289	0,28 %
Prêts	759 511	802 983	-43 472	-5,41 %
Autres créances	254 863	184 618	70 245	38,05 %
Titres non cotés sur un marché actif	36 008	41 466	-5 458	-13,16 %
Créances dépréciées sur base individuelle	46	14 614	-14 568	n.s.
Créances rattachées	26 466	21 660	4 806	22,19 %
Provisions pour dépréciation	0	-14 225	14 225	n.s.
<b>Total</b>	<b>3 732 054</b>	<b>3 480 450</b>	<b>251 604</b>	<b>7,23 %</b>

##### 1b. Dettes envers les établissements de crédit

	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Banques centrales, CCP</b>				
Banques centrales	335	0	335	n.s.
CCP	0	8	-8	-100,00 %
<b>Total</b>	<b>335</b>	<b>8</b>	<b>327</b>	<b>n.s.</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>				
Comptes réseau Crédit Mutuel	1 159	1	1 158	n.s.
Autres comptes ordinaires	46 892	75 251	-28 359	-37,69 %
Emprunts	513 462	388 419	125 043	32,19 %
Autres dettes	81 087	55 322	25 765	46,57 %
Pensions	97 804	96 093	1 711	1,78 %
Dettes rattachées	10 851	4 484	6 367	141,98 %
<b>Total</b>	<b>751 255</b>	<b>619 570</b>	<b>131 685</b>	<b>21,25 %</b>

## Note 2 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

## 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/07			31/12/06		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
<b>Titres</b>	<b>255 157</b>	<b>6 062 530</b>	<b>6 317 687</b>	<b>245 677</b>	<b>5 368 746</b>	<b>5 614 423</b>
• Effets publics	0	0	0	0	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe	45 813	2 031 347	2 077 160	40 942	1 723 904	1 764 846
– Cotés	45 813	1 968 321	2 014 134	40 942	1 723 904	1 764 846
– Non cotés	0	63 026	63 026	0	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable	209 344	4 031 183	4 240 527	204 735	3 644 842	3 849 577
– Cotés	209 344	4 031 183	4 240 527	204 735	3 644 842	3 849 577
– Non cotés	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés de transaction</b>	<b>10 349</b>	<b>0</b>	<b>10 349</b>	<b>3 559</b>	<b>0</b>	<b>3 559</b>
<b>Total</b>	<b>265 506</b>	<b>6 062 530</b>	<b>6 328 036</b>	<b>249 236</b>	<b>5 368 746</b>	<b>5 617 982</b>

## 2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	20 746	8 372	12 374	147,80 %
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	n.s.
<b>Total</b>	<b>20 746</b>	<b>8 372</b>	<b>12 374</b>	<b>147,80 %</b>

## Note 3 : Couverture

	31/12/07		31/12/06	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie ( Cash flow Hedge )	0	11 173	0	13 782
Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)	1	382	914	1 493
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>11 555</b>	<b>914</b>	<b>15 275</b>



## Note 4 : Analyse des instruments dérivés

	31/12/07			31/12/06		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
Instrument de taux						
• Swaps	1 968 790	10 332	20 743	1 043 574	3 557	8 371
• Options et instruments conditionnels	23 062	12	0	8 036	0	0
Instrument de change						
• Autres contrats fermes	0	5	3	0	2	1
Autres que taux et change						
• Autres contrats fermes	253 576	0	0	321 815	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>2 245 428</b>	<b>10 349</b>	<b>20 746</b>	<b>1 373 425</b>	<b>3 559</b>	<b>8 372</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
Couverture de Fair Value Hedge						
• Swaps	102 000	1	382	112 000	914	1 493
Couverture de Cash Flow Hedge						
• Swaps	300 000	0	11 173	300 000	0	13 782
<b>Sous-total</b>	<b>402 000</b>	<b>1</b>	<b>11 555</b>	<b>412 000</b>	<b>914</b>	<b>15 275</b>
<b>Total</b>	<b>2 647 428</b>	<b>10 350</b>	<b>32 301</b>	<b>1 785 425</b>	<b>4 473</b>	<b>23 647</b>

## Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Effets publics	206 089	196 579	9 510	4,84 %
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 575 723	3 169 034	406 689	12,83 %
• Cotés	2 287 383	2 084 913	202 470	9,71 %
• Non cotés	1 288 340	1 084 121	204 219	18,84 %
Actions et autres titres à revenu variable	473 248	276 432	196 816	71,20 %
• Cotés	403 243	224 414	178 829	79,69 %
• Non cotés	70 005	52 018	17 987	34,58 %
Titres immobilisés	131 460	138 797	-7 337	-5,29 %
• Titres de participations	7 245	9 691	-2 446	-25,24 %
• Autres titres détenus à long terme	10 076	7 680	2 396	31,20 %
• Parts dans les entreprises liées	114 139	121 426	-7 287	-6,00 %
Créances rattachées	21 588	19 796	1 792	9,05 %
<b>Total</b>	<b>4 408 108</b>	<b>3 800 638</b>	<b>607 470</b>	<b>15,98 %</b>
<i>dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres</i>	66 975	85 771	-18 796	-21,91 %
<i>dont obligations dépréciées</i>	5	3 046	-3 041	-99,84 %
<i>dont prov. pour dépréciation</i>	-6 144	-9 058	2 914	-32,17 %
<i>dont titres de participation cotés.</i>	0	0	0	n.s.

## Note 6 : Clientèle

## 6a. Prêts et créances sur la clientèle

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Créances saines	10 285 246	9 225 720	1 059 526	11,48 %
• Créances commerciales	18 994	28 068	-9 074	-32,33 %
• Autres concours à la clientèle	10 219 378	9 158 020	1 061 358	11,59 %
– crédits à l'habitat	6 154 820	5 344 662	810 158	15,16 %
– autres concours et créances diverses dont pensions	4 064 558	3 813 358	251 200	6,59 %
• Créances rattachées	46 874	39 632	7 242	18,27 %
Créances dépréciées sur base individuelle	338 126	313 120	25 006	7,99 %
<b>Créances brutes</b>	<b>10 623 372</b>	<b>9 538 840</b>	<b>1 084 532</b>	<b>11,37 %</b>
Provisions individuelles	-220 986	-202 779	-18 207	8,98 %
Provisions collectives	-10 389	-13 843	3 454	-24,95 %
<b>Sous-total I</b>	<b>10 391 997</b>	<b>9 322 218</b>	<b>1 069 779</b>	<b>11,48 %</b>
Location financement (investissement net)	966 340	843 222	123 118	14,60 %
• Mobilier	729 520	636 796	92 724	14,56 %
• Immobilier	221 057	190 432	30 625	16,08 %
• Créances dépréciées sur base individuelle	15 763	15 994	-231	-1,44 %
Provisions pour dépréciation	-11 897	-11 017	-880	7,99 %
<b>Sous-total II</b>	<b>954 443</b>	<b>832 205</b>	<b>122 238</b>	<b>14,69 %</b>
<b>Total</b>	<b>11 346 440</b>	<b>10 154 423</b>	<b>1 192 017</b>	<b>11,74 %</b>
<i>dont prêts participatifs</i>	0	0	0	n.s.
<i>dont prêts subordonnés</i>	0	0	0	n.s.

Opérations de location financement avec la clientèle :

	31/12/06	Acquisition	Cession	Autres	31/12/07
Valeur brute comptable	843 222	221 374	-97 899	-357	966 340
Dépréciations des loyers non recouvrables	-11 017	-4 703	3 822	1	-11 897
Valeur nette comptable	832 205	216 671	-94 077	-356	954 443

## 6b. Dettes envers la clientèle

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Comptes d'épargne à régime spécial	7 035 220	6 315 746	719 474	11,39 %
• à vue	5 342 957	4 362 153	980 804	22,48 %
• à terme	1 692 263	1 953 593	-261 330	-13,38 %
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	8 826	7 902	924	11,69 %
<b>Sous-total</b>	<b>7 044 046</b>	<b>6 323 648</b>	<b>720 398</b>	<b>11,39 %</b>
Comptes à vue	2 266 975	2 117 683	149 292	7,05 %
Comptes et emprunts à terme	672 722	542 321	130 401	24,04 %
Dettes rattachées	4 729	6 193	-1 464	-23,64 %
Dettes d'assurance et de réassurance	26 417	29 983	-3 566	-11,89 %
<b>Sous-total</b>	<b>2 970 843</b>	<b>2 696 180</b>	<b>274 663</b>	<b>10,19 %</b>
<b>Total</b>	<b>10 014 889</b>	<b>9 019 828</b>	<b>995 061</b>	<b>11,03 %</b>

## Note 7 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Titres	515 100	533 910	-18 810	-3,52 %
• Effets publics	199 715	195 260	4 455	2,28 %
• Obligations et autres titres à revenu fixe	315 385	338 650	-23 265	-6,87 %
– Cotés	259 959	330 280	-70 321	-21,29 %
– Non cotés	55 426	8 370	47 056	562,20 %
Créances rattachées	8 517	7 735	782	10,11 %
<b>Total Brut</b>	<b>523 617</b>	<b>541 645</b>	<b>-18 028</b>	<b>-3,33 %</b>
<i>dont actifs dépréciés</i>	0	0	0	n.s.
Provisions pour dépréciation	0	0	0	n.s.
<b>Total Net</b>	<b>523 617</b>	<b>541 645</b>	<b>-18 028</b>	<b>-3,33 %</b>

## Note 8 : Evolution des provisions pour dépréciations

	31/12/06	Dotation	Reprise	Autres	31/12/07
Prêts et créances Etablissements de crédit	-14 225	0	0	14 225	0
Prêts et créances sur la clientèle	-227 639	-49 900	10 920	23 346	-243 273
Titres en AFS «disponibles à la vente»	-9 058	-1 723	3 288	1 349	-6 144
Titres en HTM «détenus jusqu'à l'échéance»	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>-250 922</b>	<b>-51 623</b>	<b>14 208</b>	<b>38 920</b>	<b>-249 417</b>

## Note 9 : Impôts

## 9a. Impôts courants

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Actif (par résultat)	53 631	39 855	13 776	34,57 %
Passif (par résultat)	42 766	26 457	16 309	61,64 %

## 9b. Impôts différés

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Actif (par résultat)	56 250	45 727	10 523	23,01 %
Actif (par capitaux propres)	777	67	710	n.s.
Passif (par résultat)	21 837	24 245	-2 408	-9,93 %
Passif (par capitaux propres)	1 728	18 264	-16 536	-90,54 %

## Note 10 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

## 10a. Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Comptes de régularisation actif</b>				
Valeurs reçues à l'encaissement	25 267	65 496	-40 229	-61,42 %
Comptes d'ajustement sur devises	10	5	5	100,00 %
Produits à recevoir	5 808	5 899	-91	-1,54 %
Comptes de régularisation divers	89 215	53 430	35 786	66,98 %
<b>Sous-total</b>	<b>120 300</b>	<b>124 830</b>	<b>-4 530</b>	<b>-3,63 %</b>
<b>Autres actifs</b>				
Débiteurs divers	273 599	264 341	9 259	3,50 %
Stocks et assimilés	6 356	4 087	2 269	55,52 %
Autres emplois divers	0	4 000	-4 000	-100,00 %
<b>Sous-total</b>	<b>279 955</b>	<b>272 428</b>	<b>7 528</b>	<b>2,76 %</b>
<b>Autres actifs d'assurance</b>				
Autres	20 267	48 528	-28 261	-58,24 %
<b>Sous-total</b>	<b>20 267</b>	<b>48 528</b>	<b>-28 261</b>	<b>-58,24 %</b>
<b>Total</b>	<b>420 522</b>	<b>445 785</b>	<b>-25 263</b>	<b>-5,67 %</b>

## 10b. Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Comptes de régularisation passif</b>				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	9 903	21 653	-11 750	-54,26 %
Charges à payer	30 558	29 065	1 494	5,14 %
Comptes de régularisation divers	119 507	103 601	15 906	15,35 %
<b>Sous-total</b>	<b>159 968</b>	<b>154 319</b>	<b>5 650</b>	<b>3,66 %</b>
<b>Autres passifs</b>				
Comptes de règlement s/opérations sur titres	295 029	403 811	-108 782	-26,94 %
Versements restant à effectuer sur titres	1 825	2 376	-551	-23,19 %
Créditeurs divers	289 475	266 345	23 129	8,68 %
<b>Sous-total</b>	<b>586 329</b>	<b>672 532</b>	<b>-86 204</b>	<b>-12,82 %</b>
<b>Autres passifs d'assurance</b>				
Autres	0	25 360	-25 360	-100,00 %
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>25 360</b>	<b>-25 360</b>	<b>-100,00 %</b>
<b>Total</b>	<b>746 297</b>	<b>852 211</b>	<b>-105 914</b>	<b>-12,43 %</b>

## Note 11 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

Quote-part dans le résultat des entreprises MEE

	31/12/07		31/12/06	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Euro Information	48 920	6 669	41 752	5 566
CM Habitat Gestion	97	5	92	-2
Poujoulat Belgique	475	3	472	0
Sicorfe Maintenance	483	129	354	151
Banque Delubac	4 747	236	4 718	480
<b>Total</b>	<b>54 722</b>	<b>7 042</b>	<b>47 388</b>	<b>6 196</b>

## Note 12 : Immeubles de placement

	31/12/06	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/07
Coût historique	19 007	588	-1 193	1 739	20 141
Amortissement et dépréciation	-6 062	-450	0	-1 137	-7 649
<b>Montant net</b>	<b>12 945</b>	<b>138</b>	<b>-1 193</b>	<b>602</b>	<b>12 492</b>

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût) est de 18.743 milliers d'euros. Cette juste valeur est déterminée à dire d'expert.

## Note 13 : Immobilisations corporelles et incorporelles

### 13a. Immobilisations corporelles

Traitement de référence	31/12/06	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/07
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation	23 734	500	-245	1 632	25 621
Constructions d'exploitation	164 343	6 942	-1 183	7 694	177 796
Autres immobilisations corporelles	145 326	20 481	-7 691	1 990	160 106
<b>Total</b>	<b>333 403</b>	<b>27 923</b>	<b>-9 119</b>	<b>11 316</b>	<b>363 523</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Terrains d'exploitation	-824	-55	0	0	-879
Constructions d'exploitation	-77 117	-7 763	415	-2 119	-86 584
Autres immobilisations corporelles	-77 676	-10 367	1 775	-1 637	-87 905
<b>Total</b>	<b>-155 617</b>	<b>-18 185</b>	<b>2 190</b>	<b>-3 756</b>	<b>-175 368</b>
<b>Montant net</b>	<b>177 786</b>	<b>9 738</b>	<b>-6 929</b>	<b>7 560</b>	<b>188 155</b>

### 13b. Immobilisations incorporelles

Traitement de référence	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31/12/07
<b>Coût historique</b>					
• Immobilisations générées en interne	5 376	1 038	0	0	6 414
• Immobilisations acquises	45 755	4 101	-1 273	-1 683	46 900
– logiciels	9 177	1 138	-479	1 174	11 010
– autres	36 578	2 963	-794	-2 857	35 890
<b>Total</b>	<b>51 131</b>	<b>5 139</b>	<b>-1 273</b>	<b>-1 683</b>	<b>53 314</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
• Immobilisations acquises	-19 149	-4 212	390	-466	-23 436
– logiciels	-9 510	-2 789	0	-1 100	-13 399
– autres	-9 639	-1 423	390	634	-10 037
<b>Total</b>	<b>-19 149</b>	<b>-4 212</b>	<b>390</b>	<b>-466</b>	<b>-23 436</b>
<b>Montant net</b>	<b>31 983</b>	<b>927</b>	<b>-883</b>	<b>-2 149</b>	<b>29 878</b>

## Note 14 : Ecart d'acquisition

	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31/12/07
Ecart d'acquisition brut	56 936	6 717	0	-255	63 398
Dépréciations*	-19 716		0	82	-19 634
<b>Ecart d'acquisition net</b>	<b>37 220</b>	<b>6 717</b>	<b>0</b>	<b>-173</b>	<b>43 764</b>

\* Dont 19.635 K Euros correspondant au cumul des amortissements au 01/01/2005

## Détail des écarts d'acquisition

Filiales	31/12/06	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	31/12/07
Caisse Fédérale / Richebé Gestion	81		-81		0
Amortissement au 1-1-2005	-81		81		0
BKCP / BKCP Securities	316				316
CMNE Belgium / BKCP	2 027				2 027
CMNE Belgium / NEPB	2 736				2 736
Amortissement au 1-1-2005	-821				-821
CMNE France / UFG Im	8 061				8 061
Amortissement au 1-1-2005	-3 348				-3 348
CMNE France / Pérennité	18 025				18 025
Amortissement au 1-1-2005	-5 858				-5 858
CMNE France / SNP Sicorfé	1 876				1 876
Amortissement au 1-1-2005	-380				-380
CMNE France UFG	937				937
Amortissement au 1-1-2005	-298				-298
UFG REM / Eurogérance	1 368				1 368
UFG REM / Franklin Gérance	755				755
Groupe UFG / UFG REM	7 261				7 261
Amortissement au 1-1-2005	-3 872				-3 872
NEA / ACMN Vie	5 640				5 640
NEPB / Richebé Gestion	173		-173		0
SIPN / SCI Centre Gare	1 358				1 358
Amortissement au 1-1-2005	-633				-633
SIPN / UFG REM	6 321				6 321
Amortissement au 1-1-2005	-4 425				-4 425
UFG PM / CLS		6 717			6 717
Autres	1				1
<b>Total</b>	<b>37 220</b>	<b>6 717</b>	<b>-173</b>	<b>0</b>	<b>43 764</b>

## Note 15 : Dettes représentées par un titre

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Bons de caisse	273 428	275 314	-1 886	-0,69 %
TMI & TCN	6 059 226	5 313 248	745 978	14,04 %
Emprunts obligataires	84 702	27 579	57 123	207,12 %
Dettes rattachées	86 683	66 349	20 334	30,65 %
<b>Total</b>	<b>6 504 039</b>	<b>5 682 490</b>	<b>821 549</b>	<b>14,46 %</b>

## Note 16 : Provisions techniques des contrats d'assurance

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Vie	5 885 931	5 252 297	633 634	12,06 %
Non vie	95 910	87 457	8 453	9,67 %
Unités de compte	1 129 095	948 053	181 042	19,10 %
Autres	10 817	11 384	-567	-4,98 %
<b>Total</b>	<b>7 121 753</b>	<b>6 299 191</b>	<b>822 562</b>	<b>13,06 %</b>

## Note 17 : Provisions

	31/12/06	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31/12/07
Provisions pour engagements de retraite	23 065	381	-1 125	-444	1 490	23 367
Provisions pour risques	6 049	1 601	-5 056	-72	73	2 595
Autres	66 497	2 782	-20 865	-198	271	48 487
<b>Total</b>	<b>95 611</b>	<b>4 764</b>	<b>-27 046</b>	<b>-714</b>	<b>1 834</b>	<b>74 449</b>

## Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	95 366	574 001	642 238	1 311 605
Montant des provisions sur PEL	3 246	736	3 255	7 237
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				213 392
Montant des provisions sur CEL				5 072
Dotations Provisions EL				(64)
Reprises Provisions EL				2 572
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				87 437
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				1 919

## Engagements de retraite et avantages similaires

Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite	31/12/06	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31/12/07
Indemnités de fin de carrière	20 332	377	-298	-556	19 855
Compléments de retraite	1 482	0	-810	1 602	2 274
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 251	4	-17	0	1 238
<b>Total comptabilisé</b>	<b>23 065</b>	<b>381</b>	<b>-1 125</b>	<b>1 046</b>	<b>23 367</b>

## Note 18 : Dettes subordonnées

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Dettes subordonnées à durée indéterminée	146 152	150 096	-3 944	-2,63 %
Dettes rattachées	1 488	1 789	-301	-16,83 %
<b>Total</b>	<b>147 640</b>	<b>151 885</b>	<b>-4 245</b>	<b>-2,79 %</b>

## Caractéristiques des principales dettes subordonnées

	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée Caisse Fédérale CMNE	2004	150 000	150 000	Euribor 6 mois + 0,86	-
- détention groupe CMNE		-10 000	-10 000		
Avance long terme Caisse Centrale de Crédit Mutuel	1993	17 185	3 909	-	-
Autres			2 243		
Dettes rattachées			1 488		
<b>Total</b>			<b>147 640</b>		

## Note 19 : Capitaux propres

## 19a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 269 238	1 189 450	79 788	6,71 %
• Capital	1 266 488	1 186 700	79 788	6,72 %
• Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00 %
Réserves consolidées	489 959	424 834	65 125	15,33 %
• Autres réserves (dont effets liés à la première application)	487 713	424 652	63 061	14,85 %
• Report à nouveau	2 246	182	2 064	n.s.
<b>Total</b>	<b>1 759 197</b>	<b>1 614 284</b>	<b>144 913</b>	<b>8,98 %</b>

## 19b. Gains ou pertes latents différés

	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :</b>				
• actifs disponibles à la vente	62 482	62 683	-201	-0,32 %
• dérivés de couverture (CFH)	-6 519	-8 230	1 711	-20,79 %
<b>Total</b>	<b>55 963</b>	<b>54 453</b>	<b>1 510</b>	<b>2,77 %</b>

\* soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflet



## Note 20 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Engagements de financement</b>				
Engagements en faveur d'établissements de crédit	57 801	51 600	6 201	12,02 %
Engagements en faveur de la clientèle	1 084 348	949 665	134 683	14,18 %
<b>Engagements de garantie</b>				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	162 085	252 877	-90 792	-35,90 %
Engagements d'ordre de la clientèle	342 616	148 726	193 890	130,37 %
<b>Engagements sur titres</b>				
Autres engagements donnés	7 950	5 215	2 735	52,44 %

Engagements reçus	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Engagements de financement</b>				
Engagements reçus d'établissements de crédit	30 000	66 454	-36 454	-54,86 %
<b>Engagements de garantie</b>				
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 685 349	1 383 857	301 492	21,79 %
Engagements reçus de la clientèle	3 004 334	2 934 369	69 965	2,38 %
<b>Engagements sur titres</b>				
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0	0	n.s.
Autres engagements reçus	98 450	8 215	90 235	n.s.

## 2. Notes relatives au compte de résultat

## Note 21 : Intérêts et produits / charges assimilés

	31/12/07		31/12/06	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	153 125	-26 684	121 758	-16 195
Clientèle	788 562	-499 457	717 929	-440 488
<i>dont location financement</i>	310 206	-265 954	278 637	-244 710
Instruments dérivés de couverture	0	-556	1 164	-582
Actifs financiers disponibles à la vente	73 755	0	48 446	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	20 146	0	28 496	0
Dettes représentées par un titre	0	-258 186	0	-201 167
Dettes subordonnées	0	-6 436	0	-5 959
<b>Total</b>	<b>1 035 588</b>	<b>-791 319</b>	<b>917 793</b>	<b>-664 391</b>
<i>dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	1 035 588	-524 809	916 629	-419 099
<i>dont sur passifs au coût amorti</i>		-524 809		-419 099

## Note 22 : Commissions

	31/12/07		31/12/06	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	2 926	-340	2 735	-261
Clientèle	49 703	-4	52 680	-2
Titres	15 049	-261	12 578	-5
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	2 960		2 715	
Instruments dérivés	5	0	1	0
Change	114	0	140	0
Engagements de financement et de garantie	137	-54	141	-44
Prestations de services	143 103	-19 923	127 894	-36 272
<b>Total</b>	<b>211 037</b>	<b>-20 582</b>	<b>196 168</b>	<b>-36 584</b>

## Note 23 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Instruments de transaction	18 683	8 818	9 865	111,88 %
Instruments à la juste valeur sur option	-26 220	62 839	-89 059	-141,73 %
Inefficacité des couvertures	-576	-4 664	4 088	-87,65 %
• Sur couverture de juste valeur	-576	-4 664	4 088	-87,65 %
– Variations de juste valeur des éléments couverts	-1 634	-9 233	7 599	-82,30 %
– Variations de juste valeur des éléments de couverture	1 058	4 569	-3 511	-76,84 %
Résultat de change	468	424	44	10,38 %
<b>Total des variations de juste valeur</b>	<b>-7 645</b>	<b>67 417</b>	<b>-75 062</b>	<b>-111,34 %</b>
<i>dont dérivés de transaction</i>	7 827	-2 043	9 871	-483,14 %

## Note 24 : Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

31/12/07				
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		8 312	26	8 338
Actions et autres titres à revenu variable	3 576	8 022	77	11 675
Titres immobilisés	4 371	9 572	-1 065	12 878
<b>Total</b>	<b>7 947</b>	<b>25 906</b>	<b>-962</b>	<b>32 891</b>

31/12/06				
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		916	-26	890
Actions et autres titres à revenu variable	4 225	5 876	-2 614	7 487
Titres immobilisés	4 103	1 154	-477	4 780
<b>Total</b>	<b>8 328</b>	<b>7 946</b>	<b>-3 117</b>	<b>13 157</b>

## Note 25 : Produits et charges des autres activités

	31/12/07	31/12/06	Variation	
<b>Produits des autres activités</b>				
Contrats d'assurance :	1 613 661	1 593 529	20 132	1,26 %
• primes acquises	1 233 940	1 247 400	-13 460	-1,08 %
• produits nets des placements	374 628	341 060	33 568	9,84 %
• produits techniques et non techniques	5 093	5 069	24	0,47 %
Charges refacturées	7 009	6 506	503	7,74 %
Autres produits	129 777	131 542	-1 765	-1,34 %
<b>Sous-total</b>	<b>1 750 447</b>	<b>1 731 577</b>	<b>18 870</b>	<b>1,09 %</b>
<b>Charges des autres activités</b>				
Contrats d'assurance :	-1 468 250	-1 519 426	51 176	-3,37 %
• charges de prestations	-539 829	-437 925	-101 904	23,27 %
• variation des provisions	-900 132	-1 057 280	157 148	-14,86 %
• charges techniques et non techniques	-28 289	-24 221	-4 068	16,80 %
Immeubles de placement :	-450	-446	-4	0,90 %
• dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-450	-446	-4	0,90 %
Autres charges	-3 038	-19 062	16 024	-84,06 %
<b>Sous-total</b>	<b>-1 471 738</b>	<b>-1 538 934</b>	<b>67 196</b>	<b>-4,37 %</b>
<b>Total autres produits nets / autres charges nettes</b>	<b>278 709</b>	<b>192 643</b>	<b>86 066</b>	<b>44,68 %</b>

## Note 26 : Frais généraux

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Charges de personnel	-273 257	-253 163	-20 093	7,94 %
Autres charges	-270 250	-239 478	-30 772	12,85 %
<b>Total</b>	<b>-543 507</b>	<b>-492 641</b>	<b>-50 866</b>	<b>10,33 %</b>

## 26a. Charges de personnel

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Salaires et traitements	-165 293	-152 119	-13 174	8,66 %
Charges sociales	-74 311	-67 316	-6 995	10,39 %
Intéressement et participation des salariés	-20 295	-21 012	717	-3,41 %
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-14 612	-13 925	-688	4,94 %
Autres	1 254	1 209	45	3,72 %
<b>Total</b>	<b>-273 257</b>	<b>-253 163</b>	<b>-20 094</b>	<b>7,94 %</b>

## Effectifs moyens

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Techniciens de la banque	2 827	2 766	61	2,22 %
Cadres	1 222	1 166	56	4,82 %
<b>Total</b>	<b>4 049</b>	<b>3 932</b>	<b>117</b>	<b>2,99 %</b>

## 26b. Autres charges d'exploitation

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Impôts et taxes	-14 170	-16 998	2 828	-16,64 %
Services extérieurs	-231 652	-201 841	-29 811	14,77 %
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	-2 063	1 283	-3 346	-260,86 %
<b>Total</b>	<b>-247 885</b>	<b>-217 556</b>	<b>-30 329</b>	<b>13,94 %</b>

## 26c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Amortissements	-22 365	-21 922	-444	2,02 %
• immobilisations corporelles	-18 246	-17 412	-835	4,79 %
• immobilisations incorporelles	-4 119	-4 510	391	-8,66 %
Dépréciations	0	0	0	n.s.
<b>Total</b>	<b>-22 365</b>	<b>-21 922</b>	<b>-444</b>	<b>2,02 %</b>

## Note 27 : Coût du risque

31/12/07	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Total
Etablissements de crédit	0	1 560	-25	-1 969	0	-434
Clientèle	-45 139	47 208	-9 445	-613	1 391	-6 598
• Location financement	-1 129	2 033	-1 849	0	0	-945
• Autres clientèle	-44 010	45 175	-7 596	-613	1 391	-5 653
<b>Sous-total</b>	<b>-45 139</b>	<b>48 768</b>	<b>-9 470</b>	<b>-2 582</b>	<b>1 391</b>	<b>-7 032</b>
AFS - DALV	-5	2 490	0	0	0	2 485
Autres	-501	5 854	0	0	0	5 353
<b>Total</b>	<b>-45 645</b>	<b>57 112</b>	<b>-9 470</b>	<b>-2 582</b>	<b>1 391</b>	<b>806</b>

31/12/06	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Total
Etablissements de crédit	-3 693	4 019	-48	-670	0	-392
Clientèle	-46 245	39 218	-10 653	-1 024	1 880	-16 824
• Location financement	-1 781	1 232	-1 239	0	65	-1 723
• Autres clientèle	-44 464	37 986	-9 414	-1 024	1 815	-15 101
<b>Sous total</b>	<b>-49 938</b>	<b>43 237</b>	<b>-10 701</b>	<b>-1 694</b>	<b>1 880</b>	<b>-17 216</b>
AFS - DALV	-2 485	0	0	0	0	-2 485
Autres	-1 890	552	0	-37	0	-1 375
<b>Total</b>	<b>-54 313</b>	<b>43 789</b>	<b>-10 701</b>	<b>-1 731</b>	<b>1 880</b>	<b>-21 076</b>

## Note 28 : Gains ou pertes sur autres actifs

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Immobilisations corporelles & incorporelles	1 357	308	1 049	340,58 %
• MV de cession	-42	-2 688	2 646	-98,44 %
• PV de cession	1 399	2 996	-1 597	-53,30 %
<b>Total</b>	<b>1 357</b>	<b>308</b>	<b>1 049</b>	<b>340,58 %</b>

**Note 29 : Variations de valeur des écarts d'acquisition**

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	13 373	0	13 373	n.s.
<b>Total</b>	<b>13 373</b>	<b>0</b>	<b>13 373</b>	<b>n.s.</b>

**Note 30 : Impôt sur les bénéfices****30a. Charge d'impôt**

	31/12/07	31/12/06	Variation	
Charge d'impôt exigible	-90 482	-53 149	-37 333	70,24 %
Charge d'impôt différé	13 156	-5 710	18 866	-330,40 %
Impact des variations de taux d'impôt sur les impôts différés			0	n.s.
Ajustements au titre des exercices antérieurs	37	295	-258	-87,46 %
<b>Total</b>	<b>-77 289</b>	<b>-58 564</b>	<b>-18 725</b>	<b>31,97 %</b>

**30b. Rapprochement entre les charges d'impôt effective et théorique**

Résultat comptable social	279 028	
Régime sociétés mères et filiales	-58 105	
Base à taux réduits	-132 992	
Décalages permanents réintégrations	233 468	
Décalages permanents déductions	-112 071	
Décalages temporaires réintégrations	35 658	
Décalages temporaires déductions	-40 817	
Déficits fiscaux antérieurs	-1 773	
Déficits 2007 à reporter	71 190	
<b>Base théorique</b>	<b>273 586</b>	
IS à 34,43 %	94 205	34,43 %
Effet taux spécifiques	-948	
Franchise contributions	-6 455	
Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	-235	
IFA	11	
Redressement fiscal	5 947	
Régl exercices antérieurs et provisions	29	
Crédit d'impôt PTZ	-2 115	
Impôts différés CNC hors déficits	-9 392	
Impôts différés CNC déficits	-23 021	
Arrondis	6	
<b>IS CNC</b>	<b>58 032</b>	<b>21,21 %</b>
Impôts différés IFRS	19 257	
<b>IS IFRS</b>	<b>77 289</b>	<b>28,25 %</b>

**Répartition des impôts différés par grandes catégories**

	31/12/07		31/12/06	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires	23 021		2 725	
Différences temporaires sur				
• PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	543	1 664	3 474	
• provisions	24 722	117	4 864	
• réserve latente de location financement	724	3 527	290	3 407
• résultats des sociétés transparentes				
• activité d'assurance		18 096		
• autres décalages temporaires	11 354	3 498	34 441	39 102
Compensation	-3 337	-3 337		
<b>Total des actifs et passifs d'impôts différés</b>	<b>57 027</b>	<b>23 565</b>	<b>45 794</b>	<b>42 509</b>

## V Informations sectorielles

En matière d'information sectorielle (IAS 14), le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

### • Information sectorielle par activité (1<sup>er</sup> niveau)

Le Groupe CMNE est organisé selon six pôles d'activité :

- Bancassurance France
- Bancassurance Belux
- Entreprises
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans les tableaux suivants :

Société	Activité	2006		2007		Méthode
		% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
<b>Bancassurance France</b>						
Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe	Etablissement de crédit	100,00	100,00	0,00	0,00	Sté mère
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe	Etablissement de crédit	100,00	100,00	100,00	100,00	Sté mère
Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe	Etablissement de crédit	100,00	100,00	0,00	0,00	Sté mère
CMNE France	Opérations financières	100,00	100,00	0,00	0,00	IG
Crédifidis	Distribution de crédit	50,00	50,00	50,00	50,00	IP
Banque Delubac	Etablissement de crédit	20,98	20,98	20,98	20,98	ME
Hausmann Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Nord Europe Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
FCP Richebê Gestion	Fonds dédié	99,29	99,63	99,30	99,62	IG
GIE CMN GESTION	Groupement de moyens	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GIE CMN Prestations	Groupement de moyens	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
SA Immobilière du CMN	Immobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Cumul SCI	Immobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
<b>Bancassurance Belux</b>						
CMNE Belgium	Opérations financières	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Alverzele	Courtage assurance	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Banque du Brabant	Etablissement de crédit	93,79	93,79	93,80	93,80	IG
GEIE BKCP IT	Informatique et services	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
BKCP Securities	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
CNCP - NKBK International Finance	Etablissement financier	99,99	99,99	0,00	0,00	IG
CNCP - NKBK Pool	Société de moyens	99,99	99,99	100,00	100,00	IG
CP Banque	Etablissement de crédit	0,00	0,00	90,12	90,12	IG
Crédit Professionnel	Etablissement de crédit	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Crédit Professionnel Interfédéral	Etablissement de crédit	99,52	99,52	99,52	99,52	IG
Federale Kas voor het BeroepsKrediet	Etablissement de crédit	92,99	92,99	94,44	94,44	IG
Immo W16	Gestion immobilière	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Mobilease	Leasing mobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
BKCP Noord	Etablissement de crédit	91,01	91,01	91,12	91,12	IG
Oostvlaamse Invest Company	Immobilier	90,97	99,96	91,08	99,96	IG
Nord Europe Private Bank	Etablissement de crédit	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
SCPI	Opérations financières	0,00	0,00	50,68	56,22	IG

<b>Entreprises</b>						
BCMNE	Etablissement de crédit	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Bail Actéa	Crédit bail mobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Bail Immo Nord	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Batiroc Normandie	Crédit bail immobilier	99,99	99,99	100,00	100,00	IG
GIE BCMNE Gestion	Groupement de moyens	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Normandie Partenariat	Capital Développement	99,63	99,65	99,64	99,65	IG
SDR Normandie	Opérations financières	99,86	99,86	99,86	99,86	IG
<b>Assurances</b>						
ACMN IARD	Assurance	51,00	51,00	51,00	51,00	IG
ACMN Retraite	Assurance	100,00	100,00	0,00	0,00	IG
ACMN Vie	Assurance	96,43	100,00	100,00	100,00	IG
Courtage CMNE	Courtage assurance	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
CP - BK Réassurance	Ré assurance	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Nord Europe Assurances	Gestion collective assurance	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Nord Europe Life Luxembourg	Assurance	97,59	100,00	100,00	100,00	IG
Nord Europe Retraite	Gestion PERP	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
La Pérennité	Assurance	78,75	78,75	100,00	100,00	IG
Pérennité Entreprises	Courtage assurance	90,00	90,00	90,00	90,00	IG
Vie Services	Services informatiques et de gestion	77,48	77,50	77,50	77,50	IG
<b>Gestion pour compte de tiers</b>						
UFG Alteram	Gestion de portefeuille	62,99	62,99	63,06	63,06	IG
CLS	Gestion collective	0,00	0,00	69,63	100,00	IG
CMH Gestion	Gestion collective	21,37	24,47	20,64	24,47	ME
Eurogérance	Gestion immobilière	87,31	100,00	84,35	100,00	IG
Franklin Gérance	Gestion collective	87,31	100,00	84,35	100,00	IG
GESNOV	Gestion immobilière	0,00	0,00	69,63	100,00	IG
GEIE CMNE Asset Management	Groupement de moyens	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GIE UFG Services	Groupement de moyens	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GIE UFG Trésorerie	Répartition de produits de trésorerie	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
UFG Partenaires (ex Ico)	Immobilier	87,32	87,32	85,99	85,99	IG
UFG Investment Manager (ex Multifonds)	Gestion collective	99,99	99,99	98,24	98,24	IG
Groupe UFG (ex NEAM)	Gestion collective	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
SL2A	Gestion immobilière	0,00	0,00	45,26	65,00	IG
SOGETEX	Gestion immobilière	0,00	0,00	69,56	99,90	IG
UFG PM (ex Sogindo)	Gestion immobilière	87,18	99,85	69,63	82,55	IG
UFG Private Equity (ex NEPE)	Gestion collective	75,00	75,00	75,00	75,00	IG
UFG Courtages	Courtage	87,32	100,00	85,99	100,00	IG
UFG Hotels	Tourisme	87,31	100,00	84,35	100,00	IG
UFG Real Estate Managers (ex UFG Immobilier)	Gestion collective	87,31	87,31	84,35	84,35	IG
UFG Transactions	Immobilier	87,32	100,00	85,99	100,00	IG
<b>Services et activités diverses</b>						
CMN Environnement	Gestion immobilière (ex courtage)	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Actéa Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
CMN Tél	Services	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Euro Information SAS	Informatique	10,45	10,45	10,45	10,45	ME
Financière Malesherbes	Gestion collective	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Financière Nord Europe	Gestion collective	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Fininmad	Immobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Poujoulat Belgique	Petite industrie	34,53	34,53	34,53	34,53	ME
SCI Centre Gare	Immobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG

## Annexe aux comptes consolidés

Sicorfé Maintenance	Services	31,37	34,00	31,38	34,00	ME
Sicorfé SNP	Informatique	92,26	92,26	92,29	92,29	IG
SIPN	Opérations financières	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sofimmo 3	Immobilier	0,00	0,00	100,00	100,00	IG
Sofimpar	Immobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Transactimmo	Immobilier	100,00	100,00	100,00	100,00	IG

### Résumé des contributions par pôles

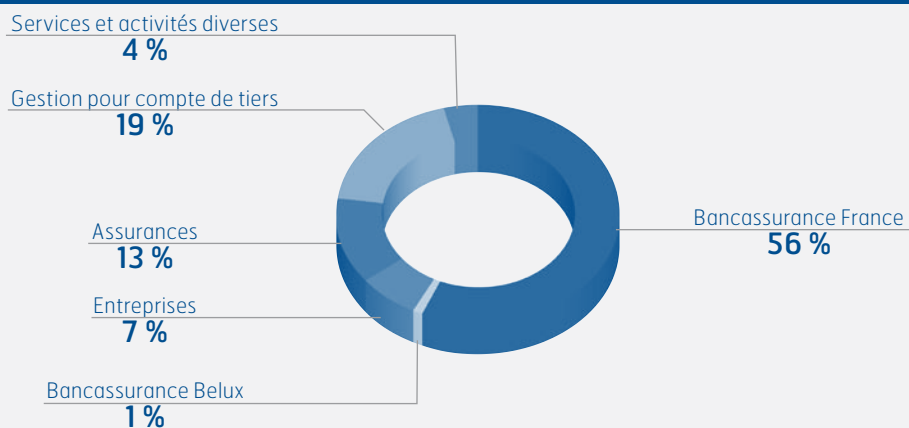
en milliers d'euros

	Contribution au PNB 2006	Contribution au PNB 2007	Contribution au RBE 2006	Contribution au RBE 2007	Contribution au résultat consolidé 2006	Contribution au résultat consolidé 2007	Contribution au total bilan consolidé 2006	Contribution au total bilan consolidé 2007
Bancassurance France	401 907	411 683	112 234	125 781	77 373	93 266	15 536 607	17 504 578
Bancassurance Belux	58 311	63 218	4 507	-9 967	3 322	1 843	2 585 948	3 314 003
Entreprises	37 523	38 615	16 989	17 101	8 418	11 651	1 433 708	1 551 307
Assurances	101 683	85 285	63 220	40 247	35 669	20 912	7 243 853	7 994 499
Gestion pour compte de tiers	153 971	196 528	35 322	56 634	18 946	31 012	154 354	207 381
Services et activités diverses	8 765	8 087	2 986	26	8 098	6 256	131 401	140 228
Éliminations entre pôles	-75 957	-64 737	-41 697	-34 650	-40 933	-35 984	-2 440 322	-3 257 283
<b>Total</b>	<b>686 203</b>	<b>738 679</b>	<b>193 561</b>	<b>195 172</b>	<b>110 893</b>	<b>128 956</b>	<b>24 645 549</b>	<b>27 454 713</b>

### Synthèse bilan et résultat par pôles

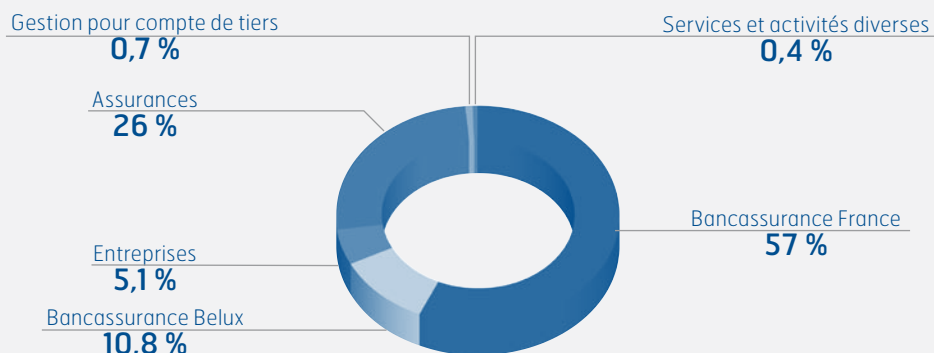
#### Résultat :

129 millions d'euros



#### Bilan :

27 455 millions d'euros





ACTIF 31/12/06	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	284 626	38 690	2	5 298 505	-	-	(3 841)	5 617 982
Instruments dérivés de couverture	-	2 249	-	-	-	-	(1 335)	914
Actifs financiers disponibles à la vente	2 304 425	297 724	21 126	1 795 207	19 015	53 896	(690 755)	3 800 638
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 397 615	715 098	59 789	17 788	51 033	1 404	(1 551 541)	3 691 186
Prêts et créances sur la clientèle	7 629 225	1 277 990	1 306 515	18 815	19 723	888	(98 733)	10 154 423
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	468 831	172 966	-	-	-	-	(100 152)	541 645
Comptes de régularisation et actifs divers	333 198	22 640	45 170	101 418	38 854	5 037	(14 878)	531 439
Participations dans les entreprises MEE	4 718	-	-	-	92	42 578	(0)	47 388
Immobilisations corporelles et incorporelles	113 969	54 160	1 106	6 480	20 124	26 874	1	222 714
Ecarts d'acquisition	-	4 431	-	5 640	5 513	724	20 912	37 220
<b>Total</b>	<b>15 536 607</b>	<b>2 585 948</b>	<b>1 433 708</b>	<b>7 243 853</b>	<b>154 354</b>	<b>131 401</b>	<b>(2 440 322)</b>	<b>24 645 549</b>

ACTIF 31/12/07	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	362 638	32 500	3	5 935 293	-	-	(2 397)	6 328 037
Instruments dérivés de couverture	-	2 884	-	-	-	-	(2 883)	1
Actifs financiers disponibles à la vente	2 730 154	421 462	16 267	1 919 716	73 495	52 920	(805 906)	4 408 108
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 892 190	1 147 479	99 445	26 672	20 627	957	(2 199 227)	3 988 143
Prêts et créances sur la clientèle	8 630 768	1 436 184	1 404 379	40 377	6 610	888	(172 766)	11 346 440
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	436 336	180 535	-	-	172	-	(93 426)	523 617
Comptes de régularisation et actifs divers	341 891	24 465	30 119	60 393	69 182	5 802	(496)	531 356
Participations dans les entreprises MEE	4 747	-	-	-	97	49 878	(0)	54 722
Immobilisations corporelles et incorporelles	105 855	64 236	1 094	6 408	24 968	29 059	(1 095)	230 525
Ecarts d'acquisition	-	4 258	-	5 640	12 230	724	20 912	43 764
<b>Total</b>	<b>17 504 578</b>	<b>3 314 003</b>	<b>1 551 307</b>	<b>7 994 499</b>	<b>207 381</b>	<b>140 228</b>	<b>(3 257 283)</b>	<b>27 454 713</b>

## Annexe aux comptes consolidés

PASSIF 31/12/06	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Bélux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9 759	47	11	-	-	789	(2 234)	<b>8 372</b>
Instruments dérivés de couverture	13 842	2 430	107	-	-	-	(1 104)	<b>15 275</b>
Dettes envers les établissements de crédit	615 847	555 682	955 330	57 909	31 289	20 445	(1 616 924)	<b>619 578</b>
Dettes envers la clientèle	7 730 751	1 059 225	200 771	36 210	3 136	-	(10 265)	<b>9 019 828</b>
Dettes représentées par un titre	5 084 515	632 895	-	-	-	-	(34 920)	<b>5 682 490</b>
Comptes de régularisation et passifs divers	259 062	19 858	106 855	484 140	49 320	1 687	255	<b>921 176</b>
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	6 304 658	-	-	(5 467)	<b>6 299 191</b>
Provisions	66 324	2 066	1 038	4 277	2 511	150	19 245	<b>95 611</b>
Dettes subordonnées	156 800	83 134	-	46 000	-	5 015	(139 064)	<b>151 885</b>
Intérêts minoritaires	1 128	12 870	54	30 345	8 501	130	(515)	<b>52 512</b>
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 521 207	214 420	161 124	244 646	40 650	95 087	(608 396)	<b>1 668 738</b>
Résultat de l'exercice (part du groupe)	77 372	3 322	8 418	35 669	18 947	8 098	(40 933)	<b>110 893</b>
<b>Total</b>	<b>15 536 607</b>	<b>2 585 948</b>	<b>1 433 708</b>	<b>7 243 853</b>	<b>154 354</b>	<b>131 401</b>	<b>(2 440 322)</b>	<b>24 645 549</b>

PASSIF 31/12/07	Pôle Bancassu- rance France	Pôle Bancassu- rance Bélux	Pôle Entre- prises	Pôle Assuran- ces	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	20 822	-	3	-	-	-	(79)	<b>20 746</b>
Instruments dérivés de couverture	11 285	270	-	-	-	-	-	<b>11 555</b>
Dettes envers Les établissements de crédit	1 309 156	499 439	1 121 373	19 287	5 513	18 649	(2 221 827)	<b>751 590</b>
Dettes envers la clientèle	8 018 925	1 888 171	167 431	35 861	200	-	(95 699)	<b>10 014 889</b>
Dettes représentées par un titre	5 948 268	586 344	-	-	-	-	(30 573)	<b>6 504 039</b>
Comptes de régularisation et passifs divers	251 055	25 080	92 102	345 067	97 238	4 330	(2 244)	<b>812 628</b>
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	7 125 577	-	-	(3 824)	<b>7 121 753</b>
Provisions	43 096	2 867	639	5 409	2 517	1 202	18 719	<b>74 449</b>
Dettes subordonnées	154 756	79 556	-	138 000	-	5 015	(229 687)	<b>147 640</b>
Intérêts minoritaires	1 150	16 679	42	20 670	13 120	133	(486)	<b>51 308</b>
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 652 799	213 753	158 065	283 716	57 782	104 642	(655 599)	<b>1 815 160</b>
Résultat de l'exercice (part du groupe)	93 266	1 844	11 651	20 912	31 012	6 256	(35 985)	<b>128 956</b>
<b>Total</b>	<b>17 504 578</b>	<b>3 314 003</b>	<b>1 551 307</b>	<b>7 994 499</b>	<b>207 381</b>	<b>140 228</b>	<b>(3 257 283)</b>	<b>27 454 713</b>

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/06	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Bélux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>401 907</b>	<b>58 311</b>	<b>37 523</b>	<b>101 683</b>	<b>153 971</b>	<b>8 765</b>	<b>(75 957)</b>	<b>686 203</b>
Frais généraux	(289 673)	(53 804)	(20 534)	(38 463)	(118 649)	(5 779)	34 260	<b>(492 642)</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>112 234</b>	<b>4 507</b>	<b>16 989</b>	<b>63 220</b>	<b>35 322</b>	<b>2 986</b>	<b>(41 697)</b>	<b>193 561</b>
Coût du risque	(11 398)	(4 609)	(4 450)	-	(726)	(16)	123	<b>(21 076)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>100 837</b>	<b>(102)</b>	<b>12 539</b>	<b>63 220</b>	<b>34 596</b>	<b>2 970</b>	<b>(41 575)</b>	<b>172 485</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	480	-	-	-	(2)	5 717	0	<b>6 196</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	(464)	868	(5)	-	-	(91)	-	<b>308</b>
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-					-	-
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>100 853</b>	<b>766</b>	<b>12 534</b>	<b>63 220</b>	<b>34 594</b>	<b>8 596</b>	<b>(41 574)</b>	<b>178 989</b>
Impôts sur les bénéfices	(23 432)	2 561	(4 114)	(22 016)	(11 734)	(470)	641	<b>(58 564)</b>
<b>RÉSULTAT NET Total</b>	<b>77 421</b>	<b>3 327</b>	<b>8 420</b>	<b>41 204</b>	<b>22 860</b>	<b>8 126</b>	<b>(40 933)</b>	<b>120 425</b>
Intérêts minoritaires	49	5	2	5 535	3 913	28	(0)	<b>9 532</b>
<b>RÉSULTAT NET (part du groupe)</b>	<b>77 372</b>	<b>3 322</b>	<b>8 418</b>	<b>35 669</b>	<b>18 947</b>	<b>8 098</b>	<b>(40 933)</b>	<b>110 893</b>

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/07	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Bélux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>411 683</b>	<b>63 218</b>	<b>38 615</b>	<b>85 285</b>	<b>196 528</b>	<b>8 087</b>	<b>(64 737)</b>	<b>738 679</b>
Frais généraux	(285 901)	(73 185)	(21 514)	(45 038)	(139 894)	(8 061)	30 086	<b>(543 507)</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>125 782</b>	<b>(9 967)</b>	<b>17 101</b>	<b>40 247</b>	<b>56 634</b>	<b>26</b>	<b>(34 651)</b>	<b>195 172</b>
Coût du risque	3 714	(2 029)	(867)	-	3	(15)	-	<b>806</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>129 496</b>	<b>(11 996)</b>	<b>16 234</b>	<b>40 247</b>	<b>56 637</b>	<b>11</b>	<b>(34 651)</b>	<b>195 978</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	236	-	-	-	5	6 801	(0)	<b>7 042</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	(22)	1 365	1 103	-	6	-	(1 095)	<b>1 357</b>
Variations de valeur des écarts d'acquisition		13 373					-	<b>13 373</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>129 709</b>	<b>2 742</b>	<b>17 337</b>	<b>40 247</b>	<b>56 648</b>	<b>6 812</b>	<b>(35 746)</b>	<b>217 750</b>
Impôts sur les bénéfices	(36 391)	(1 076)	(5 685)	(15 446)	(17 918)	(534)	(239)	<b>(77 289)</b>
<b>RÉSULTAT NET Total</b>	<b>93 318</b>	<b>1 666</b>	<b>11 652</b>	<b>24 801</b>	<b>38 730</b>	<b>6 278</b>	<b>(35 985)</b>	<b>140 461</b>
Intérêts minoritaires	53	(178)	1	3 889	7 718	22	0	<b>11 505</b>
<b>RÉSULTAT NET (part du groupe)</b>	<b>93 266</b>	<b>1 844</b>	<b>11 651</b>	<b>20 912</b>	<b>31 012</b>	<b>6 256</b>	<b>(35 985)</b>	<b>128 956</b>

- Information sectorielle par zone géographique (2<sup>ème</sup> niveau)

Au CMNE, cette analyse se recoupe avec l'information par activité. En effet, le Groupe exerce sur deux zones géographiques qui sont la France et le Bélux. Les informations concernant cette deuxième zone sont isolées dans le pôle d'activité Bancassurance Bélux.

## VI Autres informations

### • Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser, hors Groupe CMNE, 36.403 milliers d'euros.

### • Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2007. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du Groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

	31/12/07			31/12/06		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
<b>Actifs</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 590 681	3 705 542	-114 861	3 423 786	3 458 401	-34 615
Prêts et créances à la clientèle	10 085 261	10 231 586	-146 325	9 221 654	9 128 583	93 072
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	501 029	515 100	-14 071	522 974	533 911	-10 937
<b>Passifs</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	926 563	740 405	186 158	642 685	640 482	2 203
Dettes envers la clientèle	10 088 478	9 974 917	113 561	8 691 982	8 919 025	-227 043
Dettes représentées par un titre	6 468 045	6 417 356	50 689	5 674 903	5 616 141	58 762
Dettes subordonnées	144 533	146 152	-1 619	123 592	150 096	-26 504

### • Parties liées

	31/12/07			31/12/06		
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
<b>Actifs</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	548 567	11 500	0	308 801	6 923	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	17 167	0	0	0	6 923	0
Actifs disponibles à la vente	123 664			5 000		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	5 000			5 000		
<b>Passifs</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	34 128	3 983	0	10 000	0	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	19 128	3 983	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	1 790 219	0	0	1 515 678	0	0

### • Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre le 31 décembre 2007 et la date de communication des comptes consolidés. Ces derniers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2008.

**Deloitte & Associés**

185 avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**aCéa**

28 rue du Carrousel  
59650 Villeneuve d'Ascq

**GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

4, Place Richebé - 59000 LILLE

**Rapport des Commissaires aux Comptes**  
(sur les comptes consolidés)

---

Exercice clos le 31 décembre 2007



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés du Groupe CREDIT MUTUEL NORD EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Votre Groupe comptabilise des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques avérés de non recouvrement des créances, inhérents à ses activités (note III de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi du risque de crédit, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.

De même, comme indiqué au § III et dans la note 16 du § IV de l'annexe, votre Groupe comptabilise des provisions techniques propres à l'assurance. Nous avons également examiné les hypothèses et paramètres utilisés ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de l'environnement réglementaire et économique.

Par ailleurs, comme précisé dans l'annexe (§ III et § IV note 17), votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux. Nous avons examiné la

méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Votre Groupe expose les informations spécifiques relatives à la crise financière et à ses expositions dans la note « fonds propres et gestion des risques », au sein des informations sur les risques sur les instruments financiers présentées dans le rapport de gestion, comme précisé dans la note « informations générales » de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place relatif au recensement de ces expositions et à leurs valorisations, ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée, dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique


Nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Villeneuve d'Ascq, le 28 avril 2008

#### Les Commissaires aux Comptes

**Deloitte & Associés**

Sylvie BOURGUIGNON



**aCéa**

Christian CHOUNAVELLE



### Honoraires des Commissaires aux Comptes

en milliers d'euros

	aCéa		Deloitte et Associés		Membres du réseau Mazars		Membres d'autres réseaux	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
<b>AUDIT</b>								
Commissaires aux comptes, certification	408	344	783	766	238	168	645	880
Missions accessoires	0	0	417	326	9	19	56	115
<b>Sous-total</b>	<b>408</b>	<b>344</b>	<b>1 200</b>	<b>1 092</b>	<b>247</b>	<b>187</b>	<b>701</b>	<b>995</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>								
Juridique, fiscal, social	0	0	47	138	0	0	30	12
Technologie de l'information	0	0	39	4	0	0	12	0
Audit interne	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	90	0	0	7	119	90
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>176</b>	<b>142</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>161</b>	<b>102</b>
<b>Total</b>	<b>408</b>	<b>344</b>	<b>1 376</b>	<b>1 234</b>	<b>247</b>	<b>194</b>	<b>862</b>	<b>1 097</b>

# Informations Juridiques et Administratives

- 103 Attestation du Directeur Général
- 104 Renseignements de caractère général
- 107 Assemblée Générale du 16 mai 2008  
Texte des résolutions
- 109 Table de concordance
- 110 Coordonnées des sociétés du Groupe

Paris

Luxembourg





### Attestation du responsable de la publication du rapport annuel

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 28 avril 2008



---

**Eric Charpentier**  
Directeur Général

# Renseignements de caractère général

## Renseignements de caractère général concernant la société

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe est une Société Anonyme Coopérative de Crédit à capital variable, dont le siège social est à Lille, 4 place Richebé. Elle est régie par la Loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés à capital variable, la Loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération et la Loi bancaire du 24 janvier 1984 (intégrée dans le Code Monétaire et Financier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001).

La durée de la Caisse Fédérale est fixée à 99 années, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés dont le numéro est : RCS Lille B 320 342 264 741 J.

Le Crédit Mutuel Nord Europe existe dans sa configuration actuelle depuis les regroupements intervenus en 1993 et 1994 entre trois Caisses Fédérales de Crédit Mutuel : Nord, Artois-Picardie et Champagne-Ardenne.

Les documents juridiques relatifs au Crédit Mutuel Nord Europe peuvent être consultés au siège social de la société, 4 place Richebé 59000 Lille.

### Objet social

La Caisse Fédérale a pour but de gérer les intérêts communs des Caisses adhérentes et de leurs sociétaires ainsi que de faciliter le fonctionnement technique et financier des Caisses adhérentes.

Elle a notamment pour objet :

- d'accepter des dépôts de fonds de toutes personnes physiques et morales, particulièrement des Caisses adhérentes, et d'assurer tout recouvrement et paiement pour le compte de ses déposants,
- d'établir entre les Caisses adhérentes, un mécanisme de compensation,
- de faire aux Caisses adhérentes des avances avec ou sans affectation spéciale,
- de faire des emplois de trésorerie ou d'épargne,
- de se procurer les capitaux par emprunts, avances ou escomptes, émissions de titres participatifs ou d'emprunts obligataires, émissions de certificats coopératifs d'investissement, actions à intérêt prioritaire sans droit de vote soumises au régime de l'article 11 bis de la loi du 10 septembre 1947 – les avantages pécuniaires, étant, en pareil cas, fixés par décision du Conseil d'Administration – ainsi que par tout moyen autorisé par la loi de 1947 précitée et les textes subséquents,
- de prendre toute participation dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- et plus généralement, d'effectuer, tant pour son propre compte que pour le compte de ses caisses

adhérentes, toutes opérations conformément à son statut d'établissement de crédit, tous les services d'investissement, toutes activités de courtage et d'intermédiaire dans le domaine des opérations d'assurances.

### Répartition statutaire des bénéfices

La Caisse Fédérale est soumise aux dispositions prévues par le statut de la coopération : «les sommes disponibles, après imputation sur les excédents d'exploitation des versements aux réserves légales et du paiement des intérêts aux titres constituant le capital social, sont mises en réserve ou attribuées sous forme de subvention à d'autres coopératives ou oeuvres d'intérêt général ou professionnel.»

### Tenue des assemblées générales

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année, avant le 31 mai. Elle peut être convoquée extraordinairement chaque fois que le Conseil d'Administration ou un quart des sociétaires le demande. Les motifs de la convocation doivent dans ce dernier cas, être présentés par écrit au Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Conseil d'Administration. Si le Président du Conseil d'Administration refusait de convoquer l'Assemblée Générale réclamée par un quart des sociétaires, ceux-ci pourraient donner mandat écrit à l'un d'entre eux pour procéder à cette convocation.

La convocation de l'Assemblée Générale est faite au moins quinze jours à l'avance par lettre individuelle ou par publication dans un journal d'annonces légales.

La convocation mentionnera les questions portées à l'ordre du jour et, le cas échéant, la liste des noms du quart des sociétaires qui auraient réclamé la convocation de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration. Il peut comporter, outre les propositions émanant du Conseil d'Administration, toute question présentée au Conseil six semaines au moins avant la convocation de l'Assemblée Générale sur la requête revêtue de la signature d'un dixième au moins du nombre total des sociétaires.

Il ne peut être mis en délibération dans toute Assemblée Générale que les objets portés à l'ordre du jour.

## Renseignements de caractère général concernant le capital

### Capital social de la Caisse Fédérale

Le capital de la Caisse Fédérale est détenu en totalité par les Caisses Locales de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

Sont sociétaires de la Caisse Fédérale toutes les Caisses de Crédit Mutuel qui auront adhéré à la Fédération et qui, en outre :

- ont été agréées et inscrites sur la liste des Caisses de Crédit Mutuel, tenue par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel,
- ont souscrit au moins une action,
- ont accepté toutes les obligations imposées aux sociétaires par les présents statuts et par les règlements de la Caisse Fédérale,
- ont adhéré aux fonds de garantie, de solidarité ou autres, constitués entre toutes les Caisses affiliées à la dite Fédération.

Est admise comme sociétaire toute personne physique ou morale ayant souscrit au moins une part sociale. Pour être admis comme sociétaire, il faut être agréé par le Conseil d'Administration. Ce dernier n'a pas à faire connaître les motifs d'un refus d'admission.

Le capital social de la Caisse Fédérale doit être détenu à plus de 75 % par les Caisses adhérentes à la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

### Montant du capital souscrit, nombre et catégories de titres qui le représentent au niveau globalisé

Le capital social de la Caisse Fédérale est représenté par des parts sociales de 150 € chacune. Au 31 décembre 2007, il est de 108 millions d'euros. Il est entièrement détenu par les Caisses Locales et c'est le capital de ces dernières qui représente la solidité financière de l'ensemble du groupe CMNE.

Le capital des Caisses Locales est détenu par des sociétaires qui peuvent être des personnes physiques ou morales ayant souscrit au moins quinze parts sociales incessibles et soumises à l'agrément du conseil d'administration.

Le capital des Caisses Locales est représenté par trois types de parts et varie en raison de la négociabilité de certaines catégories de parts conformément au statut des sociétés mutualistes à capital variable:

- les parts A, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts B, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts F, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées. Les parts B et F peuvent être rémunérées par un intérêt versé annuellement, fixé par

l'Assemblée Générale dans le respect des limites prévues par le statut de la coopération et selon les directives fixées par le conseil d'administration fédéral dans le cadre du Règlement Général de Fonctionnement, règlement dont la valeur est identique à celle des statuts.

Au 31 décembre 2007, le capital social était de 1 266 millions d'euros.

### Variabilité du capital

Les parts B font l'objet, au niveau de chaque caisse locale, d'un processus d'émission et de rachat régulier. Les parts F comportant un préavis de 5 ans à partir du moment où le sociétaire en demande le remboursement et n'ayant été commercialisées qu'à partir de la fin 2002, ne font l'objet, pour le moment, que d'un processus d'émission. Au 31 décembre 2007, les titulaires de 46% de l'encours de parts F avaient déclenché leur préavis de remboursement.

Entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007, le capital social a varié de la manière suivante:

Type de part	31/12/2006	31/12/2007
Parts A	91 M€	94 M€
Parts B	986 M€	1 044 M€
Parts F	110 M€	128 M€

### Titres non représentatifs du capital

En novembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée dans le cadre des possibilités offertes par la loi de sécurité financière d'août 2003. D'un montant de 150 millions d'euros, ces titres hybrides constituent de la dette au sens comptable et fiscal et des fonds propres de 1ère catégorie (Tier One) au sens réglementaire. Ils ont été émis dans le cadre d'un placement privé et sont cotés à la Bourse du Luxembourg sous le code FR020557761. Ils n'ont pas fait l'objet d'un appel public à l'épargne en France.

En décembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire à taux fixe à 10 ans, placé auprès de sa clientèle. D'un montant de 35 millions d'euros, il est coté à la Bourse de Paris sous le code FR0010136259. En décembre 2007, un nouvel emprunt obligataire a été émis, également à taux fixe et pour 10 ans. Son montant est de 60 millions d'euros et son code est FR0010547331.

### Evolution du capital

en millions d'euros

31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
815	903	1 089	1 187	1 266

### Répartition actuelle du capital et droits de vote

- **Au niveau de la Caisse Fédérale**

Le capital est détenu en totalité par les 173 Caisses Locales adhérant à la fédération.

Le droit de vote est établi selon la règle : une voix de base plus une voix supplémentaire pour 1000 sociétaires, sans que le total puisse dépasser 10 pour une même caisse.

- **Au niveau des Caisses Locales**

Le capital est détenu en totalité par les sociétaires dont le droit de vote est fondé sur la règle: un homme, une voix.

### Document d'information annuelle

Au cours de l'année 2007, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe a publié trois documents contenant une information financière. En mai 2007, le rapport annuel relatif à l'exercice 2006. En juin 2007, le dossier de présentation financière requis par la Banque de France pour les émetteurs de titres de créances négociables. En novembre 2007, le prospectus d'émission d'un emprunt obligataire, visé par l'AMF sous le N° 07-423.



## Assemblée Générale du 16 mai 2008

## Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe

Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2008

• **Première Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2007 dans leurs forme et teneur qui se soldent par un excédent de recettes de 8 553,66 €. L'Assemblée Générale décide de l'affecter en totalité au report à nouveau et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

• **Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 225 – 38 du Code de Commerce.

• **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe établis selon les normes IFRS et arrêtés à la date du 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés.

• **Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale arrête le budget de la Fédération à 2 947 420 € pour l'année 2008.

La part maximum des cotisations de chaque Caisse adhérente est fixée à 0,0175 % du montant moyen des capitaux gérés en 2007.

• **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'arrivée à échéance des mandats de Messieurs BOUDET, BRUNEAU, CHOMBART, DENIL, DEVLOO, HALIPRE, HEDIN, LAMBERTYN, LIMPENS, MARIEN, QUEVY, réélit pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Monsieur BOUDET Jean Louis  
Demeurant à CYSOING (59830)  
196, rue Félix Demesmay
- Monsieur BRUNEAU Jean Marc  
Demeurant à NIVELLE (59230)  
205, rue d'en Bas
- Monsieur CHOMBART Jacques  
Demeurant à FOURNES EN WEPPE (59134)  
Ferme de Coupigny

- Monsieur HALIPRE André  
Demeurant à SAINT LUMIER EN CHAMPAGNE (51300)  
30, rue des Cugnots
- Monsieur HEDIN Michel  
Demeurant à BREXENT ENOCQ (62170)  
17, rue de l'Ecole
- Monsieur LIMPENS Patrick  
Demeurant à SAINT QUENTIN (02100)  
37, rue du Cardinal Saliège
- Monsieur MARIEN Onésime  
Demeurant à PERNES (62550)  
51, rue Nationale
- Monsieur QUEVY Francis  
Demeurant à FEUQUIERES EN VIMEU (80210)  
34, rue Henri Barbusse

Lesquels déclarent accepter leurs fonctions.

• **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateurs, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Madame THYBAUT Christine  
Demeurant à RENESCURE (59173)  
132, route de Saint Omer – La Clé des Champs
- Monsieur PETIT Jacques  
Demeurant à MARQUION (62860)  
460, rue de la Chapelle

Lesquels déclarent accepter leurs fonctions.

• **Septième Résolution**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

## Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2008

### • Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, de son Président et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes arrêtés à la date du 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports. Elle donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

### • Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, en prend acte et approuve les conventions visées à l'article L 225 – 38 du Code de Commerce.

### • Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de 17 439 392,02 € de l'exercice clos le 31 décembre 2007 diminué du «Report à nouveau» de 5033,23 € soit la somme de 17 434 358,79 € ainsi qu'il suit :

Réserve légale .....	871 969,60 €
Réserves statutaires .....	16 562 389,19 €

### • Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le capital social qui était de 100 209 150 € en fin d'exercice 2006 s'établit à 108 174 000 € au 31 décembre 2007.

### • Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'arrivée à échéance des mandats de Messieurs CHOMBART, DENIL, HALIPRE, LIMPENS, PEUGNET, QUEVY, STAFFOLINI réélit comme administrateurs pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Monsieur CHOMBART Jacques  
Demeurant à FOURNES EN WEPPE (59134)  
Ferme de Coupigny
- Monsieur HALIPRE André  
Demeurant à SAINT LUMIER EN CHAMPAGNE (51300)  
30, rue des Cugnots
- Monsieur LIMPENS Patrick  
Demeurant à SAINT QUENTIN (02100)  
37, rue du Cardinal Saliège
- Monsieur QUEVY Francis  
Demeurant à FEUQUIERES EN VIMEU (80210)  
34, rue Henri Barbusse

Lesquels déclarent accepter leurs fonctions.

### • Sixième Résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateurs, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Madame THYBAUT Christine  
Demeurant à RENESCURE (59173)  
132, route de Saint Omer – La Clé des Champs
- Monsieur BRUNEAU Jean Marc  
Demeurant à NIVELLE (59230)  
205, rue d'en Bas
- Monsieur LELEU Philippe  
Demeurant à WIRWIGNES (62240)  
La Lombarderie
- Monsieur VANBREMEERSCH Jacques  
Demeurant à STEENVOORDE (59114)  
Route du Saint Eloi

Lesquels déclarent accepter leurs fonctions.

### • Septième Résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité de censeur, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Monsieur PETIT Jacques  
Demeurant à MARQUION (62860)  
460, rue de la Chapelle

Lequel déclare accepter ses fonctions.

### • Huitième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

TABLE DE CONCORDANCE		Pages
<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>		
• Attestation du Directeur Général		103
• Société		
– Renseignements de caractère général sur la société		104
• Capital		
– Particularités		105
– Tableau d'évolution du capital sur 5 ans		24 et 106
• Information financière		
– Document d'information annuelle		106
<b>CAPITAL ET DROITS DE VOTE</b>		
Répartition actuelle du capital et des droits de vote		106
<b>ACTIVITÉ DU GROUPE</b>		
– Organisation du Groupe		8 et 9
– Chiffres clés du Groupe		6
– Informations chiffrées sectorielles		11 à 22
– Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur		11 à 22
– Informations sociales		34 à 38
<b>FONDS PROPRES ET GESTION DES RISQUES</b>		
• Fonds propres		26
• Facteurs de risques		26 à 33
– Risques de crédit		26 à 28
– Risques de marché		29 à 31
– Risques opérationnels		32
• Contrôle et audit		33
<b>PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS</b>		
– Comptes consolidés		25 et 58 à 63
– Annexe aux comptes consolidés		65 à 98
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés		99 à 101
– Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau		101
– Ratios prudentiels réglementaires		6
<b>GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>		
– Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance		42 et 43
– Composition et fonctionnement des comités		43
– Rapport du Président sur le contrôle interne		44 à 53
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne		54
– Responsabilité sociale de l'entreprise		39
<b>ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES</b>		
– Évolution récente		40
– Perspectives		40

# Coordonnées des sociétés du Groupe

Situation au 30 avril 2008

## Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (CF CMNE)

4 Place Richebé - BP 1009 - 59011 Lille Cedex

Tél : 03 20 78 38 38

Fax : 03 20 30 86 59

Site Internet : [www.cmne.fr](http://www.cmne.fr)

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Directeur Général : **Eric CHARPENTIER**
- Directeur Général Délégué : **Christian NOBILI**

## Pôle Bancassurance France

### CRÉFIDIS

Société financière de crédit

Siège social : 61 Avenue Halley - 59667 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tel : 03 59 31 34 02

Fax : 03 59 31 34 34

Site Internet : [www.crefidis.fr](http://www.crefidis.fr)

- Président du Conseil de Surveillance : **Eric CHARPENTIER**
- Président du Directoire : **Philippe MONNIER**

## Pôle Bancassurance Belux

### CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (CMNE BELGIUM)

Avenue des Arts 6-9 - 1210 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Président du Comité de Direction : **Eric CHARPENTIER**

### BKCP CRÉDIT PROFESSIONNEL SA

Avenue des Arts 6-9 - 1210 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

Site Internet : [www.bkcp.be](http://www.bkcp.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Eric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Werner ROGIERS**

### CPI BANQUE

Crédit Professionnel Interfédéral

Rue de la Station 40 - 7700 Mouscron (Belgique)

Tél : 00 32 56 33 37 11

Fax : 00 32 56 34 52 53

Site Internet : [www.bkcp.be](http://www.bkcp.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Président du Comité de Direction : **Werner ROGIERS**

### BKCP BRABANT

Boulevard du Regent 58 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 84 40

Fax : 00 32 22 89 84 41

Site Internet : [www.bkcp.be](http://www.bkcp.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Président du Comité de Direction : **Werner ROGIERS**

### FEDERALE KAS VOOR HET BEROEPSKREDIET (FKBK)

Doorniksestraat 38 - 8500 Kortrijk

Tel : 00 32 70 22 01 19

Fax : 00 32 56 21 61 95

Site Internet : [www.bkcp.be](http://www.bkcp.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Joseph VANDENBERGHE**
- Président du Comité de Direction : **Werner ROGIERS**

### BKCP NOORD

Dr. A. Rubbensstraat 45 - 9240 Zele

Tél : 00 32 52 44 54 02

Fax : 00 32 52 44 60 44

Site Internet : [www.bkcp.be](http://www.bkcp.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Paul VAN ROMPUY**
- Président du Comité de Direction : **Guido HENKENS**

### BANQUE DE CRÉDIT PROFESSIONNEL (CP BANQUE)

41 Rue des Croisiers - 5000 Namur

Tél : 00 32 81 24 21 11

Fax : 00 32 81 24 2196

Site Internet : [www.bkcp.be](http://www.bkcp.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Roger MENE**
- Président du Comité de Direction : **Daniel BROUET**

### NORD EUROPE PRIVATE BANK

4 Rue Henri Schnadt - L-2530 Luxembourg

Tél : 00 352 45 45 221

Fax : 00 352 44 98 80

Site Internet : [www.nordeuropebank.lu](http://www.nordeuropebank.lu)

- Président du Conseil d'Administration : **André CORMIER**
- Président du Comité de Direction : **Bernard de THOMAZ**

## Pôle Entreprises

### BCMNE

Banque Commerciale du Marché Nord Europe

4 place Richebé - 59000 Lille

Siège administratif : 7 rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

Tél : 03 21 71 71 51

Fax : 03 21 71 71 59

Site Internet : [www.bcmne.fr](http://www.bcmne.fr)

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **François CHABROL**

### BAIL ACTEA

Crédit Bail mobilier

7 rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

Tél : 03 21 71 44 11

Fax : 03 21 71 44 22

Site Internet : [www.bail-actea.fr](http://www.bail-actea.fr)

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Christian ROUSSEAU**

### BAIL IMMO NORD

Crédit Bail Immobilier

Tour de Lille - 60 Boulevard de Turin - 59777 Euralille

Tél : 03 20 30 73 74

Fax : 03 20 57 62 56

- Président du Conseil d'Administration : **Guy COURBOT**
- Directeur Général : **François CHABROL**

### BATIROC NORMANDIE

Crédit Bail Immobilier

2 rue Andreï Sakharov - BP 148 - 76135 Mont S<sup>e</sup> Aignan Cedex

Tél : 02 35 59 44 20

Fax : 02 35 59 13 82

- Président du Conseil d'Administration : **Guy COURBOT**
- Directeur Général : **François CHABROL**

### NORMANDIE PARTENARIAT

2 rue Andreï Sakharov - BP 148 - 76135 Mont S<sup>e</sup> Aignan Cedex

Tél : 02 35 59 44 20

Fax : 02 35 59 13 82

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Denis THAERON**



## Pôle Assurances

### NORD EUROPE ASSURANCES (NEA)

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **Bernard LE BRAS**

### ACMN IARD

Assurances du Crédit Mutuel Nord Iard

4 Place Richebé - 59800 Lille

Tél : 03 28 76 43 83

Fax : 03 28 76 43 80

- Président du Conseil d'Administration : **Bernard LE BRAS**
- Directeur Général : **Xavier LECOMPTE**

### ACMN VIE

Assurances du Crédit Mutuel Nord Vie

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

Site Internet : [www.acmnvie.fr](http://www.acmnvie.fr)

- Président Directeur Général : **Bernard LE BRAS**

### LA PÉRENNITÉ

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

Site Internet : [www.laperennite.fr](http://www.laperennite.fr)

- Président Directeur Général : **Bernard LE BRAS**

### NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG

62 Rue Charles Martel - L- 2134 Luxembourg

Tel : 00 352 42 40 20 1

Fax : 00 352 42 40 20 44

Site Internet : [www.nellweb.com](http://www.nellweb.com)

- Président du Conseil d'Administration : **Eric CHARPENTIER**
- Administrateur Délégué : **Bernard LE BRAS**

### COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (CCMNE)

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 20 78 39 84

Fax : 0820 360 900

- Président : **Bernard LE BRAS**
- Directeur Général : **Jacques NOIZE**

### PÉRENNITÉ ENTREPRISES

5 rue de Dunkerque - 75010 Paris

Tél : 0820 352 352

Fax : 01 43 12 90 93

- Président du Conseil d'Administration : **Bernard LE BRAS**
- Directeur Général : **Odile EZERZER**

### VIE SERVICES

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

- Président : **Bernard LE BRAS**

## Pôle Gestion pour Compte de Tiers

### GROUPE UFG

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 44 56 10 00

Fax : 01 44 56 11 00

Site Internet [www.groupe-ufg.com](http://www.groupe-ufg.com)

- Président du Directoire : **Xavier LEPINE**
- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**

### UFG INVESTMENT MANAGERS

Gestion d'actifs

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 43 12 01 00

Fax : 01 43 12 01 20

Site Internet : [www.ufg-im.com](http://www.ufg-im.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Eric CHARPENTIER**
- Président : **Xavier LEPINE**
- Directeur Général : **Christian DESBOIS**

### UFG ALTERAM - ALTERNATIVE ASSET MANAGEMENT

Multigestion alternative

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 43 12 64 20

Fax : 01 43 12 64 21

Site Internet : [www.ufg-alteram.com](http://www.ufg-alteram.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Eric CHARPENTIER**
- Président : **Xavier LEPINE**
- Directeur Général : **Christian DESBOIS**

### UFG PRIVATE EQUITY

Capital Investissement

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 44 56 41 80

Fax : 01 44 56 41 85

Site internet : [www.ufg-pe.com](http://www.ufg-pe.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Eric CHARPENTIER**
- Président : **Xavier LEPINE**
- Directeur Général : **Patrick LISSAGUE**

### UFG PARTENAIRES

Distribution, commercialisation de produits de placements

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 44 56 41 60

Fax : 01 44 56 41 65

Site internet : [www.ufg-partenaires.com](http://www.ufg-partenaires.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Eric CHARPENTIER**
- Président : **Jacques FAVILLIER**
- Directeur Général : **Thierry SEVOUMIANS**

### UFG REAL ESTATE MANAGERS

Placement immobilier

173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tel : 01 44 56 10 00

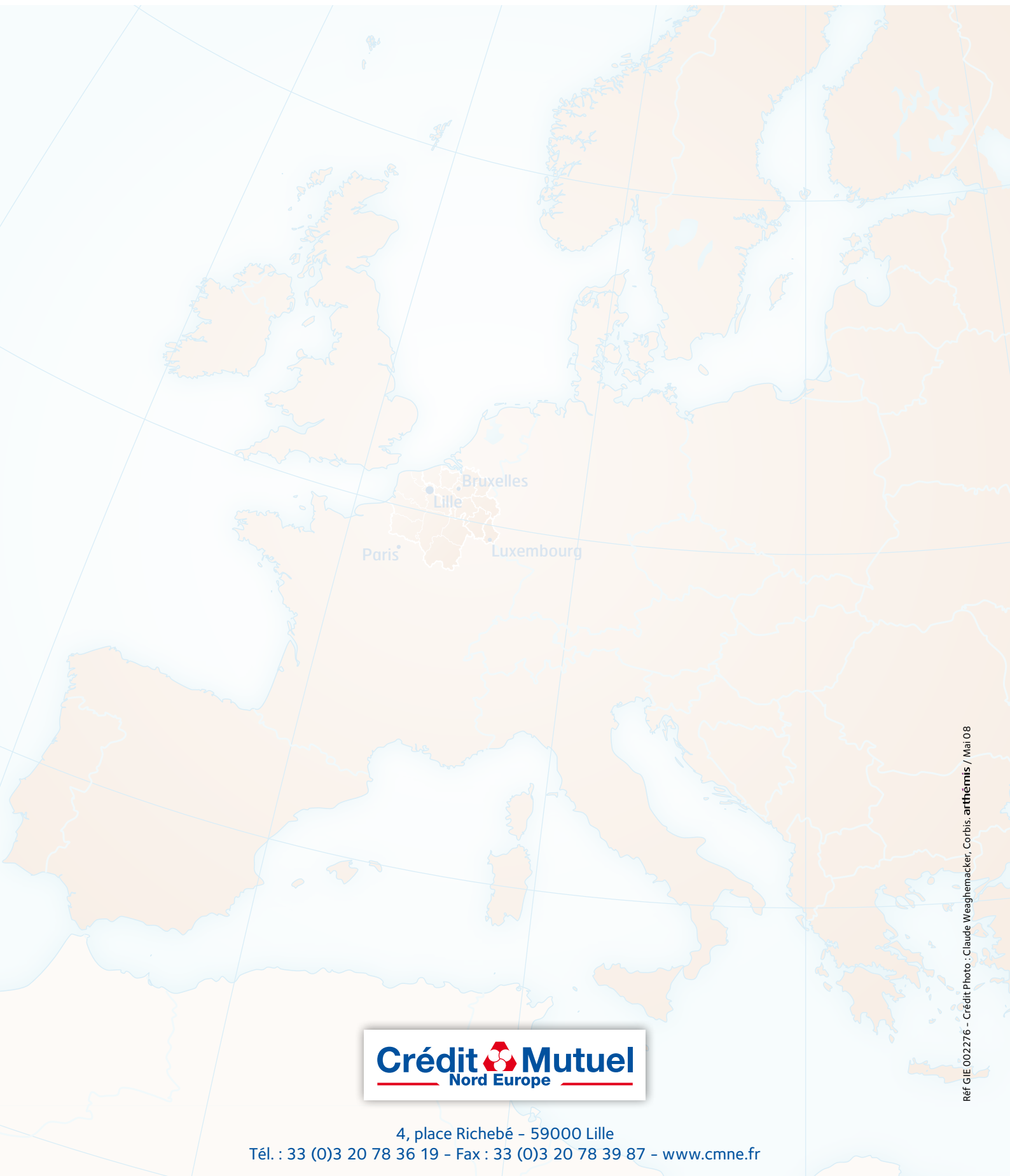
Fax : 01 44 56 11 00

Site internet : [www.groupe-ufg.com](http://www.groupe-ufg.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Eric CHARPENTIER**
- Président : **Xavier LEPINE**
- Directeurs Généraux : **Jean Marc COLY** et **Marc BERTRAND**







4, place Richebé - 59000 Lille  
Tél. : 33 (0)3 20 78 36 19 - Fax : 33 (0)3 20 78 39 87 - [www.cmne.fr](http://www.cmne.fr)